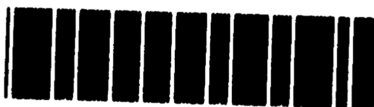



E LIBRIS
JOHANNIS EVANS
D.C.L., LL.D
SOC.REG.S
I DESIRE TO DESERVE





LES ANGLO-SAXONS

ET

LEURS PETITS DENIERS DITS SCEATTAS.

LES ANGLO-SAXONS

ET

LEURS PETITS DENIERS DITS SCEATTAS.



ESSAI HISTORIQUE ET NUMISMATIQUE,

PAR

J. DIRKS.



BRUXELLES,
FR. GOBBAERTS, IMP. DU ROI, SUCCESSEUR D'EM. DEVROYE,
RUE DE LOUVAIN, 40.

1870

LES ANGLO-SAXONS

ET

LEURS PETITS DENIERS DITS SCEATTAS.

ESSAI HISTORIQUE ET NUMISMATIQUE.

(Extrait de la *Revue de la numismatique belge*, t. II, 5e série.)

> If there be an epoch in the early history of our country, which, above all, excites the curiosity and raises the interest, it will probably be acknowledged by all historical inquirers to be, that period which intervenes between the whithdrawal of the lights supplied by the Roman writers and the evidence afforded by the Saxon historians. D. U. Haigh, *the Conquest of Britain by the Saxons*, London, 1861, p. 1, from C. Roach Smith, preface to *Inventorium sepulchrale*.
>
> The study of the antiquary are not so dry, so useless as many have led to suppose. *The Celt, the Roman and the Saxon*, by Th. Wright, London, 1852; preface, VI.

Le mot *essai* convient parfaitement aux notices historiques et numismatiques que nous avons l'audace de mettre sous les yeux des historiens et des numismates qui se sont occupés des Anglo-Saxons, et spécialement de leurs monnaies primitives, à peu près sans légendes, dites *petits deniers* ou *sceattas* (1).

Ce n'est, en réalité qu'un *essai*, une tentative que je

(1) *Voy.* l'explication de ce nom dans la seconde partie de notre travail.

risque pour faire disparaître ou du moins diminuer l'obscurité qui règne sur les premiers siècles de l'envahissement de la Bretagne par des peuples du continent, envahissement si complet que même le nom de *Bretagne, Britannia* dût faire place à celui d'*Engaland, Engeland, Angleterre, Anglia.*

Turner, qui publia son *History of the Anglo-Saxons* entre les années 1799 et 1805, pouvait, à juste titre, se plaindre ([1]) qu'alors *the anglo-saxon coinage* en entier était encore un sujet très-obscur à traiter et que les nuées qui longtemps l'avaient enveloppé n'étaient pas encore alors dissipées. — Grâce aux travaux de plusieurs numismates distingués, cette assertion serait maintenant inexacte. — Il reste pourtant une partie de la numismatique anglo-saxonne encore plongée dans une obscurité assez profonde. Elle comprend le temps primitif, *die Urzeit,* du coinage anglo-saxon ; celui des petits deniers ou *sceattas* à peu près muets, qui a précédé celui des grands deniers anglo-saxons avec légendes ou inscriptions.

La cause principale de l'abandon dans lequel on a laissé ces pièces se trouve dans leur manque à peu près total de légendes qui permissent de les reconnaître et de les classer immédiatement. Surtout quand on les rencontre séparément, la chose devient encore plus difficile. Ce ne sont que les dépôts de quelque importance, qui peuvent nous renseigner tant soit peu sur leur origine et qui permettent d'oser aborder la classification de leur type et leur attribution.

([1]) Fifth edition. London, 1828, t. II, p. 504.

On peut parfaitement leur appliquer ce qu'a dit un numismate français, M. André Jeuffrain : « Des monnaies « anciennes prises isolément, *surtout parmi celles d'un* « *petit module*, sont impuissantes à donner une idée des « types qu'elles renferment et l'on doit s'aider du rappro- « chement de leurs analogues ([1]). » De même, notre ami M. de Koehne ([2]) observe judicieusement que ce n'est que dans les temps récents qu'on a commencé à utiliser les résultats importants que nous procurent l'étude d'une trouvaille entière, comme le plus sûr moyen pour déterminer l'âge de beaucoup de monnaies. — Ailleurs, il exprime le souhait, que dorénavant les trouvailles de monnaies soient mises en entier entre les mains d'un numismate compétent pour en pouvoir tirer tous les fruits possibles ([3]).

M. Jeuffrain a donc raison de dire : « L'occasion de se « procurer la masse des monnaies qui forment le corps d'un « enfouissement est une bonne fortune pour un numis- « mate ([4]).

Les quatre dépôts de petits deniers anglo-saxons ou *sceattas* découverts depuis quelques années dans notre pays natal, la Frise, et qui n'ont pas été dispersés, nous engagent vivement à nous en occuper dans leur ensemble et à tâcher d'en tirer quelques conclusions pas trop hasardées.

Il est vrai que les monnaies sans légendes ou inscriptions

([1]) *Essai d'interprétation des types de quelques médailles muettes émises par les Celtes-Gaulois*, Tours, 1846, p. 32.

([2]) *Zeitschrift für Münz-, Siegel- und Wappenkunde*, Berlin, 1843, III, p. 129.

([3]) *Berliner Blätter*, III, p. 300.

([4]) *Essai*, p. 81.

se prêtent volontiers à des hypothèses ordinairement assez gratuites. Mais nous nous en abstiendrons autant que possible. La numismatique est une science trop réelle et trop solide pour quitter la terre ferme et se perdre dans les nuages ([1]). Craignons le sort du pauvre Icare et, observant la maxime : *qui bene distinguit, bene docet,* divisons notre travail d'une manière à en rendre la lecture plus facile et moins désagréable au lecteur peu versé dans l'histoire ancienne et obscure de la Bretagne.

Jetons d'abord un fondement historique pour pouvoir y élever notre modeste construction numismatique.

I. Histoire.

A. *Avant l'arrivée de Jules-César* (an 68 avant le Christ.)

Les îles britanniques étaient appelées par les Grecs Κασσιτέριδας du mot κασσίτερος, *étain :* c'est pourquoi Bochart ([2]) voulut dériver le nom *Britannia* du mot punique *Bărăt Ānăk, le pays de l'étain.* On se rappelle que les Phéniciens, les Carthaginois et les Grecs visitaient ces contrées lointaines pour y chercher un métal nécessaire à la composition du bronze, ce mélange de cuivre et d'étaïn, dont les produits, armes, ustensiles, etc., étaient un des principaux objets de leur commerce d'échange avec les barbares.

([1]) *Berliner Blätter,* 1866, III, pp. 169, 175.

([2]) Dans son ouvrage *Canaan,* l. I, c. XXXIX, p. 120; selon J. Bosworth, *The Elements of Anglo-Saxon grammar,* London, 1823; préface, p. IV (6).

Il nous semble plutôt que le nom de ***Bretons, Bretagne, Britannia*** indique une origine cimbrique et un nom déjà porté par eux sur le continent, avant qu'ils eussent passé la mer du Nord pour aborder les îles de l'étain qui étaient au-delà. Nous rencontrons du moins, plus tard, sur ces côtes, un peuple habitant des tourbières le long de la rivière de l'Ems, maintenant le marais de Bourtange, les ***Bructeri*** [1]. ***Britten*** est encore, en Frise, le nom des morceaux de tourbe.

Pline [2] mentionne aussi une peuplade de ***Britanni*** fixée entre Boulogne et Amiens, dans la Gaule belgique. Ce qui, selon Lappenberg, *l. l.*, prouve des relations et des communications directes et très-anciennes entre les deux rivages opposés. Les Belges avaient pris possession de la partie la plus riche de la Bretagne méridionale, et ils avaient conclu une alliance étroite avec leurs frères de l'autre côté de la Manche [3].

(1) *A history of England under the Saxon Kings, translated from the german* of Dr J.-M. LAPPENBERG, by BENJ. THORPE, London, 1845, t. I, p. 7.

Bructeri, prononcez *Broekteri*, et rappelez-vous le village rendu fameux par Murray *e tutti quanti : Broek in Waterland*, situé dans une contrée très-marécageuse.

(2) *Hist. nat.*, l. IV, c. XVII.

(3) WRIGHT, *l. l.*, p. 5; R.-G. LATHAM, dans son opuscule curieux : *the Ethnology of the British Islands*, London, 1852, p. 64, dit que si les Belges étaient des Germains au temps de Jules-César, les populations de Kent, Surrey et Sussex étaient aussi des Germains. « What is true of the northern coast of Gaul is true of the southern coast of Britain. » Ces mots, selon lui, sont du défenseur le plus convaincu de l'origine germanique des Bretons du sud-est, c'est-à-dire de M. E. ADAMS, dans ses *Remarks on the probability of Gothic settlements in Britain previous to anno Domini 450. — Philological transactions*, n° CIII.

Les *Hedui* de Somersetshire, les *Morini* de Dorset, les *Senones* de Hampshire, les *Rhemi* de Berkshire et Surrey, les *Atrebates* leurs voisins, les *Cimbres* aux bords du Devon, les *Parisii* sur la côte orientale de l'île, avaient tous leurs synonymes ou représentants dans la Gaule (1).

Tout le pays, le long de la côte, depuis l'embouchure de l'Humber jusqu'au Devonshire (Plymouth), et comprenant peut-être à l'intérieur encore les comtés modernes de Hertford, Buckingham et Berkshire, était en possession de tribus qui avaient passé la Manche ou la mer du Nord, et avaient délogé et refoulé les aborigènes dans l'intérieur de l'île (2). Ceux-ci se retiraient, fuyant comme plus tard les Indiens dans les Amériques devant les blancs d'outre-mer.

Ces envahisseurs, surtout ceux de Kent, se distinguaient par quelque civilisation, par leurs demeures permanentes et par l'agriculture, et l'emportaient sur les Bretons primitifs, qui, comme les Arabes, erraient avec leurs troupeaux de province en province.

Wright (3), en énumérant les tribus britanniques le long de la côte orientale, dit que probablement toutes ces tribus étaient des colonies ayant délogé les habitants primitifs et dont plusieurs avaient une origine germanique. La chevelure rouge et la forme masculine des Calédoniens (Écossais) indiquent selon Wright une origine germanique. Un

(1) Wright, *l. l.*, p. 15.
(2) *Ibid.*, p. 17.
(3) *Ibid.*, p. 44.

autre auteur, M. Vaurin, dit : « On sait que Pinkerton donne aux *Pictes* une origine germanique ([1]).

Il était nécessaire de constater ici les relations déjà fréquentes du continent avec la Bretagne dans ces temps reculés. Poursuivons-les pendant la seconde période.

B. *La Bretagne sous les Romains jusqu'en l'an* 410 *de Jésus-Christ.*

Laissant de côté l'histoire intérieure de la Bretagne pendant la domination romaine, qui, tentée par Jules-César l'an 68 avant Jésus-Christ, finit par l'évacuation, sous l'empereur Flavius Honorius, l'an 410, nous citerons seulement les faits qui, relatifs aux invasions subséquentes, en furent les préludes ou qui les favorisèrent.

Taylor ([2]) observe que les légions romaines étaient pour la plupart composées de Germains, ce qui doit avoir introduit un élément germain considérable dans la population bretonne. Il affirme même que la piraterie saxonne commença déjà pendant le gouvernement d'Agricola dans la

([1]) M. Vaurin, *Études relatives à l'état politique et religieux des îles Britanniques au moment de l'invasion Saxonne.* (T. V des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*) Paris, 1852, p. 13 (42). Comparez Francis Palsgrave, *the Rise and progres of the english commonwealth,* London, 1832, in-4°, vol. I, p. 467 (2). Les Pictes étaient des Bretons non *romanisés.* Ils avaient conservé leur *picture* ou tatouage.

([2]) *Words and Places,* or *Etymological illustrations of history, ethnology and geography,* by the Rev. Isaac Taylor, London and Cambridge, 1865, 2e édition, p. 136 (4), et ses sources. Leo, *Vorlesungen,* I. p. 268. Wright, *on the Ethnology of south Britain at the extinction of the Roman government. Essays,* I, pp. 70-71.

Bretagne, c'est-à-dire à la fin du premier siècle (¹). Mais le nom saxon ne se rencontre qu'à la fin du IIᵉ siècle (²). Ptolémée (*Geographia,* II, 2) les cite comme possédant alors les îles situées à l'embouchure de l'Elbe et probablement les districts vis-à-vis du Holstein et du Hadeln. Dans le siècle suivant, leurs pirateries les rendirent si dangereux pour l'empire romain, déjà si affaibli, que, pour repousser leurs attaques et protéger les côtes de la Bretagne et de la Gaule, on désigna, sous les empereurs Dioclétien (285-305) et Maximien Hercule (286-305), un chef spécial nommé Carausius (³).

Les Saxons tiraient probablement leur nom du *Seax,* grand couteau qu'ils portaient toujours sur eux (⁴).

Comme leurs voisins les Danois, c'étaient des brigands et des pirates de profession, tels qu'on ne les retrouve plus maintenant qu'aux Indes orientales et dans les mers

(¹) *L. l.,* p. 136 (3). Il cite Poste, *Britannic Researches,* p. 20.

(²) Lappenberg, *l. l.,* I, p. 44.

(³) Avant l'an 286, lorsque *Carausius,* passant en Bretagne (Angleterre), se fit reconnaître empereur.

(⁴) Taylor, *l. l.,* p. 82. Dans l'origine, c'était un grand couteau de pierre, *saxum,* puis de fer, *l. l.,* 147. *Voy.* Wright, *l. l.,* à la planche vis-à-vis de la p. 404, nᵒˢ 13-16, et J. Strutt, l'*Angleterre ancienne* ou *Tableau des mœurs,* etc., t. I, p. 40, pl. XXII, nᵒˢ 12-13. J. Bosworth, *A Dictionary of the Anglo-Saxon language,* London, 1838, préface, § 48, p. LI, dit : « In East Friesia, *Saeghs,* a little sabre. Cfr. *The Anglo-Saxon Home, a history of the domestic institutions and customs of England from the fifth to the eleventh century,* by John Thrupp, London, 1862, p. 5 (2). L'usage de ce couteau n'est pas encore oublié dans la Frise, la gaine en est de cuir, le manche quelquefois en argent. On le porte dans la poche droite de la culotte.

de la Chine. Le vol et l'occupation des biens d'autrui formaient leurs principales ressources ([1]). Plusieurs causes énoncées ci-après, favorisaient cet état anomal de tout un peuple.

Quand dans la Germanie ou la Scandinavie une peuplade trouvait ses moyens de subsistance insuffisants, et était incapable de subvenir à des accroissements constants, elle abandonnait le sol natal et se dirigeait, tout entière ou en partie, à la recherche de contrées plus vastes ou plus fertiles.

Cette émigration était volontaire ou déterminée par le sort, ou bien encore imposée aux membres jeunes de la peuplade, qui alors se réunissaient ordinairement autour d'un chef de clan ([2]).

Si les émigrants prenaient le chemin de la mer, le chef de ces tribus ou du clan équipait une ou plusieurs de ces barques ([3]) fragiles sur lesquelles ces marins intrépides osaient braver l'Océan. Le chef, maître du vaisseau, devenait un *viking* ou pirate. Sa famille, son entourage de jeunes gens (*clientes*), formaient l'équipage de sa flotte.

S'ils avaient l'intention de se fixer quelque part et d'y transporter leurs pénates, ils emportaient une colonne de bois consacrée ou le poteau de la porte de leur demeure

([1]) Thrupp, *l. l.*, p. 285.

([2]) Le *Senior* ou *Alderman, Ealdorman.* Palsgrave, *l. l.*, pp. 353 et 425. Chef ou général; il était le *duc, dux, hercloch, herzog. Ibid.*, p. 425. « Quod pagos, tot pene duces, » dit *Saxo poeta*, chez Bouquet, V, p. 138.

([3]) Leurs barques primitives étaient d'osier natté, doublé de cuir. Lappenberg, *l. l.*, I, p. 5 (2).

abandonnée. En approchant de la côte, vers laquelle ils se dirigeaient, ils lançaient la colonne à la mer et débarquaient à l'endroit du rivage où le flux ou le vent l'avait jetée. C'était la place indiquée par le sort comme leur demeure future, et les malheureux colons étaient forcés d'expulser ces intrus de vive force, ce qu'ils purent faire rarement faute de moyens suffisants (1). *Beati sunt possidentes,* tel était ordinairement le résultat de l'invasion.

Carausius, Ménapien, Batave ou Breton (2), d'origine obscure, pirate un peu lui-même, fut donc chargé du commandement d'une flotte pour défendre les côtes de la Grande-Bretagne et de la Gaule-Belgique (3). Non content de ce rang, il attira bientôt des pirates saxons, passa la Manche, se fit reconnaître empereur (286) et régna jusqu'à l'an 294, quand il fut assassiné par Allectus, son successeur (294-296).

La défense des côtes fut alors confiée à un *comes maritimi tractûs,* nommé depuis *comes littoris Saxonici.* Ce titre se trouve cité pour la première fois dans la *Notitia dignitatum* (4), compilation du temps d'Arcadius (382-408) et d'Honorius (390-423) (5).

(1) Thrupp, *l. l.*, pp. 178, 184, 285. Taylor, *l. l.*, p. 126.

(2) Lappenberg, *l. l.*, I, p. 44 (2), a recueilli des indications sur sa naissance.

(3) *Ibid.*, I, p. 44 (3).

(4) *Voy.* Dr A.-F.-H. Schaumann, *Zur Geschichte der Eroberung Englands durch germanische Stämme.* Göttingen, 1845, p. 8(1). Lappenberg, *l. l.*, I, p. 44 (3), Wright, *l. l.*, pp. 351 et 382, Latham, *l. l.*, p. 99, sont d'accord, à peu près, sur le temps de cette compilation.

(5) *Notitia utraque dignitatum, cum orientis, tum occidentis, ultra*

Comme nous devrons, de nouveau, citer ce *littus Saxonicum* en déterminant un des types des *sceattas*, la recherche de son emplacement et de son origine est nécessaire. Voici comment Schaumann, professeur (1845) à Göttingue, juge très-compétent dans cette matière, les détermina à peu près ([1]).

L'Armorique, pays situé le long ou de l'autre côté de la mer ([2]), était primitivement le nom général des *civitates* gauloises, sur le littoral de l'Océan. Restreint depuis, comme *tractûs Armoricanus* ([3]), il désigne le rivage entre les embouchures de la Loire et de l'Escaut. Enfin, la *Notitia dignitatum* appelle une grande partie de ce *tractûs* : « *Littus Saxonicum.* » Ce *littus* ou *litus Saxonicum* comprit la partie septentrionale de la *provincia Lugdunensis secunda.*

Mais en même temps que la *Notitia dignitatum* était compilée et qu'elle donnait des indices sur le *littus Saxonicum* (*gallicum*), la Grande-Bretagne avait aussi déjà son *littus Saxonicum* (*britannicum*). Il comprenait, selon

Arcadii Honoriique tempora et in eam G. Panciroli *commentarius*, etc. Lugd., 1608, in-fol., cap. LXXII, p. 161. — *Ex nova recensione* Phil. Labbe. Parisiis, 1651, in-12; E. Böcking, *Ueber die Notitia dignitatum utriusque imperii. Eine Abhandlung zur ihre Literatur-Geschichte und Kritik.* Bonn, 1834. Il publia, plus tard, à Bonn, en 1839 ou 1840, la meilleure édition de cet ouvrage.

([1]) *L. l.*, § 1. *Geschichte des Litus Saxonicum an der Nordkuste Frankreichs*, pp. 5-29, Cfr. Molhuysen, *Bydragen*, VI, pp. 244-248.

([2]) *Ar = le long*; *mor, mer, mare*, la mer, eau, Schaumann, *l. l.*, § 5. *Ar- mor = over-sea* (*outre-mer*), Latham, *l. l.*, p. 223.

([3]) Sub dispositione viri spectabilis ducis tractûs Armoricani et Nervicani, tribunus cohortis primæ novæ Armoricæ, Grannona (Granville, en Normandie) in litore Saxonico. Schaumann, *l. l.*, p. 6.

cet ouvrage, la côte depuis Douvres, avec neuf villes ou ports de mer (1).

La source indiquée, la *Notitia* fait même croire à Schaumann (1845) qu'il faut spécialement chercher dans la Grande-Bretagne, l'ancien principe de la division territoriale par les Romains et de la modification du nom.

Quoi qu'il en soit, il est constaté que les côtes opposées de la Gaule et de la Bretagne formaient un *littus*, un seul territoire nommé *comitis maritimi tractûs*, dont des auteurs plus anciens que la compilation de la *Notitia* font déjà mention (2).

(1) Palsgrave, *l. l.*, supposa, déjà en l'an 1832, treize ans avant Schaumann, que des Saxons, avant la descente de Hengist et Horsa, s'étaient établis dans la Grande-Bretagne. Il en trouve précisément la preuve dans ce nom de *rivage Saxon*, emprunté, non aux invasions fréquentes des Saxons dans ces contrées ou à la situation de l'île qu'ils ravageaient, mais plutôt à leurs demeures établies sur ce rivage. Ce serait d'ailleurs une chose anomale de nommer une contrée d'après ses envahisseurs et non d'après ses habitants, I, p. 384. — En Bretagne le *Littus Saxonicum* comprit plus tard les territoires d'Essex et d'East-Anglia, I, p. 412.

Latham, *l. l.* (1852), p. 199, énumérant les paragraphes de la *Notitia* qui font mention d'un *Littus Saxonicum* dans la Gaule et dans la Grande-Bretagne, trouve, dans le dernier pays, les localités suivantes : Brancaster, Yarmouth, Reculvers, Richborough, Douvres, Lymne et l'embouchure de l'Adur. « Putting this together, it is safe to say that « the whole line of coast from the Wash to the Southampton water was « in the reign of Honorius (390-423), *if not earlier*, a *Littus Saxonicum.* »

Taylor (1865), *l. l.*, p. 137, dit aussi qu'avant *Constantin* (306-337), autant dans la Grande-Bretagne que dans la Gaule, il y avait un *Littus Saxonicum*. Dans le premier pays, son extension était de Brancaster en Norfolk jusqu'à Shoreham en Sussex.

(2) Lappenberg, *l. l.*, I, p. 44 (3). « Earlier writers name him *comes*

Ce territoire formait le centre de l'empire d'un usurpateur hardi comme Caurausius et de son meurtrier Allectus qui lui succéda.

Après eux, un nouveau district se forma des provinces arrachées en quelques années (286-296) à l'empire et qui bouleversa l'ancienne division du territoire.

Le *comes littoris Saxonici*, nouvel officier revêtu de ce titre, séjourna dans la Grande-Bretagne.

Le *Littus Saxonicum Gallicum* était une dépendance de la Grande-Bretagne. Ces rivages avaient emprunté leur nom des Saxons émigrés, qui, refoulés, par la formation d'un empire scandinave, quittaient successivement leurs anciens territoires dans la Chersonèse cimbrique. Dépassant les Frisons, race fédérée, aussi fidèle au sol que vaillante, ils fondirent en pirates sur des peuples alors moins unis et moins bien gouvernés, par suite de la décadence constante de l'empire romain.

Bientôt leurs habitudes de rapine font place à une colonisation forcée, à un séjour et le *littus saxonicum* se fonda des deux côtés de la Manche.

Cet événement remarquable eut lieu, d'après Schaumann, à la fin du troisième siècle, et Carausius (286-294) en fut le principal fauteur.

Maximien Hercule (l'an 286) le soupçonna d'avoir attiré des barbares saxons et francs sur le territoire qu'il devait administrer. Carausius, ayant appris que la peine capitale lui était réservée, hâta sa révolte en faisant la

maritimi tractûs, a circumstance not to be overlooked, on account on the importance of the Littus Saxonicum for the history of the Saxons. »

paix avec les Saxons et les Francs qu'il devait combattre, gagna toute l'Armorique à lui, et passant dans la Grande-Bretagne, s'y fit proclamer empereur.

Maître du territoire depuis appelé *Littus Saxonicum*, fort de la position isolée de sa résidence, il forçait, par ces deux avantages, les empereurs légitimes à conclure la paix avec lui et à le reconnaître comme leur collègue (1).

Le *Littus Saxonicum* de l'autre côté de la mer comprenant les lieux d'embarquement et de débarquement *Bononia* (Boulogne-sur-Mer) et *Rutupiae portus* (Richborough) (2), Carausius se hâta de renforcer son armée et sa flotte par des pirates, soit en les engageant sous main, soit en les faisant venir de leur pays natal.

L'énorme quantité de numéraire (3) que *Carausius* fit frapper pendant son règne si court (286-294), doit sans doute son origine à ses grands embarras pécuniaires, pour s'attirer d'abord des partisans et payer ensuite la solde des

(1) *Voy.* la monnaie ou médaille rare et intéressante de l'an 289 de *Carausius*, *Dioclétien* et *Maximien Hercule*. Chez M. Cohen, t. V, p. 539, et t. VII, p. 362.

Droit. CARAVSIVS ET FRATRES SVI. Buste radié de *Carausius*, à gauche, *accosté* des bustes nus de *Dioclétien* et de *Maximien Hercule*, tous trois avec la cuirasse.

Rev. PAX AUGGG. La Paix debout, à gauche, tenant une branche d'olivier *et un sceptre*. Dans le champ S. P., à l'exergue C.

(2) Schaumann, *l. l.*, p. 11 (2).

(3) Dans l'ouvrage important *Monumenta historica britannica* or *Materials for the history of Britain from the earliest period to the end of the reign of king Henry VII. Published by command of Her Majesty*, London, 1848, vol. I, in-fol., on trouve 10 planches avec 338 monnaies de *Carausius*. M. Cohen, t. V, pp. 501-539, cite 277 de ces pièces; et, t. VII, p. 360, 17 autres.

barbares saxons et peut-être aussi des Francs ([1]), ainsi que celle des légions et des cohortes prétoriennes ([2]).

Son successeur *Allectus* suivit sans doute son exemple; du moins, les monnaies frappées sous lui, durant son règne très-court (294-296) sont aussi assez nombreuses ([3]); nous en verrons paraître des types sur les *sceattas* ou petits deniers anglo-saxons.

Carausius fut donc le fondateur principal du *Littus Saxonicum* et de la dignité de *comes littoris saxonici,*

([1]) LATHAM, *l. l.*, p. 96, fixe l'attention sur un passage du panégyriste *Mamertin*, contemporain de l'empereur *Maximinien* (285-305), qui loue son maître d'avoir chassé *une armée mercenaire de Francs* de la ville de Londres. Probablement ce fait eut lieu peu après la mort d'Allectus (296), mais il faut observer qu'alors des *Saxons étaient aussi compris sous le nom de Francs,* comme PALSGRAVE, I, p. 377, l'observe. C'étaient alors des noms généraux, comme aujourd'hui ceux d'Américains, Allemands, etc.

([2]) GENEBIER, dans une *Explication des médailles qui font mention des cohortes et des différentes légions de Carausius,* s. l. et an, in-12, p. 22, prouve que *Carausius,* suivant ces médailles, avait au moins une armée de 64,000 hommes, *sans y comprendre ses forces maritimes.*

([3]) Les *Monumenta* cités pl. XV-XVI, en représentent 73. M. COHEN, t. V, pp. 540-548, en cite 65, et t. VII, p. 363, encore 2. WRIGHT, *l. l.*, pp. 115, 355 et 364, fixe aussi l'attention sur la grande quantité de monnaies frappées par ces deux usurpateurs, mais il n'en dit que « that they were not neglectful of commemorating themselves. » Il assure que ces monuments de métal jettent quelque lumière sur leurs caractères et leur histoire, et il espère que sous les mains d'un intelligent antiquaire, ils pourront un jour y contribuer plus encore. *Voy.* aussi dans son ouvrage, pp. 371-373, des tables indiquant les nombres relatifs des monnaies de quelques empereurs romains découvertes à Richborough et Caerlon (*Cæsaris legio*). Parmi 1,144 pièces provenant du premier lieu, *Carausius* figure pour 94, *Allectus* pour 45. Parmi 268 pièces du dernier lieu, *Carausius* figure pour 21 et *Allectus* pour 4.

créée après lui (1). Des relations intimes, des communications fréquentes doivent avoir eu lieu entre la Bretagne et la Gaule septentrionale à la fin du IIIe siècle et au siècle suivant (2).

Une carte intéressante, signalée dans TAYLOR (l. l., p. 132), nous indique une quantité de noms saxons dans la Picardie et l'Artois, entre Calais, Boulogne et Saint-Omer. Presque chaque village ou hameau y porte un nom saxon, quelquefois synonyme ou correspondant avec des noms de l'autre côté de la Manche (3).

Il donne des indications pour prouver que la colonisation saxonne de cette partie de la Gaule doit avoir été effectuée par des colons appartenant à des familles teutoniques fixées sur la côte opposée, car les huit dixièmes de ces patronymiques forment le commencement de noms propres, se retrouvant dans la Grande-Bretagne (4). Taylor prouve encore que ces colons sont arrivés de l'Ouest (et non du Nord ou de l'Est). Le district de Saint-Omer était évidemment colonisé par des immigrants qui abordèrent à Boulogne, à l'ouest, et non à Dunkerque, au nord de Saint-Omer (5).

(1) LAPPENBERG, tit. II, pp. 44-46; SCHAUMANN, *l. l.*, p. 12.

(2) *Voy.* par exemple la note 52.

(3) TAYLOR, *l. l.*, p. 133. Par exemple, en France: *Warhem* = *Warham* dans le Norfolk, etc.

(4) TAYLOR, *l. l*, p. 134. Par exemple, en France: *Alencthun* = *Allington*, en Kent, etc. *Voy.* surtout chez lui l'Appendice *B*, pp. 491-495. *Saxon Patronymics in Artois and in England.*

(5) Le village *Marck*, près de Calais, indique aussi par son nom la limite ethnologique. Un diplôme (souvenir posthume) de l'an 843 de Charles le Chauve (840-877) parle d'un *Comitatus Bajacossinus* (Bayeux) et d'un

Il faut donc reculer le commencement de la colonisation saxonne de la Grande-Bretagne au moins de deux cents ans, sinon plus longtemps, avant la date de l'an 449 que l'on fixe ordinairement, quoique par erreur, comme nous verrons plus tard, à la fameuse et un peu apocryphe arrivée de Hengist et de Horsa, et à la première descente des Saxons dans la Grande-Bretagne (1).

Après la mort d'Allectus (296), Constance-Chlore devint maître de la Grande-Bretagne. Il mourut à York (306), ayant désigné pour son successeur Constantin, depuis dit le Grand, qui fut reconnu par l'armée britannique. Nous trouvons alors dans cette armée un roi ou chef de clans teutoniques, dit Crosus ou Erosus (2). Sous le règne de Constantin le Grand (306-337), l'immense empire romain, à peu près reconstitué, était divisé en quatre gouvernements. Les départements différents de l'administration dans la Grande-Bretagne avaient à leur tête le chef de la Gaule occidentale (3), Magnentius (350-353). Celui-ci, peut-être

Pagellus Otlingua Saxonica (Ot = Out = *alt*, vieux). Schaumann, *l. l.*, p. 27, cite la trouvaille, faite en l'an 1818, d'une monnaie avec le monogramme de Charles le Chauve et l'inscription du revers : I(n) curti sasoniem. (*Mémoires des antiquités de la Normandie*, citées par Schaumann, p. 27.) Il mentionne, pp. 28-29, les traits de ressemblance encore existants entre des usages westphaliens ou bas-saxons, et quelques-uns de la Normandie. Cfr. Taylor, *l. l.*, p. 144. *Saxon settlement near Caen.* « The country by Caen is divided by thick hedgerows into smal. irregular crofts, and the cottages are unmistakally English rather than French in structure and appearance. »

(1) Taylor, *l. l.*, p. 136; Thrupp, *l. l.*, p. 4, compte au moins 300 ou 400 ans avant cette première invasion.

(2) Palsgrave, I, p. 379.

(3) Wright, *l. l.*, p. 358.

un Breton, créé *imperator* à Autun par les légions et les auxiliaires, se rendit maître de la Gaule et de la Bretagne, s'allia avec des barbares, parmi lesquels on nomme des Saxons (¹). L'historien Ammien-Marcellin (²) nous raconte que, pendant les années 364-368, des Pictes, des Saxons, des Scots et des Attacots ravageaient continuellement les provinces romaines de la Bretagne. Le *comes* Théodose, père de Théodose le Grand (379-395), débarquant à Rutupia, l'an 368, marcha vers Londres (³), entourée de barbares, et délivra cette ville de cette position dangereuse, en divisant leurs forces combinées et en les combattant ensuite séparément. Néanmoins, cette confédération était si forte, que seulement l'année suivante (369), et après avoir attiré à lui par des promesses d'impunité une partie des alliés, il osa quitter Londres. Ayant enfin défait les barbares, il nomma la province récupérée Valentia, en l'honneur de son maître Flave Valentinien (364-375). Si l'on peut ajouter foi aux panégyristes Claudien et Pacate, Théodose fut victorieux sur terre et sur mer, et poursuivit les Pictes, les Scots et les Saxons jusqu'aux îles d'Orkney (⁴).

Sans doute, ces *Saxons* étaient des pirates débarqués ou

(¹) PALSGRAVE, *l. l.*, I, p. 380.

(²) *Hist.*, lib. XXVI et XXVII, cap. VIII et IX; HAIGH, *l. l.*, p. 142, Picti *Saxonesque* et Scotti et Attacotti Britannos ærumnis vexavere *continuis*; LATHAM, *l. l.*, p. 98, appelle l'attention sur ce dernier mot *continuis*.

(³) PALSGRAVE, *l. l.*, I, p. 385. « Lundinium (l'ancien nom, le nom nouveau était *Augusta*). It is amusing to read such at the present day. »

(⁴) HAIGH, *l. l.*, p. 143, notes 27 et 28.

Maduerunt Saxone fuso, Orcades.... CLAUDIANUS. Saxo consumptus bellis navalibus offeretur.... PACATUS.

aidant avec leurs navires à bloquer Londres et à prendre d'autres ports de la Bretagne.

Maxime (*Magnus Maximus*) se révolta en l'an 383 dans la Grande-Bretagne et s'y fit proclamer Auguste. Passant la Manche pour combattre Gratien, il emmena avec lui une telle quantité de jeunes et de nobles Bretons, que l'on suppose qu'une colonisation de l'Armorique en fut la suite (¹).

A la fin de son règne (383-388), l'an 387, Maxime envoya Gratien Municeps pour secourir les Bretons contre les invasions des *Pictes*. *Stilicon*, général de l'empereur Flavius Honorius (390-423), les défit en l'an 397. Il répara le rempart d'Antonin et fortifia le *Littus Saxonicum*.

Les tyrans se succédaient alors tellement dans la Bretagne que leur grand nombre devint proverbial (²). Marcus († 407), Gratien-Municeps-Constance (408-411). Ce dernier quitta l'île pour envahir la Gaule et l'Espagne. Les Pictes et les Scots profitèrent de son absence pour assaillir les Bretons. Ceux-ci appelèrent les Romains à leur aide et Sevère-Acquile fut envoyé à leur secours (³).

Il défit pour la dernière fois les Pictes et les Scots.

D'autres tyrans, Victorin et Héraclius; d'autres gouverneurs, Placidus et Castius, furent défaits et battus par les Pictes et les Scots. Le dernier succomba en l'an 410, et les vainqueurs inondèrent la Bretagne. Les Romains quit-

(¹) Palsgrave, *l. l*, I, pp. 381–382.

(²) *Hieronymus* in *Ctesiam*. Palsgrave, *l. l.*, I, p. 386 (43).

(³) Haigh, *l. l.*, p. 19, qui ne cite pas ses sources, place tous les événements depuis *Marcus* jusqu'à *Castius* entre les années 407–410.

tèrent alors pour toujours l'île, et c'est en vain que les Bretons s'adressèrent à l'empereur Honorius (390-423). Il répondit que dorénavant ils devaient s'aider eux-mêmes (1). *La Bretagne devint indépendante de Rome* (2).

C. *La Bretagne indépendante* (410-428) ; *soumise peu à peu par les Jutes, les Saxons et les Angles* (428-586) *et enfin christianisée* (596-688).

Depuis l'évacuation de la Bretagne (410) jusqu'à la fin du VIe siècle, l'histoire de ce pays est enveloppée d'une obscurité profonde (3). Les indications, jusque là rares et vagues des écrivains romains et grecs manquent totalement. Les annalistes, ou ne remontent pas si haut, ou ne sont à consulter qu'avec la plus grande réserve (4). Leurs récits paraissent empruntés de poèmes ou de chansons, traditions orales défigurées par les transmissions successives de bouche en bouche et arrivées à l'état de roman (5).

La chronologie établie par les auteurs, même les plus

(1) ZOSIMUS, lib. VI, cap. X; WRIGHT, p 385 (1).

(2) PALSGRAVE, *l. l.*, I, p. 387.

(3) WRIGHT, *l. l.*, p. 385. « In profound obscurity and to understand it all, we must glance back on what has been the state of the island under Roman rule. »

(4) LAPPENBERG, *l. l.*, I, p. 74. « For a period of nearly a hundred and fifty years, we are unable to adduce a single trustworthy authority for the history of the pagan Anglo-Saxons. »

LATHAM, *l. l.*, p. 117 (*). « The year 417 is the year in which *Orosius* concluded his history. It leaves as near as may be, a century between the last of the Roman informants and the birth of the earliest British. »

(5) PALSGRAVE, *l. l.*, I, pp. 389-390, 392.

renommés, est souvent fautive. Se fiant à l'autorité d'un écrivain comme Bède, dit le Vénérable, ils prétendaient toujours que le premier débarquement des chefs jutes, Horsa et Hengist, eut lieu l'an 449, tandis que l'on admet maintenant l'année 428 ([1]) comme date du commencement des invasions continuelles par mer, qui finirent par subjuguer la Bretagne.

Un écrivain anglais, surtout, M. Daniel H. Haigh qui, il y a quelques années (1861), fit tous ses efforts pour rédiger une bonne liste chronologique des événements accomplis depuis l'an 385 jusqu'à l'an 534, nous assure ([2]) qu'en adoptant l'année 428, les récits britanniques et saxons s'accordent pendant une période de soixante et dix ans (années 428-498) jusqu'à l'an 498 où Decius Paulinus et Joannes Scytha furent consuls, et que, depuis cette époque, l'histoire anglo-saxonne commence à reposer sur des bases plus certaines ([3]).

Nous ne communiquons les faits principaux de cette liste chronologique, que dans l'impossibilité où nous nous trouvons d'en établir une meilleure, et sous la réserve expresse de ne pas adopter aveuglément toutes les théories ou assertions ([4]) de cet écrivain distingué, quoique cri-

([1]) M. Hardy, dans la préface intéressante des *Monumenta*, pp. 114 et suivantes, admet l'année 428. Cfr. Lappenberg, *l. l.*, I, pp. 62-63; Turner, *l. l.*, I, p. 168; Haigh, *l. l.*, p. 19.

([2]) *L. l.*, p. 174.

([3]) Haigh donne, p. 167, le fondement, et pp. 173-174, le résultat de sa chronologie.

([4]) Par exemple, p. 20, anno 445, Stonehenge erected about this time (!). Une assertion défendue très-faiblement, p. 261.

tiqué par un autre auteur anglais assez hardi, lui-même, dans ses conjectures et ses conclusions ([1]).

Nous nous permettrons d'y ajouter quelques observations :

Année 425. Vortigern usurpe le trône. Son armée est défaite par les Pictes. Il appelle à son aide des Saxons.

Année 428. Horsa et Hengist arrivent, *par un cas fortuit,* et sont enrôlés dans les troupes de Vortigern; ils livrent bataille aux Pictes près de Stamford et reçoivent des renforts de leur pays (Jutland). Ils livrent un nouveau combat aux Pictes dans le Yorkshire et le Northumberland.

Année 429. Des renforts frais arrivent, envoyés par les Jutes. Une autre bataille est livrée dans le Northumberland. Horsa est désigné pour défendre les côtes du S.-E. Hengist épouse la fille de Vortigern, nommée Rumwen. Kent est cédé aux Jutes. Octa et Ebissa se rendent en Bretagne et arrivent avec Childéric.

Année 433. Vortigern est détrôné et Vortimer élevé sur le trône : il défait les Jutes sur les bords du Derwent, et, de retour à Aylesthorpe, en 434, il remporte, en 435, la victoire appelée Alleluia, et gagne la bataille d'Episford où Horsa succombe. Hengist succède à celui-ci comme roi de Kent. Il est défait par Vortimer et expulsé de la Bretagne.

Année 436, Vortimer étant mort, Vortigern est ré-

([1]) M. Taylor, *l. l.*, p. 309 (2), dit de l'ouvrage de M. Haigh, *Conquest of Britain*, p. 257. « This is an uncritical work, but contains a *large store of carefully collected and sometimes valuable facts.* »

tabli; il invite Hengist à revenir. Hengist, à son retour, défait les Bretons qui l'attendaient à Crayford.

Année 437. Essex et d'autres provinces sont cédées à Hengist.

Année 441. Il réussit à subjuguer une partie de la Bretagne.

Année 443. Ambrosius défait Hengist, le prend et le met à mort. Il fait la paix avec Octa, Ebissa et Ossa. Les Saxons sont chassés de Londres.

Année 444. Combat entre Ambrosius et Hengist II (personnage créé par M. Haigh. *Voy.* p. 289-299). Paix (l'an 444-449).

Année 450. Octa, Ebissa et Paccent (Saxons) descendent à Menevia. Guerres intestines (l'an 450-452).

Année 457. Ælle et ses fils arrivent et s'établissent sur les côtes de Sussex.

Année 465. Ils s'avancent dans l'intérieur du pays et demandent des renforts.

Année 467. Hengist II meurt. Son fils Aesc-Occa donne la Northumbria à Colgrim et lui succède dans le Kent. Commencement du règne d'Arthur. Ses hauts faits, assez mythologiques (l'an 467-493). Sa mort, etc., etc.

M. Haigh a fixé les dates de ces faits, assez douteux, comme points de repère de son essai pour mettre en harmonie (comme le titre de son livre l'indique) : « *The historia Britonum*, les ouvrages de Gildas, le *Brüt* et le « *Saxon Chronicle.* » Ses dates diffèrent quelquefois avec celles qui se trouvent dans l'important *Chronological abstrait*, des *Monumenta Britannica*, vol. I, p. 129-146, et comprenant les années A. D. 59-488. Elles sont tirées des

ouvrages contenus dans le premier volume (le seul paru jusqu'ici, 1869) de cette importante collection; ouvrages dont la valeur historique est jugée dans la préface, p. 106-128 (¹), comme chez *Lappenberg*, t. I, p. XXVI-LVIII dont l'introduction littéraire, p. XXIII-LXVIII, est digne de l'ouvrage qu'elle précède.

En parcourant les listes chronologiques que nous avons mentionnées, en les critiquant et en les confrontant, on s'assure que Beda s'est trompé d'une vingtaine d'années, en fixant l'arrivée de ces fameux Horsa et Hengist en

(¹) Pour notre époque, ce sont principalement les ouvrages suivants :

I. GILDÆ *Sapientis de excidii Britanniæ historia*, pp. 1-15, et *Epistola ejus*, pp. 16-46, Gilda naquit l'an 516. *Monumenta*, I, p. 15 (6). LATHAM, *l. l.*, p. 127. Son jugement sur cet auteur est très-défavorable, pp. 116-118. « He tells so little, that the question as to the value of his authorities is reduced to nearly nothing. » HAIGH, *l. l.*, pp. 3-6, défend l'authenticité de Gilda, que WRIGHT, *l. l.*, p. 298, dit avoir attaqué dans la *Biographia Britannica Literaria*.

II. *Eulogium Britanniæ sive historia Britonum*, auctore NENNIO, pp. 47-82. Nennius, disciple de l'évêque Elbot († 809), naquit vers la fin du VIIIe siècle, et écrivit son histoire des Bretons en l'an 858. *Monumenta*, p. 47 (o). LATHAM, *l. l.*, p. 120, dit qu'il n'y a pas de traces dans *Nennius* d'un historien. Sur ses sources, voyez *Monumenta*, I, p. 47 (6).

III. *Venerabilis* BEDÆ, *Chronicon sive de sex hujus seculi ætatibus*, p. 83-102. *Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, p. 103-289. Beda, moine et prêtre, naquit l'an 673 et mourut l'an 735. Il finit son *Historia* l'an 731. *Monumenta*, I, p. 103 (a). LAPPENBERG, *l. l.*, I, p. 76, dit de lui : « Beda, whose glaring deficiency in historic criticism has never been dulty attended to *followed in the one account the Kentish narratives, in the other, the Nord-Anglian authorities.* » « Beda haud semper sibi constare videtur. » *Monumenta*, I, p. 13 (a).

IV. *The Anglo-Saxon Chronicle*, pp. 291-466, etc., etc.

l'an 449, au lieu de l'an 428 ([1]). La Bretagne paraît avoir compris, entre les années 410-428 et peu après, quelques *civitates* (républiques) indépendantes, sans cesse rivales et bientôt subjuguées par des tyrans militaires, puisque, comme dit Turner ([2]), dans ce mal, le pire de tous, « la furie civile, » c'est l'épée qui finit par prévaloir. Un de ces tyrans, Gurthigernus (selon Gilda) ou Vortigern, paraît avoir dominé les autres dans la partie méridionale de l'île, lorsque Horsa et Hengist abordèrent les côtes ([3]).

C'est ici le lieu de dire quelques mots de ces personnages un peu mythologiques, du lieu de leur débarquement et de leur première possession, l'île de Thanet, à l'embouchure de la Tamise.

Horsa et Hengist sont cités comme ceux qui abordèrent les premiers dans la Bretagne pour aider les Bretons assaillis par les Pictes et les Scots. Ce rôle leur est attribué non-seulement dans les annalistes anglo-saxons, mais aussi dans les légendes frisonnes, coordonnées par les annalistes frisons ([4]), ainsi que dans les légendes des Nord-Frisons,

([1]) Lorsque les Romains quittèrent (410) la Bretagne, l'énumération des dates selon le style Romain, par consuls et empereurs, cessa. On ne commença pas alors à compter par les années écoulées depuis la naissance du Christ. Ce ne fut que dans le VIe siècle, que *Dionysius Exiguus* introduisit cette méthode, et on ne l'adopta en Angleterre qu'après la conversion de quelques rois anglo-saxons. LAPPENBERG, *l. l.*, I, p. 71.

([2]) *L. l.*, I, pp. 493-494 (2). Il cite PROCOPE, *Hist. Vandalorum*, qui affirme que depuis l'évacuation (410), l'île fut gouvernée par des despotes, « τυραννοις. »

([3]) TURNER, I, pp. 196 et 253.

([4]) LAPPENBERG, *l. l.*, I, p. 79 (3). Son traducteur Thorpe indique

et des habitants des îles longeant la côte du Schleswig. Ces dernières les font partir du Lister-Tief, détroit entre les îles Röm et Sylt, séparant encore aujourd'hui les Jutes des Nord-Frisons (¹). Nous verrons qu'en réalité les premiers qui abordèrent la Bretagne étaient des Jutes (²) habitant la Chersonèse Cymbrique et y relégués maintenant jusque dans sa partie septentrionale. Une preuve convaincante de cette assertion se trouve dans le royaume Jute, le seul que ce peuple forma, de Kent, de l'île de Wight et d'une partie du Hampshire (³). C'étaient des aventuriers ou des exilés que le hasard fit aborder dans la Bretagne méridionale avec leurs trois navires pouvant renfermer au plus trois cents guerriers (⁴). Ils descendirent sur cette côte, sinon déjà assaillie du moins menacée par

qu'*Occo Scharlensis*, l'annaliste frison, suivit Geoffroy de Monmouth. Comparez l'ouvrage à citer p. 27 (3), *The Cat-Stone*, p. 28 (4).

(¹) M. Nissen, *De Freske Sjemstin* (*le Miroir frison*, littéralement *sjem* ou *sjenstin*, la pierre qui luit où l'on se voit). Altona, 1868, p. 35. L'excellente carte se trouvant à la fin de l'ouvrage recommandable de notre ami C.-P. Hansen (à Sylt, une des îles nord-frisonnes), *Das Schleswigsche Wattenmeer und die friesischen Inseln*. Glogau, 1863, indique, au sud du *Lister-Tief*, mentionné dans notre texte, un banc de sable nommé *Hengist*. Plus au sud se trouve le *Horsbuller Steert*, un banc semblable.

(²) « De Jutarum origine sunt Cantuarii et Victuarii; hoc est ea gens, quæ Vectam (Wight) tenet insulam et ea quæ usque hodie (anno 731), in provincia occidentalium Saxonum (Essex), Jutarum natio nominatur, posita contra ipsam insulam Vectam. » Beda, *Monumenta*, I, p. 121.

(³) Bosworth, préface, *Dict.*, p. xv, p. xxi. Leurs possessions en Bretagne étaient en rapport avec leur nombre.

(⁴) Turner, *l. l.*, I, 255 (11).

les Pictes, qui occupaient déjà la partie septentrionale de l'île.

On objecte leurs noms Horsa et Hengist, comme éponymiques (¹) ou sentant des épithètes poétiques, car Hengist est le *cheval de bataille,* et Horsa (Ross) *le cheval ordinaire.* Mais outre que nous avons déjà dit que l'on trouve encore ces noms dans leur patrie, ils se retrouvent aussi dans une quantité de noms locaux de l'Angleterre (²), ainsi que ceux de leur famille et contemporains mentionnés dans ces mêmes annales plus ou moins apocryphes (³). Si l'on rejette toute l'histoire de la première descente des Jutes, Horsa et Hengist, à cause de leurs noms chevaleresques, ou du moins si l'on s'en sert comme arguments contre la probabilité des faits mentionnés, on peut de même nier la découverte de l'Amérique par un Colomb, ou les recherches, voyages et aventures d'un Drake et Hawkins, ou les

(¹) Wright, *l. l.*, p. 391; Taylor, *l. l.*, p. 309; Palsgrave, *l. l.*, I, p. 394. On y trouva même une allusion au cheval sacré des Germains (Tacite, *Germ.*, cap. X), et au cheval blanc des armoiries de Kent. Lappenberg, I, p. 79. Ce cheval sur la bannière aurait fourni l'origine de la légende, et ainsi de suite aux narrations de Geoffroy de Monmouth. Thierry, *Histoire de la conquête*, etc., I, p. 16, y trouve au contraire un emblème de bannière conforme aux noms des deux chefs.

(²) Taylor, *l. l.*, pp. 309-310. et surtout Haigh, *l. l.*, pp. 150-151.

(³) Taylor, *l. l.*, pp. 151 et suivantes, et surtout un petit ouvrage très-intéressant : *The Cat-Stone* (Édimburgshire) : *is it not the tombstone of the Grandfather of Hengist and Horsa?* by J.-Y. Simpson. Édimburg, 1862. Le savant auteur s'attache à prouver que ce *Cat-Stone* (pierre ou monument, souvenir d'une bataille, *Cat*), à Kirklisten, avec l'inscription In (h)oc tvmvlo iacet vetta : victv, a été érigé en l'honneur du grand-père de *Horsa et Hengist.* Cfr. Haigh, *l. l.*, pp. 141-142.

exploits du général Wolf, etc. ([1]). Bède nous assure que, de son temps (673-735), on montrait encore dans le duché de Kent un monument (Cat-Stone?) érigé à la mémoire de Horsa (tué l'an 436 dans la bataille d'Épisford ([2]).

Les historiens anglais, même ceux qui rejettent les récits poétiques([3]), sont d'accord que la première possession des Jutes dans la partie méridionale de la Bretagne fut une île nommée en langue bretonne Ruichin ([4]) et dans la langue des nouveaux possesseurs Taneth ou Thanet. Selon Taylor ([5]), c'est un nom qu'on retrouve dans Solinus, auteur qu'il croit être du IVe siècle au plus tard.

La situation de cette île était très-favorable pour dominer la Tamise. On vante sa fertilité et son agréable climat ([6]).

Le commencement du règne jute-anglo-saxon était sans doute bien petit ([7]), mais ils avaient en leur pouvoir le

([1]) SIMPSON, *l. l.*, p. 29 (1).

([2]) SIMPSON, *l. l.*, p. 50 (2), donne le récit littéraire des recherches faites à cause de ce monument, dont LAPPENBERG, *l. l.*, I, p. 72 (3), fait aussi mention.

([3]) Par exemple, PALGRAVE, *l. l.*, I, p. 394.

([4]) NENNIUS, *Monumenta*, I, p. 63 (3). Dans les variantes *l. l.*, on lit *Ruoihin*, *Ruiochim*, *Ruochin*, « quæ lingua eorum *Taneth*, Britannico sermone *Ruichin* vocatur. »

([5]) TAYLOR, *l. l.*, p. 138. LAPPENBERG, *l. l.*, I, p. 68 (2), indique un document de l'an 692, où l'on retrouve ce nom.

([6]) « Felix Thanet sua fecunditate, insula arridens, bona rerum copia, regni flos et thalamus », etc., *Jocelyn*, dans LAPPENBERG, I, p. 68 (2). BEDA le décrit ainsi, cap. XXV (*Monumenta*, I, p. 130 (D)) : « Est autem ad orientalem Cantiæ (Kent) plagam Tanatos insula non modica, quam a continenti terra (Kent) secernit fluvius Vantsumu (Wanstum), etc » Sur la situation très-modifiée par alluvions de cette île, *voy.* TURNER, I, p. 255 (12).

([7]) BEDA, *l. l.*, l'indique ainsi : » Magnitudinis juxta consuetudinem,

port par lequel leurs compatriotes pouvaient entrer dans la Bretagne, comme autrefois les Romains par celui de Rutupia (Richborough) dans la même île ([1]).

Quand l'apôtre Augustin, plus tard archevêque de Canterbury, arriva, en l'an 597, en Kent, le roi Ethelbert (560-616), quoique encore payen, l'accueillit favorablement et lui indiqua l'île de Thanet pour demeure ([2]).

Il est remarquable que feu M. Rethaan Macaré ([3]) nous ait donné un petit denier ou *sceatta,* selon lui, avec la légende TANVM, dans laquelle il lit par syncope Tanetum, et qu'il attribue au roi prénommé.

Il va sans dire que, dès que les Jutes eurent le pied ferme sur cette partie riche ([4]) et déjà civilisée d'une immense île, ils se hâtèrent d'appeler à leur aide des compatriotes ([5]);

æstimationis Anglorum (*o*) familiarum sexcentarum. » L'éditeur de Beda, M. S(harpe), note (*o*), observe « Hidarum sive carrucatarum. Portio terræ est centum circiter acrarum (*acres*), cujus cultura familiæ alendæ sufficiat. »

([1]) Les Jutes descendirent à Ebbs-fleet ou Ypwines-fleet. Turner, *l. l.*, I, p. 255 (12), près de Richborough. Cfr. Wright, *l. l.*, p. 121.

([2]) Beda, *l. l.*

([3]) *Tweede verhandeling over de by Domburg gevonden romeinsche, frankische, brittanische en andere munten* (*). Middelburg, 1856, p. 37, pl. I, n° 24, reproduite par nous sur la pl. F, n° 4.

([4]) Wright, *l. l.*, p. 111. « Kent's discoveries show a greater degree of wealth and refinement than the other Saxon or Anglian kingdoms. *Voy.* la pl. *l. l.*

([5]) Nennius, cap. XXXVII. « Qui reversi sunt cum chiulis (kielen =

(*) Nous recommandons ces dissertations sur les monnaies anciennes, etc., trouvées sur le rivage de Domburg (Zélande-Pays-Bas), à l'attention de nos lecteurs. Les monnaies franques et anglo-saxonnes sont presque toutes reproduites dans le dernier volume du grand ouvrage de M. Van der Chijs.

mais, comme nous l'avons précédemment indiqué, il est impossible, ou du moins très-difficile, d'indiquer toutes les circonstances qui accompagnèrent leur conquête du pays de Kent, de l'île de Wight et d'une partie du Hampshire ([1]). Horsa a succombé dans une bataille l'an 435. Hengist est mis à mort en l'an 443, mais leurs successeurs continuent à régner sur le territoire indiqué, et parmi les huit royaumes qui forment enfin, dans l'an 586, l'Heptarchie ou plutôt l'Octarchie, si connue, on ne compte qu'un seul royaume jute ([2]).

Il serait trop long et assez fastidieux pour nos lecteurs d'entrer ici dans des détails pour esquisser l'occupation par les Saxons et les Angles du reste de la Bretagne, et pour

vaisseaux). » XVII. Cfr. *ibid.*, cap. XLVI. « Vocando chiulas cum ingenti numero virorum bellatorum et fortium. » *Monumenta*, I, pp. 63 et 67; TURNER, *l. l.*, I, p. 326 (6).

([1]) TURNER, *l. l.*, I, 258.

([2]) Un passage remarquable et qui prouve que, longtemps après, les Jutes n'étaient pas encore oubliés, se trouve dans les lois d'Édouard le Confesseur (1042-1066), « Guti cum veniunt suscipi debent et protegi in regno nostro *sicut conjuncti fratres, sicut propinqui et proprii cives* regni hujus. Exierunt nempe quondam de nobile sanguine Anglorum, scilicet de Engra civitate et Anglici de sanguine illorum et *semper efficiuntur populus unus et gens una.* » BOSWORTH, *Dict.*, p. L (§), et l'article très-intéressant de M. KARL MARCK, *Die Insel der Nerthus*, dans la revue *Germania*, 1859, IV, p. 395. Il fixe l'attention sur la découverte faite par le professeur Henri Leo, près de Heidelberg, d'une grande quantité de noms synonymes de lieux en Kent, domicile des Jutes émigrés. Il donne, pp. 396-399, une liste contenant vingt-six de ces noms synonymes. HAIGH, *l. l.*, p. 109 (2), dit : « The law of Gavelkind, we are said to have been indebted to the Jutes, who settled mainly in Kent : and in *Kent, where the Jutish custom of gafelkind exists, the rule still continues to be observed that an heir comes of age at fifteen.*

indiquer la formation des huit royaumes, savoir : un jute, trois saxons et quatre angles, existant dans l'année indiquée, 586.

Le premier royaume saxon paraît avoir été établi par Ella, dans le voisinage de celui des Jutes, sous le nom de royaume des Sud-Saxons, *South-Sax,* maintenant Sussex.

Dans l'an 494, une colonie puissante arriva conduite par Cerdic et se fixa à l'ouest du Sussex. Après leur établissement définitif, en 519, on nomma ces colons les West-(Ouest) Saxons (Wessex). Leur territoire embrassait la partie septentrionale du Hampshire, les comtés de Berks, Wilts, Dorset, Somerset et Devonshire, et une partie des Cornouailles.

Le troisième royaume saxon, datant de l'an 521, est fondé dans l'Essex et le Middlesex et la partie méridionale de Hertfordshire, sous le nom de East-Saxons, East-Sax ou Essex, Saxons de l'orient (1).

On voit que le territoire saxon avait une grande étendue. Pourtant il était moins vague que le nom saxon à l'égard de la Grande-Bretagne.

Thrupp (2) observe très-judicieusement que l'on confond ordinairement dans ce nom général tous les Anglais vivant entre les années 445-1066, espace aussi long, dit-il, que celui qui nous sépare maintenant du roi Henri III (1216-1272). On se représente ordinairement tous les Saxons, comme tous les anciens, vivant simultanément et que

(1) Bosworth, *Dict.*, p. xv, donne cet aperçu ainsi que le suivant sur le temps des établissements des royaumes saxons et angles dans la Bretagne, comme le résumé de ses recherches.

(2) *L. l.*, p. 3 (1).

Hengist (428) et Harold (1066) étaient des amis intimes. Pourtant, il y avait une aussi grande différence entre les idées morales, les mœurs et les usages du temps de Hengist et ceux du règne d'Édouard le Confesseur (1042-1066) qu'entre ce qui existait en Angleterre sous Henri VII (1465-1509) et l'Angleterre d'aujourd'hui (1).

La conquête de la Bretagne, d'abord commencée par les Jutes, puis continuée par les Saxons et terminée par les Angles, ne se fit que successivement et pendant un grand laps de temps. Elle ne pouvait se faire que très-lentement, car les forces des assaillants n'étaient pas égales à celles des Bretons attaqués. La division du territoire, les guerres continuelles des petits états bretons entre eux, leur jalousie mutuelle les livraient séparément à la merci de leurs agresseurs d'outre-mer. Ceux-ci n'avaient pas à combattre des forces nationales réunies, mais des forces jalouses et séparées (2). Ce fut la cause principale de leur triomphe final.

Mais d'où venaient ces Saxons? En partie de l'Allemagne et en partie de la Gaule, du *Littus Saxonicnm Gallicum* renforçant ceux du *Littus Saxonicum Britannicum*.

La Confédération germanique, connue sous le nom de Confédération des Saxons, occupa la plus grande partie de la Germanie inférieure, basse ou septentrionale où l'on parle encore aujourd'hui ce dialecte dit *plat-deutsch* ou vieux saxon (3). Elle comprit : 1° les Estphaliens sur les bords

(1) Thrupp, *l. l.*, p. 2.
(2) Turner, *l. l.*, I, p. 348.
(3) « De Saxonibus, id est ea regione quæ nunc antiquorum Saxonum

orientaux du Wéser (la Visurge); 2° les Westphaliens longeant les bords occidentaux de la Visurge jusqu'au Rhin et jusqu'au Zuiderzee; 3° les Angravariens placés entre les deux premiers et sur les côtes de la mer du Nord; 4° les Nord-Albingiens, depuis l'Elbe jusqu'au Danemark, et, enfin, 5° les Trancs Albingiens, en partie.

Une faible partie seulement de ces peuples se transplanta dans la Grande-Bretagne. Le nom saxon resta en Allemagne, et le petit royaume de Saxe est encore aujourd'hui un débris de l'immense territoire que la Confédération couvrit autrefois de ce nom.

Les Angles, leurs voisins du Nord, au contraire, comme nous l'indiquerons, quittèrent complétement et presque sans exception leur territoire, à tel point que leur nom s'évanouit parmi les peuples germains.

Mais il surgit plus glorieux de l'autre côté de la mer du Nord, pour se faire connaître et respecter sur presque tous les points du globe, d'un pôle à l'autre!

La plus grande part à l'honneur d'avoir fondé trois royaumes saxons dans la Bretagne, paraît pourtant revenir aux Saxons d'outre-Manche, c'est-à-dire les Saxons *ex littore Saxonico Gallico*. Réunis aux Saxons déjà sédentaires dans le *littus Saxonicum Britannicum*, ils créaient les royaumes de Sussex, de Wessex et d'Essex.

Pour prouver cette thèse, nous renvoyons nos lecteurs à

cognominatur venere *Orientales* Saxones (*Essex*), *Meridiani* Saxones (*Sussex*), *Occidani* Saxones (*Wessex*). BEDA, *l. l.*, *Monumenta*, p. 121. Les nouvelles de M. Fritz Reuter ont fixé l'attention sur ce dialecte parlé encore de nos jours par des millions d'Allemands.

quelques pages précédentes, et surtout à l'opuscule déjà souvent cité du professeur Schaumann ([1]). Il indique que le savant Vignerius, dans son *Tractatus de origine veterum Francorum* ([2]), avait déjà très-bien soupçonné qu'une grande partie des faits attribués aux peuplades saxonnes de l'Allemagne appartenait aux Saxons du littoral. La découverte d'un *littus saxonicum* dans la *Notitia dignitatum* fit depuis ouvrir les yeux et les fixer sur les relations entre les côtes opposées, déjà florissantes au temps de Jules-César ([3]), et entretenues depuis comme nous l'avons indiqué.

De telles relations n'existaient nullement alors avec les Saxons de la Germanie, plus éloignés des Bretons et presque inconnus à ceux-ci. Assaillis par leurs barbares mais vaillants voisins du nord, les Pictes, ils eurent recours à leurs voisins d'outre-Manche, guerriers qu'ils connaissaient, et demandèrent leur assistance.

Le souvenir du grand pirate Carausius, régnant des deux côtés de la Manche, ne peut pas être déjà complétement effacé alors chez les Saxons du *littus Saxonicum Britannicum*, affaiblis par leurs divisions et leurs querelles. On implora leur aide; c'étaient d'anciens alliés. Ils répondirent à l'appel, mais le secours prêté d'abord et consistant en un petit nombre d'hommes fut suivi d'une émigration générale et terminée par la prépondérance des deux peuples.

([1]) *Zur Geschichte der Eroberung Englands, durch germanische Stämme*, §§ 1 et 2.

([2]) Duchesne, I, pp. 160 et suiv.

([3]) *Bellum Gallicum*, III, 2.

Quant aux Saxons établis dans la Gaule, leur émigration successive ([1]) et non spontanée et par suite d'une seule conquête, comme plus tard celle des Normands (1066), coïncide avec l'envahissement toujours croissant de la Gaule romaine par les Francs.

A mesure que ceux-ci pressent les Saxons du *littus Saxonicum Gallicum*, ces derniers passent la Manche, jusqu'à ce qu'à la fin le nom saxon disparaît de la Gaule ([2]) et est remplacé par celui des Francs, vers la fin du VIe siècle([3]).

Les faits suivent et s'accordent ainsi parfaitement.

Nous verrons plus tard que la numismatique ne s'y oppose pas, qu'elle confirme, au contraire, cette suite d'événements accomplis dans ces temps reculés et obscurs.

([1]) Palsgrave, *l. l.*, I, p. 396, les nomme « distinct enterprises of independent aventurers. »

([2]) Schaumann, *l. l.*, p. 28, indique que les *Gesta regum Francorum* nomment une fois le *Pagus Suessionensis, Pagus Saxonegus*, et que Fredegaire, dans son *Chronicon*, nomme la ville de Soissons *Saxonis*.

Voici le commencement du poème *l'Estorie des Engles solum la translation Maistre Geffrei Gaimar. Monumenta Britannica*, I, p. 764.

Li Angleis tuz jurs acreisseient;
Car de ultre mer sovent venaient.
Cil de Seissoigne et de Alemaigne,
S'ajustent à lur compaigne.
Pur Dan Hengis, lur ancessur,
Les altres firent d'els seignur.
Tuz jurs si com il conqueraent,
Des Engleis la reconnuissaient :
La terre kil vont conquérant,
Si l'apelent Engeland.

([3]) Lelewel, *Réapparitions du type gaulois*, p. 11. « Les Francs s'emparèrent, 486-507, du centre et du nord de la Gaule. »

Les troisièmes envahisseurs, arrivés en dernier lieu, mais avec des forces tellement supérieures, qu'ils purent donner leur nom à toute la Bretagne, furent les Angles.

On dérive leur nom du mot *angel, aculeus hamatus* (1), joint au nom saxon, comme Anglo-Saxon; la première partie dénote le *species*, la seconde le *genus* (2).

Tous les Angles étaient des Saxons, faisant partie de la Confédération saxonne, mais tous les Saxons n'étaient pas des Angles (3).

Jusqu'au milieu du VI[e] siècle de notre ère, ce fut un peuple très-obscur, qui, comme un brillant météore (4), apparut subitement à l'orient pour se diriger vers l'occident et s'éteindre dans la Bretagne.

Leur teint est blanc, leur visage agréable et leur chevelure longue et soyeuse (5). Leur langue était plus aiguë et plus plate que la langue ouest-saxonne et s'appelait autrefois le dialecte dano-saxon. Puisqu'ils se fixaient dans l'Est-Anglia, la Northumbria et la partie méridionale de l'Écosse, il faudrait plutôt le nommer le dialecte northumbrien ou est-anglian (6).

(1) Bosworth, *l. l.*, p, LI, § 48. Taylor, *l. l.*, p. 82

(2) Id., § 46.

(3) Latham, *l. l.*, pp 191-195, cité dans Taylor, *l. l.*, p. 82.

(4) Latham, *l. l.*, pp. 143-145.

(5) Angli candidi corporis ac venusti vultûs, capillorum quoque forma egregia angelicam habent formam. Ainsi jugea le pape Grégoire (*de visu*), Année 592-596, comme Bède l'atteste Voy. *Monumenta*, pp. 148-149.

(6) Bosworth, pp. XXI et XXII. Les dialectes jute, saxon et angle ne différaient probablement pas beaucoup De même, les Francs avaient un langage communiquant avec celui des Anglo-Saxons. « Naturalis ergo lingua Francorum communicat cum Anglis, » dit Guilielmus Malmes-

Quantité d'écrits anglo-saxons ont bravé les temps.

Presque tous sont maintenant imprimés et conservés pour la postérité.

On parla l'anglo-saxon en Angleterre jusqu'à l'année 1258 ([1]).

D'où venaient ces Angles? Bèda Venerabilis nous indique leurs demeures comme situées entre celles des Jutes et celles des Saxons ([2]). Ils occupaient donc la plus grande partie de la Chersonèse cymbrique, probablement longeant au sud l'Eider. La capitale de ce pays fut plus tard Haddeby ou Haithaby, en langue anglo-saxonne Haede, dans le Schleswig ([3]).

Les Jutes étaient leurs voisins au nord : les Nord-Frisons demeurant sur les îles à l'ouest ([4]).

buriensis, cité par Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, Bruxelles, 1835. in-12, t. I, p. 53, en rappelant la mission évangélique du pape Grégoire (année 596) en Angleterre.

([1]) Bosworth, *l. l.*, p. xvii.

([2]) Advenerunt autem de tribus Germaniæ populis fortioribus, id est de Saxonibus. Porro de Anglis hoc est de illa patria, quæ Angulus dicitur *et ab eo tempore usque hodie manere desertus* inter provincias Jutarum et Saxonum » Lappenberg, *l. l.*, t. I, p. 89, observe que ce témoignage de Bède, vivant lui-même dans un royaume angle et à peine un siècle après sa fondation, est ici très-valable.

([3]) Bosworth, *l. l.*, p. xlvii, § 35.

([4]) Karl Marck, *Germania*, IV, p. 388, combat victorieusement, pp. 388-392, l'opinion du professeur Dahlmann, *Geschichte Dänemarks*, t. I, p. 15, qui place la demeure primitive des Angles, leur *ursitz*, au sud, sur l'Elbe, et les fait partir *de là au Schleswig*, tandis que M. Marck les fait partir *du Schleswig pour la Bretagne, les Pays-Bas, la Belgique et les environs de Heidelberg*. Il leur fait occuper les îles d'Alsen, Fuhnen, etc., jusqu'au Grand-Belt, p. 388. Ce qui, dit Latham, *l. l.*,

Le nom des Angles s'est conservé jusqu'à nos jours dans la petite province Angeln, située entre le Schlei et le golfe de Flensbourg ([1]).

Leur émigration vers la Bretagne, dont on fixe ordinairement le commencement à l'an 527, était tellement complète (jointe probablement à d'autres émigrations vers le sud, avant ou après cette date) que leur sol natal fut dépourvu d'habitants ([2]).

Wright ([3]) observe que la relation du premier débarquement, dit de Hengist et Horsa, est fondée sur des traditions de Kent, au sud de la Bretagne. Il suppose que ces Jutes (il les nomme Angles) étaient précédés par d'autres Angles dans le Nord. Nous n'en avons de connaissance historique que quand, depuis longtemps, ils sont en possession paisible de toute la contrée comprise entre l'Humber jusqu'au Vallum ou rempart, mur d'Antonin, formant les deux royaumes de Bernicie (au nord) et celui de Deira (au sud). Il suppose que, peu de temps après que les Romains avaient quitté la Bretagne (410), les villes romaines importantes septentrionales Eburacum (Eofor-wic-York) Pons Ælii (Munucesceaster, Monkschester) et d'autres ont appelé les Angles pour les assister

pp. 148-153, semble tiré de l'ouvrage de M. de Dahlmann et ne sert qu'à rendre la question plus confuse.

([1]) Karl Marck, *l. l.*, p. 389.

([2]) *Voy.* Bède, dans notre note ([1]) de la page précédente. Le lieu désigné par Nennius « ita ut insulas de quibus venerunt absque habitatore relinquerunt. » C. 38, cité par Turner, *l. l.*, I, p. 326(6), regarde les Jutes, qui possèdent encore des îles, celle de Röm, par exemple.

([3]) *L. l.*, p. 390.

contre les Pictes, qui avaient déjà dévasté les autres villes septentrionales.

Comme nous l'avons déjà dit, on place ordinairement le commencement des invasions des Angles à l'an 527 (1), lorsqu'ils commençaient à former le royaume d'Est-Anglia comprenant le Norfolk, le Suffolk, Cambridge et une partie du Bedfordshire (2). La colonisation était faite par deux grandes tribus, appellées le North Folk et le South Folk, peuplade du nord et du sud (3).

Le chef de clan Ida commença l'an 547 à s'établir dans la Bernicie, comprenant le Northumberland et la partie méridionale de l'Écosse entre le Tweed et le Firth (ou baye) de Forth (4).

Un autre chef de clan, Ella, conquit, vers l'an 559, le royaume de Deira (Deoramaeyð), situé entre l'Humber et le Tweed, comprenant les comtés de York, Durham, Northumberland, Westmoreland et Lancashire (5).

Le quatrième royaume angle, dit de Mercie, était formé par Crida, vers l'an 586, et comprenait les comtés de Chester, Derby, Nottingham, Lincoln, Leicester, Northampton, Rutland, Huntingdon, la partie septentrionale de Bedshire, ainsi que Hertford, Warwich, Bucks, Oxon,

(1) Turner, *l. l.*, I, p. 398, se fiant à Mathieu de Westminster. *Voy.* l'index au mot *Angeli*, à la fin des *Monumenta britannica*, vol. I.

(2) Bosworth, *l. l.*, p. xvi.

(3). Palgrave, tom. I, p. 443. Étaient-ce des Angles venant directement du Nord (Schleswig-Holstein-Elbe) et des Angles déjà antérieurement émigrés vers les Pays-Bas, situés plus au sud?

(4) Bosworth, *l. l.*, p. xvi.

(5) Id.

Worcester, Hereford, Gloucester, Stafford et Salop ([1]).

L'Octarchie était donc complète en l'an 586 ([2]), mais elle ne dura pas longtemps. Dès que les Saxons, les Angles et les Jutes devinrent sédentaires, ils commencèrent à guerroyer entre eux et à se rendre maîtres des royaumes adjacents.

Ce que firent les Anglo-Saxons-Jutes est en sens inverse de ce que firent plus tard les Espagnols, les Portugais, les Anglais et les Hollandais dans les Indes. Mais là ce sont des barbares qui subjuguent un peuple romanisé : ici ce sont des peuples civilisés qui domptent par leur science et leur esprit supérieur des peuples moins civilisés.

Les deux catégories de conquérants mettent pourtant presque toujours les mêmes moyens en pratique pour obtenir les effets désirés. Une seule petite île (Thanet), un

([1]) Id. Beda, *l. l.*, lib. I, cap. XV, *Mon.*, I, p. 121, les énumère ainsi : « Porro de Anglis... Orientales Angli, Mediterranei Angli, Merci, tota Nordanhymbrorum progenies, id est illarum gentium quae ad Boream Humbri fluminis inhabitant, caeterique Anglorum populi sunt orti. »

([2]) Bosworth, *l. l.*, p. xvi. L'Octarchie se forma : 1° Kent par Hengist, année 428 et suivantes; 2° Sussex, avant l'année 500, par Ella; 3° Wessex, année 519, par Cerdic; 4° East-Anglia; 5° Essex; 6° Bernicie, année 547, par Ida : 7° Deira au sud du Tee, par Ella; 8° Mercie au sud du Humber. Turner. vol. I, p. 323. Il observe à propos *l. l.*, I, p. 276, que, sans l'aide puissante des Angles, qui se jetaient en masse sur la Bretagne, les Saxons, restés à peu près seuls, auraient été chassés à la longue, comme cela arriva déjà une fois lors de la faible colonisation jute, ou du moins qu'ils ne se seraient pas rendus maîtres de tout le pays. Resserrés sur les côtes d'une grande île, comme les Hollandais actuellement aux îles Bornéo, Célèbes, etc., ils auraient joué le même rôle que les Normands dans la Gaule.

seul port occupé chez les uns : un seul comptoir fortifié peu à peu, forçant *Jacatra,* la ville du sultan javanais, depuis devenue Batavia, la capitale des Indes néerlandaises. Ou, si l'on veut une comparaison plus frappante, que l'on observe alors la carte intéressante, coloriée, du livre de M. Taylor, et l'on verra comment des noms anglo-saxons couvrent la Bretagne. Le Wallis, le nord de l'Écosse et le sud du Cornouailles seuls ont conservé leurs noms celtiques, puisque les anciens Bretons et Pictes qui s'y retiraient, n'étaient domptés ni par les Romains ni par les Anglo-Saxons (1). La même chose se voit encore dans l'Amérique, où, de jour en jour, les Indiens se retirent et leurs pays se couvrent de noms de lieux étrangers.

Il nous reste encore à dire un mot sur deux peuples intimement liés avec les Angles et dont des membres ou des familles paraissent avoir précédé, accompagné ou suivi leurs pérégrinations sur la mer du Nord. Ce sont les Frisons et les Varini ou Warners.

Procope, dans son important ouvrage sur la guerre

(1) La même carte indique par ses couleurs comment les éléments danois et norvégien se répandirent dans l'île, renversant l'élément anglo-saxon. Comparez Taylor, *l. l.*, p. 160(3), qui dit qu'on a tâché de déterminer les districts saxons-angles au moyen de leurs dialectes; mais que c'était chose très-difficile à faire « The Saxon pecularities pass into those of the Anglians, the Anglians into those of the Danes and these again in those of the Norwegians. The Danish inroads were the continuation, under another name of the earlier anglo-saxon expeditions. »

contre les Goths (¹), écrit à peu près cent vingt ans après la première descente des Jutes dans la Bretagne, dit que la Bretagne, de son temps († l'an 535), était habitée par trois peuples nombreux, les Bretons, les Angles et les Frisons. Il omet donc les Saxons, tandis que Bède, qui vivait beaucoup plus tard (l'an 673-735), omet les Frisons et les remplace par les Saxons et les Jutes. Les noms des trois royaumes d'Essex, Wessex et Sussex indiquent pourtant que l'élément saxon était fortement représenté dans l'immigration, et puisqu'on ne trouve pas un royaume frison, comme un royaume jute (Kent), il est à supposer que les Frisons immigrés dans la Bretagne ont disparu entre les Angles et les Jutes.

Ils étaient les voisins de ceux-ci; car il faut ici laisser de côté les Frisons proprement dits, ceux de la Frise majeure, *Frisia major*, la Frise de nos jours, notre pays natal, ceux de l'Est-Frise ou ceux de l'Ouest-Frise (West-Friesland, Noord-Holland), mais chercher ces Frisons dans le Nord. Ils longeaient comme Strand-Frisons (Frisons du rivage) (²) les côtes occidentales du Schleswig, et habitaient alors et habitent encore aujourd'hui des îles jadis beaucoup plus grandes, mais depuis rongées, déchirées par le terrible Océan qui se brise sur leurs côtes.

S'associant à leurs voisins, les Jutes et les Angles, des familles nord-frisonnes doivent avoir passé la mer, puisque des traces de leur séjour en Angleterre se retrou-

(¹) Libro IV, cap. XX (*Monumenta*, I, p. LXXXIV), *Βριττίαν δὲ τὴν νῆσον ἔθνη τρία πολυανθρωπότατα ἔχουσι.... Ἀγγίλοι τε καὶ Φρίσσονες καὶ οἱ τῇ νήσῳ ὁμώνυμοι Βρίττωνες.*

(²) TURNER, *l. l.*, I, p. 319–320.

vent encore (¹), soit dans des noms synonymes (*patronymica*) (²), soit dans des noms de lieux (³) ou dans des usages encore communs (⁴).

(¹) TAYLOR, *l. l.*, p. 123(5) et pp. 138-139. Il retrouve des Frisons surtout dans le district de Holderness (Yorkshire), près de la ville de Hull, entre le Humber, la mer et les forêts (the wolds). Holderness est la seule partie de l'Angleterre où la terminaison frisonne *um* au lieu de la terminaison usitée anglaise *ham*, se retrouve dans des noms de lieux. De plus, on retrouve dans le Holderness, les villages Arram, Rysom, Ulrom, comme Arum, Reitsum, Ulrum en Frise TAYLOR, *l. l.*, veut même retrouver dans les Παρίσιοι (en lisant Farisioi, des Frisii, que Ptolémée place justement dans le Holderness), d'anciens colons frisons. L'ouvrage important de M. GEORGES POULSON, *the History and Antiquities of the seigneury of Holderness*, 2 forts volumes in-4°, Hull, 1840-1843, consulté par nous, n'aborde pas encore cette question.

WRIGHT, *l. l.*, p. 252, dit que Mancunium (Manchester) était une colonie d'une cohorte de Frisons, appelés dans les inscriptions Frisingi, Frisones et Frisavi. Consultez l'ouvrage de THOMAS DUNHAM WHITAKER, *the History of Manchester*, London, 1773, I, p. 160, et l'ouvrage cité par Simpson, *the Cat Stone*, p. 38, *Memoir of the roman garnison at Manchester*, by Dr BLACK, Manchester, 1849. Sur des inscriptions funéraires de légionnaires frisons morts en Bretagne, *voy.* la collection qu'a publiée la Société frisonne d'histoire, etc., dans le *Vrije Fries*, III, pp. 1-7, IX. pp. 327-328.

(²) BOSWORTH, *l. l.*, p. LIX, § 53. Sa liste est susceptible de grands développements.

(³) TAYLOR, *l. l.*, p. 138-139 et p. 268(3). On retrouve un Friesthorp (Lincolnshire), deux Frisbys (Leicestershire), Frieston (Lincestershire et Sussex, deux en Suffolk), Frystone (Yorkshire), Friesden (Bucks), Frisdom (Wilts), Frismerth autrefois en Yorshire. Cf. HAIGH, *l. t.*, p. 137. Il dit même, p. 142 : « The Frisians who migrated hither in large number. » Plus tard, on les rencontre encore dans les annalistes; par exemple, dans l'an 679, un marchand d'esclaves frison, WRIGHT, p. 442, ou se battant avec les Saxons contre les Danois.

(⁴) BOSWORTH, *l. l.*, pp. LIV et LV, §§ 54 et 55, donne un exemple

Les relations intimes des Angles et des Frisons avec le continent, résultent du fait qu'ils avaient un législateur commun, dit Wulemar (¹).

Les relations intimes des Angles et Werini (Warners) résultent de la loi qui porte le titre de *lex Angliorum et Werinornm* hoc est *Thuringorum*. M. H. Muller (²) dit que cette loi a été composée vers l'an 556. Les Angles et les Werini (les 'Ονίρουνοι de Ptolémée) étaient des voisins, ils longeaient la rive droite de l'Elbe.

Quelques noms de lieux (³), en Angleterre, paraissent indiquer que des Warners ont aussi passé la mer du Nord, soit primitivement, lorsque les Angles quittaient leurs demeures dans la Chersonèse Cimbrique, soit plus tard, partant des ports des Pays-Bas. Comme nous retrouvons

très-remarquable. Comme on sait, l'anglo-saxon se rapproche infiniment de la langue frisonne, encore parlée et ayant une littérature intéressante, digne d'être plus connue des étrangers. LATHAM, *l. l.*, pouvait dire : « The Germean genuine and typical is not to be found within the four seas (of Britannia), *the nearest approach being the Frisian of Friesland.*

(¹) PALSGRAVE, *l. l.*, I, p. 42. La *Lex Frisionum* a une *Additio Sapientum*, inscrite avec le nom de Wulemarus aux titres I, II, III et VIII, de même que la *Lex Angliorum et Werinorum*, tit. V, § 12. *Voy.* aussi : *Lex Frisionum, edente Karolo, libero barone de Richthofen, repetita curis Societatis frisiacae.* Leovardiae, 1866, pp. XLII–L et p. 87.

(²) KARL MARCK, *Germania*, IV, p. 394, où il traite, pp. 392-395, des *Warners*. L'ouvrage de M. MULLER est intitulé *Der Lex Salica und der Lex Angliorum et Werinorum Alter und Heimat*. Würzburg, 1840.

(³) Deux Warnborough's en Hampshire, Warrington (Lancashire et Bucks), Werrington (Devonshire et Northamptonshire) TAYLOR, *l. l.*, p. 129.

des Angles délogés dans la Gueldre (*Englanderholt*), etc. ([1]), nous rencontrons des Warners à l'embouchure du Rhin près de Leyde ([2]) et Procope nous a conservé une légende très-curieuse de ce séjour ([3]), datant à peu près de l'an 548.

Terminons la partie historique de notre *Essai* par des observations sur l'introduction du christianisme dans la

([1]) *Voy.* les recherches savantes et intéressantes de feu M. P. C. Molhuysen, citées déjà par nous dans cette Revue, 4e série, t. I, p. 394. Molhuysen pensa que la plus grande partie des Angles traversa les Pays-Bas. Il donne dans les *Bijdragen*, 1861, II, pp. 185-194, et *ibid.*, pp. 1-6, *Boekbeschouwing*, un grand nombre de lieux dans l'Angleterre tirés des *Public Records*, conformes à des noms de lieux dans les Pays-Bas. L'opinion que l'invasion des Anglo-Saxons partit des côtes des Pays-Bas est aussi celle de M. Pearson, *The early and middle ages of England*, London, 1861, p. 61, cité dans M. W. Moll, *Kerkgeschiedenis van Nederland*, Arnhem, 1864, I, p. 11 (4).

Lappenberg, dit Schaumann, p. 38, a prouvé par la comparaison et par la conformité des lois anglo-saxonnes et la *Lex Angliorum* et *Werinorum* que ces débris appartenaient à un seul et même peuple.

([2]) Warmond, village près de Leyde. Mond, Munde, château, schloss.

([3]) Procopius, *de Bello Gothico*, liv. IV, cap. XX. *Monumenta Britannica*, I, pp. LXXXIII-LXXXVII, et quantité d'auteurs cités à l'article *Radigis*, dans le *Biographisch woordenboek*, de Van der Aa, vol. R. Cfr, Turner, *l. l.*, I, p. 348. Latham, *l. l.*, p. 213, assure hardiment : « That this tale in all its details at least, is devoid of accuracy. » M. W. Moll, professeur à Amsterdam, dans son excellent ouvrage *Kerkgeschiedenis van Nederland*, vol. I, p. 39, le trouve au contraire très-remarquable. Molhuysen l'accepte principalement. *Bijdragen*, III, p. 64.

Bretagne. Nous en rencontrons aussi des traces sur les *sceattas*.

Sans doute, les légions romaines et le commerce transportaient déjà avant que Constantin le Grand regnât (306-337) et fût le premier empereur chrétien, les germes du christianisme dans les iles Britanniques. Pendant un laps de temps d'un siècle, au moins, il avait eu le temps d'éclore. Quoique les Jutes, Saxons et Angles payens ne détruisent pas tout ce qu'ils occupent et qu'ils n'extirpent pas les Bretons romanisés, il paraît pourtant assez constaté que le christianisme devait, durant un siècle et demi, se tenir à l'écart, ou qu'il s'était réfugié dans l'Irlande et en l'île de Jona.

Les rois barbares restent payens. Ce n'est que vers la fin du VIe siècle, que le pape Grégoire (596) envoie des missionnaires chrétiens dans la Bretagne. Les Est-Saxons embrassent le christianisme l'an 604 (1). Il pénètre dans l'ouest de l'île en l'an 607. Le Northumberland l'accepte l'an 625 ou 626. Les Est-Angles en l'an 632. Les Ouest-Saxons en l'an 635. Les Angles du milieu (*Middle Angles*) en l'an 653. Le Sussex en l'an 681. Les derniers Anglo-Saxons qui gardaient leur ancien culte, dit Thierry (2),

(1) Wright, *l. l.*, p. 397, aussi pour les dates suivantes. Il observe que la conversion entière de la Bretagne fut retardée par l'apostasie de plusieurs chrétiens ; par exemple, l'an 619, des habitants de Londres redevinrent payens !! Quand un roi converti au christianisme venait à mourir, immédiatement la cour et le peuple se livraient de nouveau au paganisme qu'ils ne pouvaient se résoudre à rejeter.

(2) *L. l.*, I, p. 78 (3). M. Moll, *Kerkgeschiedenis van Nederland*, I, pp. 65-66, cite à peu près les mêmes dates que Wright, suivant Hardwick, *An history of the christian church in the middle age.* Cam-

furent ceux du côté du sud : ils n'y renoncèrent qu'à la fin du VIIe siècle (688).

Il faut retenir ces dates : en rencontrant plus tard des *sceattas* munis d'attributs chrétiens, ils serviront à leur chronologie.

Il faut noter encore les années 617-633, pendant lesquelles Edwin Bretwalda, roi des Northumbriens, ou chef suprême, soumit sous son sceptre tous les royaumes Saxons, excepté celui des Jutes de Kent [1]. Marié à une fille du roi Athelbert de Kent, qui lui-même avait épousé une chrétienne, fille d'un roi de France, sa conversion eut lieu en l'an 626. Après lui, Oswald de Northumbrie († 642) est reconnu Bretwalda par les quatre nations alors prédominantes de l'île, savoir les Angles, les Bretons, les Scots et les Pictes [2].

L'Angleterre, totalement convertie au christianisme à la fin du VIIe siècle, jouissait, dans le siècle suivant, d'une paix et d'une prospérité qu'elle ne revit pas pendant des siècles [3]. Assaillie par les Danois-Norwégiens et enfin subjuguée par eux (1016-1042), et ne respirant en liberté

bridge, 1863, et Soames, *The anglo-saxon church*, 4th edit. London, 1856, etc.

[1] Palgrave, *l. l.*, I, p. 429.

[2] Palgrave, *l. l.*, I, p. 433. Il y a eu huit Bredwalda's ou chefs suprêmes avant qu'Egbert (827) devint le premier monarque absolu; mais la liste tout entière n'est pas authentique. *The Britons and the Saxons*. London, 12°, p. 54 (livre populaire).

[3] Haigh, *l. l.*, p. 340. Moll, *l. l.*, I, pp. 66 et suiv., indique l'influence de cette paix sur la conversion de la Frise pendant cette période par des Anglo-Saxons.

(1042-1066); elle fut asservie par les Normands sous le conquérant Guillaume de Normandie (1066) [1].

[1] *Voy.* Th. Miller, *History of the Anglo-Saxons from the earlier period to the Norman conquest.* London, 1848, pp. 57-338. (Livre populaire.)

LES ANGLO-SAXONS

ET

LEURS PETITS DENIERS DITS SCEATTAS.

ESSAI HISTORIQUE ET NUMISMATIQUE.

DEUXIÈME ARTICLE.

Ook munten openbaren soms meer als gansche boekwerken den geest en het leven der voorgeslachten, Dr W. MOLL, *Kerkgeschiedenis van Nederland*, 1864, I, p. XXXIII.

II. NUMISMATIQUE.

Des petits deniers (sceattas) anglo-saxons et des deniers francs (saigas), provenant de trouvailles faites dans les Pays-Bas, et spécialement dans la Frise.

Nous nous abstiendrons de décrire minutieusement, pièce par pièce, les monnaies représentées sur nos planches A-G. Une telle description de variétés infinies serait très-fastidieuse et n'offrirait pas les résultats désirés par nous (1). On observera aussi mieux les variétés d'un type

(1) Die Beschreibung der Varietäten hat kein grosses Interesse und sind summarische Angaben über die Funde mit allgemeiner aber genauer Bestimmung der Typen dem wissenschaftlichen Forscher durchaus genügend. *Berliner Blätter*, III, p. 156.

en examinant soi-même attentivement les planches, qu'en lisant la description dans le texte, description d'ailleurs difficile pour ce genre de pièces. — Il faudrait, en tous cas, comparer les descriptions avec les figures, pour pouvoir se former une idée juste des monnaies représentées sur les planches.

Les définitions exactes des types, considérés dans leurs origines, leurs dégradations, et quelquefois leurs réapparitions, sont les choses principales que le numismate et l'historien doivent chercher à développer ([1]), surtout pour les monnaies muettes ou sans légendes. En le faisant, nous disons avec M. Jeuffrain : « C'est toujours sous la forme de l'hésitation que je désire qu'elles soient, n'étant pas en position d'user d'un langage tranchant dans des questions difficiles » ([2]).

Nous avons vu, dans la partie historique de notre Essai, que trois peuples principalement envahirent la Bretagne. Dans l'ordre chronologique et numérique, ce furent les Jutes, les Saxons et les Angles. — Les Jutes, peuple lui-même assez faible, ne possèdent qu'un seul petit royaume, enclavé par terre dans des royaumes saxons ; les Saxons trois et les Angles quatre. Il serait à présumer que ces différents peuples, ces trois tribus, représentant trois entreprises d'aventuriers-conquérants, indépendants les uns des autres ([3]),

([1]) « J'ai eu bien souvent l'occasion de me convaincre que des mon-
« naies isolées étaient d'un faible secours, et qu'il était indispensable
« de voir des suites pour faire des rapprochements et prendre une idée
« vraie des sujets. » Jeuffrain, *l. l.*, p. 29.

([2]) *L. l.*, p. 57.

([3]) Les Saxons, surtout du *Litus Saxonicum Gallicum*, n'avaient rien

en monnayant, représenteront aussi, en ajoutant les Jutes aux Saxons, deux types différents et indépendants dans leurs sceattas pris ensemble, et qu'un troisième type s'y joindra quand les trois tribus, à la fin, auront des rois chrétiens ou se seront réunies sous un maître (Bretwalda).

Sans vouloir, déjà d'avance, indiquer définitivement un type spécial à deux des trois tribus nommées, puisque les Jutes n'étaient pas nombreux et entourés de tribus plus puissantes, il est curieux que *trois types très-distincts*, dont *deux anglo-saxons* et *un franc, en un grand nombre de pièces*, se présentent dans les trouvailles frisonnes, et qu'un quatrième type royal y est représenté par quelques pièces isolées. Ce sont les types : 1° *louve-étendard ;* 2° *Wodan-monstre ;* 3° *sigillum Davidis* ou *type d'Herstal ;* 4° *type royal à profil.*

Evidemment, ce dernier est un des plus jeunes, à cause des légendes et des signes ostensiblement chrétiens.

La grande question est celle de savoir à quelle tribu ou à quel peuple il faut attribuer ces types différents. En en indiquant un, le plus probable, et en continuant ainsi, détachant successivement un second du reste, nous tâcherons de répondre à cette question ; en procédant de cette manière, la solution deviendra plus facile.

Nous avons groupé, à peu près (1), dans le même ordre les pièces des trouvailles frisonnes, afin de faciliter l'interprétation des types. « La condition qui me paraissait

de commun avec les Jutes, les Angles et leurs homonymes partis de l'Elbe.

(1) Il était nécessaire de faire des exceptions, puisque le droit est quelquefois revers ; par exemple, chez C, 14, F, 4 et 7.

« devoir primer toutes les autres était de découvrir le type « original. Ce type reconnu, il ne serait besoin que de « suivre la marche des dégénérations successives pour « ranger ces pièces dans l'ordre qui devait les com- « prendre. » Suivant cette simple règle, indiquée par M. Jeuffrain (1), nous avons fait précéder le droit d'un des types principaux, *louve-étendard,* représenté sur les planches A 1-12, B 13-27, C 1-13, E *a* et *g,* E 1-3, F 4 et 7, 13-19, 21-22 et 24, des prototypes qui se voient pl. A, n° I, III-VII, que nous avons fait suivre des réapparitions ou post-types, des Ethilberhts pl. D, n° VIII-IX. De même, nous avons indiqué, pl. G, n° X, le prototype du revers *étendard* qu'on voit sur les monnaies de la planche A 1-12, B 13-27, C 1-12, 15, D 19-21, E *a, e, f, g, o, q, r, s* et 1-3, F 6, 8-11, 13-15, 17-24, G 40, et *Hallum inédits,* G 32-33.

§ 1. *Trouvailles de sceattas.*

Quoique des sceattas aient été aussi trouvés en grand nombre en France et dans les Iles britanniques (2), nous

(1) *L. l*, p. 91.

(2) The sceattas have been found in considerable numbers at Richborough, Reculver and other places in East Kent, as well as in the north of England. Wright, *l. l.*, p. 431, où il a donné deux pièces, reproduites par nous, pl. A, n° VII, et G, n° X. On en trouve, entre autres, chez :

I. R. Ruding, *Annals of the coinage of Great Britain.* London, 1840, 4°, vol. I, pl. I, nos 1-36, pl. II, nos 1-37.

En tout soixante et treize pièces, auxquelles il faut en joindre une de la pl. III, attribuée par Ruding au roi de Kent, Éthilbert I, au type *louve,* reproduite par nous. D. n° VIII.

pensons pourtant que les dépôts compactes, isolés, découverts en Frise dans ces dernières années, joints aux trouvailles plus mêlées de Dombourg et de Duurstede, surpassent celles desdits pays en importance, d'autant plus qu'elles n'ont pas été dispersées.

Rappelons-les brièvement. Ce sont trois localités, dans les Pays-Bas, qui ont surtout fourni des sceattas : Dombourg, Dorestate ou Duurstede et la Frise, par ordre chronologique. — Pourtant il faut distinguer : Dombourg, village de la Zélande, vis-à-vis de l'Angleterre, et *Duur-*

II. E. Hawkins, *The silver coins of England*. London, 1841, in-8°, pl. III, n°s 32-49, et pl. IV, n° 50. Il dit : « They are not of common occurrence, nor does it appear that many of them have been discovered within the limits of this island.

III. J. Lelewel, *Numismatique du moyen âge*. Paris, 1835, pl. III, n°s 20, 20*bis*, 21-24. A la demi-douzaine il faut joindre les onze pièces de la pl. XII de l'*Atlas du type gaulois ou celtique*. Bruxelles, 1840, conformes à celles de l'extrait de cet ouvrage, intitulé : *Réapparition du type gaulois*. Bruxelles, 1841. Lelewel dit, *Numismatique du moyen âge*, 1835, t. I, p. 53 et 55 : « Je le répète, je crois que cette monnaie n'est pas aussi ancienne qu'on l'a communément supposé, et qu'elle fut forgée *avec les autres, par les monétaires des derniers rois fainéants* (??) ». Pourtant il range (pl. X, n° 1) la monnaie reproduite par nous (pl. G, n° XI) parmi les monnaies anglaises sous Kent.

IV. G. Combrouse, dans son ouvrage diffus, in-4°, *Monnaies nationales*, Paris, 1840, pl. 28, donne un amalgame de *sceattas*, de *saigas*, etc. figurés, comme il dit (p. 5), d'après Ruding, le marquis de Lagoy, Macaré, et la *Revue numismatique* (*), et, pl. 156, encore seize véritables *sceattas* à la louve défigurée.

(*) Probablement d'après la pl. XVII de l'année 1839, illustrant l'article de M. E. Cartier, *Nouvelles considérations sur les monnaies mérovingiennes*, pp. 417-440. Les n°s 2, 3, 4 de cette planche (*sceattas* à la *louve-étendard*) furent trouvés dans le Hanovre (Ost-Frise?). Le n° 4, *profil-étendard*, avec lettres latines et runes, est remarquable. Le n° 1 est pris de Ruding, (voy. notre pl. D n° VIII), et le n° 6 se retrouva à Hallum, pl. D, 18. Les autres monnaies d'argent de cette planche sont probablement des *saigas* mérovingiens.

stede, *Dorestatus, Dorestate*, très-ancienne ville de commerce sur le Rhin, à l'est d'Utrecht, ne fournirent pas des trouvailles compactes et isolées de sceattas. Ils y ont été trouvés assez dispersés ou mêlés avec des monnaies romaines d'argent ou franques, tandis que les quatre trouvailles à indiquer de la Frise étaient assez grandes, séparées, peu mêlées, formant des touts, circonstances dignes d'être remarquées et retenues.

Ce fut feu M. C. A. Rethaan Macaré qui fit graver, en l'an 1838, dans la première partie d'un mémoire écrit en hollandais (1) sur les monnaies romaines, franques-britaniques, etc., déposées dans le cabinet de la Société zélandaise des arts et sciences, à Middelbourg, aux pl. II et III, une trentaine de sceattas, suivis, dans la seconde partie (2) de ses communications intéressantes, à la pl. I-II, de quelques autres, tous trouvés à Dombourg.

Feu M. le professeur P.-O. Van der Chijs, dans le dernier volume de son immense ouvrage (3), les a reproduits

(1) *Verhandeling gehouden den 9 october 1837, over de by Domburg gevondene munten.* Middelburg, 1838, avec cinq planches.

(2) *Tweede Verhandeling*, 3 april 1854. Archief II. Middelburg 1856, avec quatre planches.

(3) *De munten der Frankische en Duitsch-Nederlandsche Vorsten.* Haarlem, 1866, pl. III-VI, XX-XXI.

Quelques-uns des plus curieux reparaissent sur nos planches E 1-3, F 4-12.

Les voici : E 1 = pl. III, n° 15.
E 2 = pl. III, n° 16.
E 3 = pl. IV, n° 20.
F 4 = pl. IV, n° 21.
F 5 = pl. IV, n° 35.
F 6 = pl. IV, n° 51.

presque tous, en y ajoutant d'autres, provenant aussi de Dombourg, Duurstede ou Bolsward, et qui se trouvent dans le cabinet numismatique de l'université de Leyde (¹), ou dans sa propre collection (²).

Les fouilles intéressantes faites à Wyk by Duurstede, surtout dans les années 1841-1842 et plus tard (³), fournissent aussi plusieurs sceattas, mais presque tous d'une conservation inférieure et portant, du moins en partie, des traces de brûlures.

F 7 = pl. V, nº 49.
F 8 = pl. V, nº 50.
F 9 = pl. V, nº 52.
F 10 = pl. V, nº 53.
F 11 = pl. V, nº 55.
F 12 = pl. VI, nº 59.

Presque toutes ces pièces sont indiquées comme ayant été trouvées à Dombourg. Il n'y en a que quelques-unes dont feu M. Van der Chijs ne donna que cette indication :

« Cabinet de Leyde » ; ce sont : E 3 = pl. IV, nº 20 et
F 9 = pl. V, nº 52.

(¹) Pendant que j'écris ces lignes (27 septembre 1869), S. M. le roi des Pays-Bas a daigné en confier le soin, comme directeur, à notre jeune ami J.-E.-H. Hooft van Iddekinge, *the right man on the right place.*

(²) Cette collection se vendra cette année à Amsterdam. Les monnaies du moyen-âge, etc., sont décrites dans le catalogue, qui va paraître, par M. Hooft van Iddekinge.

(³) Les sceattas, pl. E *a–d* de la collection de M. le comte Maurin Nahuys, à Utrecht, proviennent de Duurstede. Ceux du cabinet royal de la Haye, que M. le directeur J.-F.-G. Meyer nous a fournis, pl. E *g–s*, probablement, soit de Domburg, soit de Duurstede. Sur les fouilles de l'an 1841, 1842, *voy.* L.-A.-F. Janssen, *Oudheidkundige mededeelingen*. Leyden, 1843. Le sceatta qui y est représenté et décrit, t. II, pp. 187 et 209, pl. IV, nº 17, est à peu près semblable à notre E *b*, trouvé aussi à Duurstede.

Aussi ceux de Dombourg, trouvés dans les dernières années, et que nous avons pu examiner, grâce aux soins de M. A.-H.-G. Fokker, conservateur du cabinet de la Société zélandaise susdite de Middelbourg, présentent ordinairement les traces d'un long séjour sous terre ou dans la mer, exposés séparément à l'influence de l'humidité et des flots (1).

Les trouvailles de Hallum (1866) et de Franeker (1868), au contraire, et surtout la dernière, présentent quantité de pièces à fleur de coin. La première, d'environ deux cent cinquante pièces, fut conservée dans une urne simple (2).

(1) Les acquisitions de sceattas faites par le cabinet de Middelbourg, depuis l'apparition de la seconde partie des communications de M. Rethaan Macaré, (1856-1868) sont importantes. M. Fokker a obligé la science et moi, en les examinant et en les comparant aux pièces déjà décrites. Le fruit de ses recherches fut l'envoi d'un paquet contenant septante-six enveloppes ou cent cinquante-six pièces. J'en ai choisi les plus intéressantes, les nos 13-39 gravés sur les planches F-G. Le *Catalogus* du cabinet, 1869, pp. 65-69, indique, sous les nos 545-686, cent-quarante-deux sceattas.

(2) Gravée sur la planche II de la brochure citée de MM. de Haan et Eekhoff. Presque toute la trouvaille de Hallum fut achetée par M. F. de Haan, à Leeuwarden (deux cent vingt-trois pièces). Quelques autres sont dans la collection de la Société frisonne d'histoire, etc., (3), et dans celle de M. R. Bloembergen Santée, à Leeuwarden (21). Nous en avons pris comme inédits les revers pl. G, nos 32-33.

Dans la vente de la collection Stenzel-Pistorius à Zerbst, 15 septembre 1869, étaient quelques-uns des sceattas provenant de Hallum, parmi lesquels des variétés, *voy.* p. 41, nos 1059-1088. — MM. F. de Haan et W. Eekhoff ont décrit et élucidé la trouvaille de Hallum, dans une brochure (avec deux planches) intitulée : *Angelsaksische munten in 1866 gevonden in Friesland, beschreven en historisch toegelicht.* Leeuwarden, 1866, annoncée par M. le comte Maurin Nahuys, dans la *Revue*

La seconde, probablement dans une petite caisse ou boite de bois détruite par le temps, contenait, outre les monnaies, aussi quelques autres objets en argent, tels que, petites cuillers, aiguilles, anneaux, anses, etc., déposés au musée archéologique de Leyde.

La troisième trouvaille, celle de Terwispel (1863), pl. D *a-b*, contenait aussi des objets en argent, qui ont été indiqués dans la *Revue de la numismatique belge*, 1863, pp. 393-394. La conservation des monnaies n'était pas aussi bonne que celle des sceattas de Franeker et de Hallum.

de la numismatique belge, 1867, pp. 65-74, dans son article : *Considérations sur quelques monnaies anglo-saxonnes*. Tournant le droit des monnaies, décrites par M. de Haan, au type *galère*, et en formant le type *louve*, changeant l'ordre, nous les avons reproduits sur nos planches C-D, dans l'ordre suivant ; le deuxième chiffre indique le nombre des pièces de chaque variété obtenue par M. de Haan :

C 1 =	de Haan.	12 (1).	D 16 =	8 (2).
C 2 =	—	13 (1).	D 17 =	24 (1).
C 3 =	—	22 (1).	D 18 =	25 (2).
C 4 =	—	18 (1).	D 19 =	29 (1).
C 5 =	—	20 (1).	D 20 =	28 (1).
C 6 =	—	19 (1).	D 21 =	27 (1).
C 7 =	—	17 (1).	D 22 =	5 (9).
C 8 =	—	16 (1).	D 23 =	6 (15).
C 9 =	—	14 (1).	D 24 =	7 (2).
C 10 =	—	15 (1).	D 25 =	3 (1).
C 11 =	—	21 (1).	D 26 =	4 (1).
C 12 =	—	10 (1).	D 27 =	30 (1).
C 13 =	—	9 (1).	D 28 =	2 (10).
C 14 =	—	23 (1).	D 29 =	1 (140).
C 15 =	—	11 (1).	D 30 =	31 (1).
			D 31 =	26 (20).

M. Vander Chijs fait mention d'une quatrième trouvaille frisonne de sceattas, mais il ne pouvait pas indiquer exactement le lieu : elle lui venait, environ l'an 1836, de Bolsward ([1]), ville hanséatique de la Frise, et connue des numismates par des monnaies du XIe siècle.

Ayant décrit la trouvaille de Terwispel ([2]), le désir nous prit de décrire aussi en entier celle de Franeker ([3]); mais,

([1]) VANDER CHIJS, *l. l.*, pl. IV, n° 22, p. 33, type *Oiseau-Étendard*, et pl. IV, n° 30, pp. 35-36, type *Wodan-Monstre*.

([2]) *Voy.* notre article : *Monnaies anciennes trouvées en Frise* (*Revue de la Numismatique belge*, 1860, 4e série, t. I, pp. 393-399), traduit et annoté par M. JOHN EVANS, dans *the Numismatic chronicle*, 1864, new series, vol. IV, pp. 12 et suiv. Cette trouvaille se composait uniquement de monnaies au type *Wodan-Monstre*, gravées, pl. D, *a-b;* de lingots d'argent, etc., desquels nous disons avec Turner, *l. l.*, II, p. 494, « I think that silver was (also as gold) passed in an uncoined state, from such intimations as these : » *twa pund mere hwites seolfres and sex pondus electi argenti.*

([3]) La trouvaille de Franeker fut malheureusement divisée en deux lots à peu près égaux. M. J.-F. Fontein, de Harlingue, le propriétaire du terrain de la trouvaille, céda gracieusement l'une moitié, en se réservant quelques pièces, à la Société frisonne. L'autre moitié est déposée dans le cabinet numismatique de l'Académie de Leyde. La Société frisonne possède les pièces suivantes, gravées pl. A-C, nos 1-37. Le nombre de ces pièces est indiqué par le deuxième chiffre. En tout cent quatre-vingt-neuf pièces.

1 (1)	11 (1)	21 (4)	31 (3)	
2 (1)	12 (3)	22 (2)	32 (5)	
3 (1)	13 (1)	23 (2)	33 (1)	
4 (1)	14 (1)	24 (16)	34 (1)	
5 (1)	15 (9)	25 (12)	35 (1)	
6 (1)	16 (37)	26 (29)	36 (2)	
7 (4)	17 (16)	27 (3)	37 (1)	
8 (3)	18 (9)	28 (1)	38 (1)	Au cabinet
9 (1)	19 (7)	29 (3)	39 (1)	de Leyde.
10 (1)	20 (2)	30 (2)		

persuadé qu'il était nécessaire de la comparer avec d'autres sceattas qui ne se trouvent pas dans le dépôt de Franeker, nos notes firent peu à peu naître cet *Essai* et les pl. A-G.

Nos planches donneront quelque idée de l'énorme quantité des coins des sceattas. Elle est si grande, que M. de Haan, le possesseur de la trouvaille de Hallum, m'a assuré qu'ayant examiné toutes ses pièces, il oserait presque assurer que chaque pièce provenait d'un autre coin. La trouvaille de Franeker fit voir la même chose. Notre exact et excellent graveur, M. Calfsbeek, de Leeuwarde, nous a donné, spontanément, à peu près la même assurance, quand il a examiné, pièce par pièce, les monnaies de la partie de cette trouvaille déposée dans la collection de la Société frisonne, afin d'y choisir, pour être gravé, l'exemplaire le mieux conservé. Le même résultat s'obtint par l'examen exact fait par M. Th.-M. Roest, à Leyde, de l'autre moitié de la trouvaille susdite (¹).

Quelles sont les causes de ces variétés infinies (²)?

Faisons d'abord observer que l'on retrouve aussi ces

(¹) Les variétés se trouvent surtout dans le type *sigillum Davidis,* au nombre de cinquante-six pièces, mais aussi dans le type *louve-étendard,* comme nous l'indique la liste composée par M. Roest, mais trop longue pour être insérée ici dans une note.

(²) M. Jeuffrain, *l. l.*, p. 9, dit « Les monnaies gauloises (décrites par lui) offrent aussi cette particularité commune à toutes les monnaies antiques, et qui est un sujet d'étonnement pour tous les numismates, *c'est que les pièces aux mêmes types, paraissent néanmoins avoir été frappées avec des coins différents.* On sait que deux monnaies antiques de coin identique sont une rareté à laquelle les antiquaires attribuent d'autant plus de prix, qu'ils ont plus de peine à en trouver la cause. »

variétés sur les monnaies de la Norwége, frappées au XIV[e] siècle, et que les Danois et les Norwégiens, envahissant la Bretagne, dans le XI[e] siècle, doivent avoir connu les *sceattas* et leur immense variété. Un juge compétent en cette matière ([1]) explique cette variété sur les monnaies norwégiennes, par l'intention qu'on avait de pouvoir reconnaître à des signes divers les lieux de monnayage, les monétaires, les graveurs et même le titre ou valeur.

Il se peut que les graveurs des coins des sceattas avaient seulement l'intention de graver sur leurs coins de telles figures ou de tels traits ou signes, auxquels ils pouvaient d'abord, d'un seul coup d'œil, reconnaître leurs propres monnaies.

Remarquons aussi que la Bretagne, pendant le règne des sceattas, était composée d'une quantité de petits États et de villes plus ou moins indépendantes, et qu'un grand nombre de ses villes, avec leurs évêques ou archevêques (comme les deniers anglo-saxons postérieurs le prouvent), frappaient des monnaies. Un seul royaume, un seul État et même une seule ville avaient ordinairement plusieurs monétaires. C'est ainsi que nous expliquons l'énorme quantité des variétés des sceattas.

Une autre question préalable est celle-ci : *Comment cette quantité de sceattas a-t-elle trouvé son chemin vers les Pays-Bas?*

Les sceattas trouvés à Dorestate, ville de commerce très-

([1]) C.-A. Holmboe (de Christiania), *Zeitschrift für Münz-, Siegel- und Wappenkunde,* VI, 1846, pp. 80-81. Il donne, p. 81, des exemples, de points secrets tirés de la *Revue Numismatique* (de Blois), 1838, pp. 373 et suiv.

ancienne, connue des numismates par ses tiers de sol et ses intéressants deniers, plusieurs fois détruite par les Normans, y ont été apportés sans doute par le commerce. De même, ceux trouvés à Domburg sont des témoignages du trajet direct et fréquent des rivages de la Bretagne vers ceux de la Zélande.

En ce qui regarde les sceattas trouvés dans la Frise, on peut indiquer très-positivement, de trois des quatre trouvailles, le contenu, le lieu, le temps et les circonstances, savoir : 1° de celle de l'an 1863 à Terwispel ; 2° de celle de l'an 1866 à Hallum, et 3° de celle de l'an 1868 près de Franeker. Le premier lieu (comme nous l'avons indiqué dans la *Revue de la numismatique belge,* 1863, p. 393) pouvait être un lieu de débarquement dans la Frise ou d'embarquement pour la Bretagne. La trouvaille de cent soixante et une pièces se compose, chose digne de remarque, *d'un seul type,* le type *Wodan-monstre* (pl. D, *a-b*). Elles furent trouvées enveloppées d'une substance grasse, dite *adipocira,* probablement les restes d'un corps humain, et couvertes de la partie supérieure d'une tourbière où le corps du noyé, emporté par les flots, s'était enfoncé ou dans laquelle le malheureux Anglo-Saxon, voulant passer sur ce terrain trompeur, avait péri, noyé dans la vase. La circonstance remarquable qu'il n'avait sur lui que des monnaies d'un seul type, semble indiquer que le voyageur venait de quitter directement et depuis peu de temps, lorsqu'il périt, le pays où ces monnaies étaient frappées. S'il venait du côté de l'Est, avec l'intention de s'embarquer pour la Bretagne, cette circonstance indiquerait que les monnaies étaient frappées par un peuple voisin, probablement

les Angles, avant leur trajet en Bretagne ([1]), fixés alors encore dans la Gueldre et les pays adjacents. — Si, au contraire, il venait de débarquer, venant de la Bretagne, ces monnaies indiquent un embarquement dans un des ports *vis-à-vis le Boerdiep, fluvius Burdo,* ce bras de mer divisant la Frise antique, au fond duquel on trouva le pécule et les restes du malheureux marchand anglo-saxon. — Ce *vis-à-vis* nous indique les royaumes angles des Est-Angles (527), de la Bernicie (547), de Deira (559) et de Mercie (586). En tout cas, la thèse (que nous développerons plus tard) que ces monnaies au type *Wodan-Monstre* sont des monnaies des Angles, trouve un argument dans les circonstances de la trouvaille de Terwispel.

La seconde trouvaille, celle de Hallum, n'était pas composée, comme celle de Terwispel, d'un seul type. Pourtant elle était composée pour sept neuvièmes du même type *Wodan-Monstre* (D, 23-30). Les sceattas étaient pour un neuvième du type *Louve-Étendard* (C, 1-11 ; G. 32-33 ; et le restant, un neuvième à peu près, était composé de sceattas au type *sigillum Davidis*, sceau de David (D, 22-23), avec sa dérivation, D, 24, à trois exemplaires, dit *type Herstal,* par M. L. de Coster, comme nous verrons plus tard.

Les types *a. oiseau-étendard,* dégénération du type *louve-étendard* (C, 12 et 15), *b. louve-guerriers* (?), *corégents* (?) ou *ecclésiastiques* (*missionnaires?*) (C, 13), ou

([1]) Nous avons soutenu cette thèse dans la *Revue de la numismatique belge* de l'an 1863, p. 396. Nous ne la défendrons pas aujourd'hui, comme l'on verra par la suite.

c. au *profil* (C, 14, D, 16-21), avec revers différents *louve, nœud, bouclier, oiseau, juché* ou *étendard,* ne se présentent, dans cette trouvaille, qu'en exemplaires uniques.

L'ensevelissement profond dans un tertre élevé, le dépôt dans une urne, indiquent des dangers que redoutait le possesseur, ainsi que sa mort survenue probablement bientôt après. Hallum n'était pas un port d'embarquement ni de débarquement; le propriétaire était probablement quelque marchand fixé dans ce lieu, comme celui qui enfouit, aussi dans un tertre, prés de Franeker, les sceattas découverts en l'an 1868 et représentés sur nos planches A, B, C, nos 1-39.

Il est très-remarquable que cette dernière trouvaille ne contienne aucune monnaie au type *Wodan-Monstre,* dont celle de Terwispel était entièrement composée et celle de Hallum pour sept neuvièmes, comme nous l'avons dit. Au contraire, les quatre cent dix pièces de Franeker se composaient ainsi : sept huitièmes du type *louve-étendard* [1] (A-B, 1-27), et à peu près un huitième du type *sigillum Davidis*, dit d'*Herstal* (B, 28-33). Les pièces B-C, 34-39, ne sont que des *rari nantes in gurgite vasto* ou pièces isolées, uniques, quant à cette trouvaille importante.

Le propriétaire du dépôt de Hallum doit avoir eu des relations avec les habitants de l'Est-Anglia (port Norwich), où le numéraire mêlé anglo-saxon, aux types *Wodan-*

[1] Dans ce type *louve-étendard*, les nos 15 à 22 pièces, no 16 à 80, no 17 à 38, no 24 à 34, no 25 à 26 et no 26 à 60 pièces dominent.

Monstre, dominait sept fois ou pour sept neuvièmes celui de la *louve-étendard*, représenté pour un neuvième dans cette trouvaille. — Celui qui cacha son pécule près de Franeker doit avoir eu des relations avec l'Essex ou le Sussex (Londres) où le numéraire pur saxon à la *louve-étendard* dominait. Le lien commun des deux trouvailles, l'identité de temps se voient dans le type dit d'*Herstal* et dans les quelques sceattas à profil et à légendes. Ils indiquent des relations de la Frise avec la Gaule Belgique, de même qu'avec les parties méridionales de la Bretagne (Kent, etc.), plus développées aussi, dans leur type monétaire, que les royaumes plus barbares du nord de la Bretagne.

Les deux dernières trouvailles présentent aussi des signes chrétiens, par exemple, les croix très-prononcées et longues placées dans les étendards (A, nos 11, 12, B, 13, 14 et 22); la croix *ancrée* (C, 36); la croix *pattée* (C, 39) [Franeker]; ou (C, 13); la croix érigée par les deux co-régents, missionnaires ou compagnons d'armes; ou (D, 18) l'oiseau perché sur une croix; ou (D, 17, 19-21) les croix en signe d'autorité posées devant les bustes (Hallum). La pièce D, 31 (Hallum) au droit chrétien, vu la croix, et au revers payen, est très-remarquable. Ce sceatta nage entre deux eaux.

Une autre question se présente : *Quand ces dépôts de sceattas furent-ils confiés à la terre dans la Frise?*

(1) On pourrait objecter que le type, original, *un étendard d'un empereur chrétien*, par exemple, Constantin-le-Grand, était copié d'après ses monnaies par un graveur payen ; mais, dans les C 36 et 39 (Franeker), la croix est la figure principale du revers.

Nous avons vu que l'Angleterre ne fut convertie totalement au christianisme qu'à la fin du septième siècle. Les Frisons restèrent encore plus longtemps entièrement payens. L'évêque Wilfrid, chassé d'York, aborda, dans son voyage à Rome, en l'hiver de l'an 678, les côtes de la Frise, pour éviter son débarquement sur celles de la France, qui lui étaient hostiles.

Le roi de la Frise Adgild le reçut hospitalièrement et lui permit de prêcher le christianisme ([1]), ce qu'il fit avec un succès immense jusqu'au printemps de l'an 679. Bientôt après son départ pour Rome, le bienveillant Adgild Ier mourut et eut pour successeur le fameux Radbod I, ce type d'un prince païen, qui sévit cruellement contre les néo-chrétiens pendant dix ans, jusqu'à ce que le majordome franc, Pepin de Herstal (689), vainquit Radbod I et le rendit tributaire. A diverses reprises (696), et surtout immédiatement après la mort de Pepin de Herstal (16 décembre 714) ([2]), Radbod I secoua le joug pesant de ses épaules, mais il mourut en l'an 719, et eut Adgild II (ou le duc Poppo) pour successeur. Les Frisons, attachés à leur liberté politique et religieuse, se soulevaient dès que la main vaillante de Charles Martel était occupée dans des contrées lointaines. La grande expédition du grand vainqueur des Arabes au sud, faite en l'an 734 contre les Frisons, au nord de la Gaule, y mit fin pour longtemps. Charles Martel entra alors avec une

([1]) Wilfrid in Friesland preached in the intelligible dialect of the Anglo-Saxons. LAPPENBERG, *l. l.*, I, p. 181.

([2]) *Voy.* THÉOD. BREYSIG, *Die Zeit Karl Martells : Jahrbücher des fränkischen Reiches,* 714-741. Leipsig, 1869, p. 1-74, Breysig nomme *Adgild* p. 35, *Aldgisl* et *Popo* (en frison *Poppe*), *Bobo,* p. 73.

grande flotte chargée d'une armée puissante dans le Boerdiep, déjà nommé et décrit comme divisant encore la Frise. C'est en vain que les Frisons résistent : leur duc Poppo et ses vaillants compagnons succombent ; l'ennemi bat la campagne des deux côtés du bras de mer, dévaste les temples, brise les idoles, et, chargé de gros butin, regagne ses vaisseaux (1). — Nous pensons que les sceattas et saigas de Hallum et de Franeker furent enfouis alors, et qu'ils composaient les capitaux numéraires de deux marchands frisons, habitants des tertres (2), d'où ces pièces furent exhumées et rendues à la lumière, après 1132 et 1134 ans.

C'étaient probablement des marchands de bétail, de chevaux ou d'esclaves, comme ce Frison à Londres auquel on vendit un esclave en l'an 679 (3) ; car les Frisons païens firent encore longtemps après ce commerce (4). Tous les deux devaient avoir eu des relations pécuniaires avec la Gaule Belgique, car le type Herstal se rencontre

(1) *Voy*. les auteurs cités dans la *Revue de la numismatique belge*, 1863, p. 394 (1), et, sur les richesses de la Frise dans le VIIIe siècle, les lieux cités dans notre Mémoire (écrit en hollandais), sur le commerce des Frisons jusqu'à la mort de Charlemagne († 814). Utrecht, 1846, pp. 124 (1), 140 (1), 147 (1) et G.-H. PERTZ, *Die Geschichte der merowingischen Hausmeier*, Hannover, 1819, p. 78-79 et 185.

(2) Les tertres de Hallum et de Franeker, assez élevés, doivent déjà avoir existé dans l'an 734, puisqu'on loue déjà le roi frison Adgild I, († 679) pour ses soins à élever des tertres et des digues.

(3) BEDA, *Hist. ecclés.*, liv. IV, cap. XXII, *Monumenta*, I, p. 233 (D), LAPPENBERG, *l. l.*, II, p. 366 (2), *Both at London and York we find Frisian merchants as early as the eighth century.*

(4) La loi frisonne, *Lex Frisionum*, rédigée beaucoup plus tard, dit encore, tit. XXI : Si quis hominem *extra patriam* vendiderit, etc *Voy.* notre mémoire cité *Koophandel der Friezen*, p. 138 (2).

dans les deux trouvailles ; mais, puisque le type Wodan-monstre manque totalement dans les trouvailles de Franeker, ce marchand aura fréquenté les royaumes de Wessex-Sussex (Londres), et l'autre, dont le numéraire se composa pour sept neuvièmes du type Wodan-monstre, aura fréquenté le royaume de Mercie, où ce type angle avait cours comme monnaie native des royaumes angles, mais mêlée à celle des royaumes saxons voisins. La trouvaille de Terwispel, entièrement formée du type Wodan-monstre, paraît confirmer cette conjecture, que le possesseur marchand, qui a succombé en route, venait de la Northumbrie (York), où le mélange des deux types indiqués n'avait pas cours et ne se rencontrait pas, à cause de la distance, alors grande.

Observons encore que ces sceattas ne peuvent avoir été enfouis beaucoup plus tard, puisqu'on n'y rencontre aucun type *Herstal* de *Pepin Rex* (752-768), découvert par M. L. de Coster, ni aucun exemplaire des premiers *pence* ou deniers anglo-saxons [1] datant du milieu du VIII[e] siècle.

2. *Sceatta : Valeur. Nom. Poids. Alloi.*

Nous avons déjà tant de fois employé le mot de *sceatta* pour indiquer les petits deniers anglo-saxons, qu'une explication de ce mot étranger n'est pas hors de propos. C'est un mot anglo-saxon, qui a des significations très-

[1] Presque jamais on ne trouve dans la Frise des pence ou deniers anglo-saxons déjà en usage au milieu du VIII[e] siècle.

variées. On l'écrit, selon Bosworth (1), *sceat, sceatt.* Mais le mot *sceatta* est aussi en usage, et signifie généralement *pecunia, thesaurus,* et même *pretium,* comme le mot *pecunia* (en ancien français, *pécune*), dérivé de *pecus,* bétail, indique de l'argent, de la valeur, de la monnaie (2), puisque le bétail était le capital principal (3).

Ainsi le mot *sceat, schet* dans l'ancienne langue frisonne, qui correspond si bien à la langue anglo-saxonne, signifie en même temps de l'argent, de la valeur et du bétail. Il s'est conservé dans les mots néerlandais : *schat,* trésor, *bruidschat,* dot (4). Chez les Anglo-Saxons, le *sceatta* étant le numéraire ordinaire, c'était aussi le terme général pour indiquer *monnaie* (5). Plus tard, payer son *sceat* signifiait payer son *compte* (6), comme on parle encore dans les

(1) *Dictionary,* p. 60 (*b*).

(2) En langue anglo-saxonne, *feoh, fea,* bétail, monnaie. Bosworth, *Dictionn.,* p. 25, X. Haigh, *l. l.,* pp. 30 et 106.

(3) Holmboe, dans le *Zeitschrift,* VI, p. 92 : « Unter Nomaden sind Viehheerden das wesentlichst Vermögen und jeder andere Werth selbst der der edlen Metalle berüht auf der Werth des Viehes. So ist es also natürlich, dass die ältesten Münzen ihren Namen von der Benennungen des Viehes entlehnen, etc.

(4) *Voy.* M. W. Eekhoff, dans ses notes ajoutées à l'opuscule de M. de Haan, p. 19, où il cite une phrase frisonne du grand linguiste frison feu M. Halbertsma « Een schat op it Hollôansk is it ald Frieske sket, dat scot-, hok- of stôalfe, eak wol hoklingen, betjut.

(5) M. John Evans s'exprime ainsi « The use of the term *sceat* or *sceatt* in the laws of Æthilbirtht I, King of Kent, proves that coins probably as those to which the name of *sceatha* has been given by antiquaries, were in circulation in England at the end of the sixth sentury. *Num. Chronicle,* IV, 1864, pp. 25-26.

(6) Wright, *l. l.,* p. 430 : (†) « This has been by course of time corrupted into the modern ale house phrase *of paying your schot.*

Pays-Bas de *schatting*, tribut, et *schatten* veut dire *priser*. —Originairement, le *sceatta* paraît avoir eu la même valeur que le *penny* (1), son successeur. S'il était plus petit que le *penny*, il était au contraire plus épais.

Ruding affirme (2) que, pendant le règne d'Ethilberht II (749-760), ou un peu plus tôt, on quitta la forme du sceatta et qu'on prit celle du penny, bien plus grand en circonférence, mais aussi moins épais. L'augmentation du poids était donc assez minime.

Bosworth dit qu'au temps d'Ethilberth I (565-615), le sceat était la vingtième partie d'un shilling, coin nominal comme la livre ou pound sterling. Il se fonde sur un passage des lois de ce roi de Kent (3).

Nous ne nous occuperons pas de la valeur du sceatta postérieurement au temps du dépôt de nos trouvailles (4). Observons seulement encore que Turner (5) pense même que les Anglo-Saxons apprirent du clergé romain l'usage des monnaies frappées, puisque les mots *mynet*, coin, monnaie; *mynetian*, frapper de la monnaie, et *myneter*, monétaire, sont dérivés des mots latins *moneta* et *monetarius*. Mais comment alors expliquer le *Wodan-Monstre* sur leurs monnaies?

(1) *Pennigr* (en Norwége) bezeichnet theils Vieh (*besonderes kleineres*) theis Gewicht, theils Münze. Holmboe, *Zeitschrift*, VI, p. 92, et sur la dérivation de ce mot du sanscrit, p. 92-93.

(2) L. *l.*, p. 116.

(3) Dictionary, *l. l.*, p. 59 (*b*).

(4) Comparez Turner, II, p. 492. Bosworth, *l. l.*, p. 59 (*b*). Hawkins, *l. l.*, p. 18.

(5) L. *l.*, II, p. 499.

Qu'on se servait aussi, à l'époque de l'enfouissement des dépôts frisons, d'argent non monnayé dans les transactions commerciales, c'est ce que prouvent les petits lingots d'argent trouvés à Terwispel, mêlés aux sceattas ([1]). On pesait l'argent encore beaucoup plus tard, quand un payement avait quelque importance ([2]). Le poids des sceattas différait aussi trop ([3]) pour pouvoir se borner à les compter dans de forts payements. La note ci-jointe ([4]), qui donne le

([1]) « That bullion was not deficient in the country, appears », etc. Turner, III, p. 241.

([2]) Voy. Von Köhne, *Ueber die im Russischen Reiche gefundenen Abendländischen Münzen*. St Petersburg, 1850, p. 6.

([3]) The average weight of about 70 of these coins, which were put into the scale, was about 17 grains, some weighing as much as 20 grains, others not more than 12 or 13.

The value, it is difficult to ascertain. Hawkins, *l. l.*, p. 18.

([4]) Pl. A, VI, type *louve-étendard,* 0.97. Condition ordinaire. Mauvais argent.

		Poids.	
A 1	(1)	1,025.	
A 2	(1)	1,100.	
A 3	(1)	1,060.	
A 4	(1)	1,125.	
A 5	(1)	1,000.	
A 6	(1)	1,035.	
A 7	(3)	*a.* 1,150, *b.* 1,260, *c.* 1,235, en moyenne de 1,215.	
A 8	(2)	1,135.	
		1,010 brisé.	
A 9	(1)	1,060.	
A 10	(1)	1,225.	
A 11	(1)	1,050.	
A 12	(3)	*a.* 1,135	1,145.
B 13	(1)	1,250, *b.* 1,155	
B 14	(7)	1,240, *c.* 1,110	Variété inédite.
B 15	(9)	1,240.	
B 16	(37)	1,285.	
B 17	(16)	1,210 et 1,240.	

poids d'une grande partie des sceattas gravés sur nos planches, indique une assez grande différence : M. Macaré pense même que quelques-unes de ces pièces paraissent n'avoir été que des demis (1) et même des quarts (2)

B 18 } (9) Parmi ceux-ci, deux variétés inédites, 1,075.
B 19 } id. 1,210.
B 20 (2) 1,170 } Deux variétés.
1,110 }
B 21 (4) 1,260.
B 22 (2) *a.* 1,160, *b.* 1,180.
B 23 (2) *a.* 1,240, *b.* 1,075.
B 24 (16) 1,225.
B 25 (12) 1,100.
B 26 (29) 1,050.
B 27 (3) *a.* 1,060.
b. 1,180.
c. 1,260. Toutes les pièces, surtout B 15-27, de conservation parfaite, à fleur de coin et d'argent très-pur.
E *a.* 1,100 de Duurstede, bien conservés.
E *b.* 1,150 Id.
G 32 1,220 de Hallum.
G 33 1,250 Id.

(1) M. Macaré fit peser cent vingt-sept sceattas du même type *louve-étendard.*

65 entiers, poids moyen	. . . .	0.87
46 demis, —	. . . .	0.50
16 quarts, —	. . . .	0.25

Verhandeling, II, p. 40. Le demi est figuré chez lui, pl. I, n° 25, et chez Van der Chijs, pl. IV, n° 19, chez nous F. 10. Le quart, pl. I, n° 26, se trouve sur notre E, 3.

(2) M. Macaré donne les allois suivants, *l. l*, I, p. 21 :

A. Type *louve-étendard,* II, p. 40. Poids, 0.943. Alloi, 0.5387; argent, 0.0060; or, 0,4553; cuivre et quelques traces d'étain.

B. Type *profil royal-étendard,* Macaré, I, pl. II, n° 11 = F, 11, et II, pl. I, n° 27 = F, 10.

Poids moyen de 6 pièces, 0.900, et de 3 demis (F, 10), 0.400. Alloi : 0.9165, argent : 0.0090, or : 0.0745, cuivre et quelques traces d'étain

C. Type *Profil royal.— Croix*=Macaré, I, pl. II, nos 12-16, et notre

§ 3. *Quelques idées générales sur les temps, les lieux et les monétaires des sceattas.*

Nous abordons maintenant des questions graves et extrêmement difficiles à résoudre, si même elles peuvent être résolues.

Turner disait déjà [1] que le monnayage anglo-saxon était une chose très-obscure; mais la partie qui est le plus privée de lumière, c'est l'indication des temps, des lieux et des personnes par qui les sceattas ont été frappés, puisque la plus grande partie manque tout-à-fait de légendes, et que seulement quelques-uns ont des légendes tronquées. Notre tâche est d'autant plus difficile, que même les numismates anglais, ces éminents archéologues, ne nous ont pas devancé dans leur classification [2].

Ruding [3] dit même que nous n'avons pas les moyens

planche G, 25-37 ; poids moyen (25) entiers, 0.935; (18) demi 0.500; (9) quarts 0.240 ; alloi, 0.0160 or, 0.9252 argent, 0.0588 cuivre et quelques traces d'étain.

Cf. Holmboe, dans le *Zeitschrift,* VI, p. 74, sur l'aloi des monnaies norwégiennes.

(1) *L. l.*, II, p. 497.

(2) J. Y. Akerman, *Num. chron.*, 1844, IV. « Their appropriation, a « matter of considerable difficulty. The early history of the Anglo-Saxon « coinage is very obscure. »

(3) *L. l.*, I, p. 115. Wright, *l. l.*, p. 430. « These early Saxon coins, « for the classification of which very little had yet been done, are « called *sceattas.* »

M. Head, en l'an 1868, dit encore (*Num. chron.*, 1868, p. 77) :

« The great series of the sceattas is still a sealed book to us; we know literally nothing about them : we cannot even determine whether they were first struck by the Saxons after their settlement in this coun-

de déterminer l'époque, ou d'indiquer les lieux où ils sont frappés. Son éditeur (1840) fait observer aussi que plusieurs sceattas offrent une fabrication toute séparée des autres, la pièce étant plus épaisse, les figures et les lettres plus en relief que les monnaies véritablement anglo-saxonnes; circonstances qui font incliner des numismates à déclarer que l'origine de ces pièces est entièrement enveloppée de nuages (1).

Pourtant il y a des choses à leur égard qu'on peut regarder comme constatées; par exemple.— Les sceattas sont les plus anciens produits du monnayage anglo-saxon. Il y en a qui manquent non-seulement entièrement des signes monétaires chrétiens, mais qui présentent positivement des signes païens (2) : *Wodan-Monstre*. La transgression du paganisme au christianisme y est quelquefois visible, pl. C, 15. Le triomphe du christianisme de même. — Les sceattas les plus anciens sont sans légendes. — Que l'imitation de monnaies romaines avait alors encore cours dans la Bretagne, c'est ce qui semble démontré par le type *louve-étendard*. Peu à peu des légendes ou fragments de légendes se présentent. — Les sceattas à profil ne sont pas contemporains des sceattas sans légendes. Leur rareté extrême dans les grandes trouvailles frisonnes fait déjà

try, or whether they were already in circulation among the Northern nations, and introduced by them into Britain. »

(1) Ruding, I, p. 115 (8).

(2) Ruding, *l. l.*, p. 115. « Some of them are obvious prior to the introduction of Christianity, as it cannot be supposed *that the cross would ever be omitted after it had once been impressed as a religious symbol upon their coins.* »

présumer que ce sont des pièces provenant d'autres ateliers monétaires que ceux où les sceattas, dont le type domine dans ces trouvailles, ont été frappés.

Le temps de la frappe des anciens sceattas anglo-saxons, sans profil, types *louve-étendard* et *Wodan-Monstre*, date du milieu du sixième jusqu'à la fin du septième ou le commencement du huitième siècle. Les sceattas des *rois au profil* leur succèdent. Ils sont frappés : *a.* par les rois nombreux des huit royaumes, jutes (Kent), saxons et angles, ou *b.* par les Bretwaldas [1] ou empereurs anglo-saxons.

Quelquefois on peut distinguer parfaitement les véritables sceattas des saigas mérovingiens, par les revers sceattiques, même runiques des premiers, par exemple, chez E *e*, *f*, *o*. Avec des sceattas royaux anglais des saigas royaux mérovingiens se trouvent mêlés, dans les trouvailles éparses de Dombourg et de Dorestate, réunis dans des cabinets. Ils ne manquaient pas entièrement aussi dans la trouvaille de Franeker, pl. C 36.

On les distingue à leur ressemblance avec les triens (d'or) mérovingiens (pl. C 36 et 39), etc. Un type non anglo-saxon, dit type *Herstal*, découvert par M. L. de Coster, se présente aussi en assez grand nombre dans les trouvailles des Pays-Bas, excepté dans celle de Terwispel, qui est tout-à-fait isolée. *Il manque entièrement dans les trouvailles anglaises : ce qui prouve que ce type*

[1] Palgrave, *l. l.*, I, p. 785, observa déjà que les monnaies de Carausius l'empereur étaient copiées par Ethilbert II (725–760), « the « Bretwalda or Anglo-Saxon emperor of Britain. »

est un type continental. Il faut donc séparer les deux derniers types, le type *Herstal* et le type au *profil*, des deux autres qui les précèdent, dits *a.* à la *louve-étendard*, *b.* au *Wodan-monstre.*

Le premier (*a*), c'est le type des ateliers monétaires saxons; le second (*b*), des ateliers monétaires angles. Ils sont fixés dans la Bretagne. La question, si une partie des anciens sceattas fut déjà frappée sur le continent par les envahisseurs, controversée par des numismates, nous paraît maintenant devoir être résolue négativement [1]. — Une autre question est, si les Saxons se sont servis des établissements monétaires romains dans la Brétagne [2]? Nous y répondons négativement, puisque les invasions des Pictes avant, mais surtout pendant les années 410-429 et plus tard, avaient détruit de fond en comble les établissements monétaires romains. Les Normans faisaient plus tard de même à Dorestate. L'art difficile de graver des coins est bientôt perdu, si une seule génération ne s'en occupe pas et ne forme pas des disciples successeurs. Un tel laps de temps s'écoula entre l'évacuation de la Bretagne (410) par les Romains et le temps que les

[1] RUDING, *l. l.*, p. 101; HAWKINS, p. 17; DIRKS, *Revue de la Numismatique Belge*, 1863, p. 396; J. EVANS *Num. Chron.*, 1864, p. 27. Après un plus mûr examen, nous y répondons négativement, contrairement à notre opinion énoncée en 1863, n'ayant examiné alors qu'une seule trouvaille frisonne composée d'un seul type. Il nous semble que les Angles, rudes païens, n'étaient pas déjà assez civilisés sur le continent *pour avoir besoin d'une monnaie nationale propre.*

[2] WRIGHT, *l. l.*, p. 430, ne croit pas ce fait « *improbable.* » La raison tirée de l'aversion des Saxons pour les Romains que RUDING donne, *l. l.*, p. 101, est très-invraisemblable.

Saxons étaient devenus maîtres assez absolus et assez sédentaires pour songer à faire frapper une monnaie propre nationale. Leurs imitations barbares des monnaies romaines indiquent assez la longue période qui s'écoula entre la chute des établissements monétaires romains et l'apparition des sceattas saxons.

§ 4. *Types comparés ou déduits.*

Si nous consultons l'excellent ouvrage de M. John Evans, *The coins of the ancient Britons* (1), et ses gravures superbes, de la main de M. F.-W. Fairholt, nous y trouvons une quantité de monnaies des anciens Bretons, frappées avant ou pendant le commencement de la domination romaine. En comparant leurs types avec ceux des sceattas, il ne nous semble pas que les types des sceattas, beaucoup plus récents, aient quelque analogie avec ceux de ces monnaies si anciennes. Nous faisons très-positivement cette conclusion, au moins pour le type *louve-étendard,* si l'on pense, comme feu notre grand maître Lelewel, que ces sceattas présentent aussi des réapparitions du type gaulois (2).

C'est une règle générale, qu'un peuple sans instruction n'accepte que la monnaie dont le type lui est familier, c'est-à-dire qu'il reconnait tout de suite par son fréquent usage. Ne sachant pas lire, les légendes et les inscriptions

(1) London, 1864, in-8°, ou HAWKINS *l. l.,* pl. I-II, *Monumenta,* I, pl. I et suiv.

(2) Lelewel, dans son *Type Gaulois,* a consacré le § 165 à la *Réapparition des images gauloises sur les sceattas des Anglo-Saxons,* p. 425-428; *Extrait,* p. 13-16.

ne lui font rien. Il ne regarde que le type, les figures ([1]), qui lui donnent quelquefois l'occasion de faire des sobriquets et d'en changer totalement les noms officiels ([2]). Eh bien! quand les Saxons prirent pied à pied possession, pendant un grand laps de temps, surtout de la partie méridionale et sud-orientale de la Bretagne, plusieurs siècles s'étaient écoulés depuis l'apparition des monnaies anciennes, bretonnes et gauloises. Il est même à présumer que les premières, dont la quantité ne paraît pas avoir été très-grande ([3]), étaient déjà totalement retirées du commerce, après un laps de temps de quatre siècles, et remplacées aussi, comme ne cadrant pas, dans le système monétaire romain dans la Bretagne romanisée, par les abondantes monnaies romaines ([4]).

([1]) Dans l'Afrique centrale les écus de *Marie-Thérèse* ont encore cours. Dans les Indes on préfère les anciens piastres à deux piliers ou colonnes.

([2]) Ce serait un travail numismatique assez instructif et amusant de rassembler et illustrer les monnaies qui portent des sobriquets, par exemple, *kromsteert, vuuryzer, mager manneke,* etc., etc., dans les chartes et livres anciens.

([3]) Les monnaies bretonnes antiques ne sont pas communes. Les monnaies gauloises auraient dû être apportées par le commerce de la Gaule avec la Bretagne avant ou dans le premier siècle de notre ère.

([4]) Turner, *l. l.*, III, p. 241, dit. « That gold and silver had abounded in the island, while it was possessed by the Romans and Britons, the coins that have been found at every period since, almost every year, sufficiently testify; and it was the frequency of these emerging to view which made treasure-trove an important part of our ancient laws, and which is mentioned by Alfred (Cf. Turner, III, p. 103) as one of the means of becoming wealthy. Ruding *l. l*, I, p. 101, dit : « The current species of the island must necessarily have been composed of Roman money with *possibly* a small intermixture of the British. » Mais il va trop loin en y ajoutant « neither of which could have been

Nous osons d'autant plus poser cette thèse, que nous avons déjà indiqué le nombre immense des monnaies frappées par les empereurs ou despotes bretons, Carausius et Allectus (A° 281-296). Ces monnaies avaient encore cours en Bretagne, lorsque les Jutes, tribu faible, se fixèrent (A° 429) dans le Kent. La même chose eut lieu lorsque les Saxons, après une très-longue lutte, sans être ou devenir maîtres absolus de la Bretagne comme les Angles subséquents (*qui lui imposaient même un nouveau nom pris d'eux-mêmes*), y devenaient vainqueurs sédentaires. Lorsqu'à la fin ils se sont accaparés pied à pied de trois royaumes, ils ne sont point encore si bien les maîtres absolus de la Bretagne que de pouvoir en changer le nom, comme font les Angles. Il ne créent pas, comme ceux-ci, en maîtres absolus, une monnaie totalement différente en type des monnaies ayant cours dans les royaumes soumis à

the prototype of the Saxon. » Il y fait lui-même exception à la même page 101 (4), et il est très-curieux que ce grand numismate, ayant saisi l'idée d'un prototype romain d'une grande partie des sceattas, ne l'a pas élaborée. Il prend le fil et le laisse tomber tout de suite, disant, p. 101. (4) : « Amongst the almost innumerably various types which are found upon the Anglo-Saxon money, *they are only two known which can, with any possibility, be derived from the Romans*); these are a *sceatta*, unappropriated (plate I, n° 25; chez nous, pl. A. VII) and a penny of Ethelbert II (plate III; chez nous pl. D. IX) « *both of which bear on the reverse an uncouth representation of the wolf with Romulus and Remus.* » Ruding ferma ses yeux pour les dégradations successives de la louve, pl. 3 (chez nous, pl. D. VIII) et pl. 1-2, n° 5-16. Il dit même, p. 116, du sceatta dit d'Ethilbert I, pl. 3 (D. VIII) « a rude figure *which occurs on many of the sceattas* and which is supposed to be intended to represent *a bird* (!). »

leur pouvoir. Non, ils frappent bien des monnaies propres, mais copiées de loin d'après des types romains connus et ayant cours. On soupçonnerait d'avance, en se recueillant, un tel ordre de faits.

Voyons maintenant si le soupçon est vérifié par les monnaies.

§ 5. *Prototypes des sceattas à la louve-étendard et leurs dégénérations successives. — Réapparition.*

Nous demandons grâce à nos lecteurs, si, en recherchant l'explication des types des sceattas dits à la *louve-étendard*, nous commmençons *ab ovo*. Mais, passant le déluge, nous les ferons rétrograder un instant dans les temps les plus reculés et les plus nébuleux de l'histoire de la ville de Rome. — Ils verront, à notre planche A, *sub* n° I, une louve tournée à gauche du spectateur. Nous l'avons copiée d'après la planche III, 1 *a*, du Ve volume du *Zeitschrift* de M. de Koehne, *für Münz-, Siegel- und Wappenkunde*, Berlin, 1845, où l'on trouve un article très-intéressant de l'éditeur de ce journal estimé, intitulé : *Die Typen römischer Münzen*, S. 65-74. — Cette louve est copiée d'après une louve de bronze conservée, à Rome, dans le palazzo de Conservatori. C'est la louve *Capitoline*, un chef-d'œuvre de l'ancien art italien ou étrusque. La louve a l'air indifférent ; elle ne se soucie pas des jumeaux, Romulus et Rémus, placés sous elle [1]. Elle regarde tout droit

[1] La gravure ajoutée à l'article de M. de Koehne les a omis, à cause que ces figures sont de dates plus récentes que la louve.

devant elle et ne tourne pas la tête comme la louve représentée sur notre planche A, III-IV. C'est la louve *Ogulnique*, datant de l'an 457 ou 458, de la ville de Rome, lorsque les édiles, Cn. et Q. Ogulnius, firent fondre du produit des amendes une louve de bronze placée sous le figuier *ruminale* (1). Cette louve tournant, plus ou moins, avec une tendresse maternelle, sa tête vers les jumeaux placés sous elle, se retrouve sur des monnaies romaines et grecques.

Citons-en quelques unes :

1° Celle de SEX. POM. FOSTLVS, d'environ l'an de Rome 717. (Argent, pl. A, n° III) (2).

2° De la famille Terentia; la louve regardant les jumeaux (bronze), *a*. P. TER; *b*. M. TERENT. VARRO LVCVLIVS, et à l'exergue : ROM. Argent (3).

3° Sous Domitien, Cos. V (l'an 76 de J.-C.) Or. (4).

(1) *Ruma* signifie teton de vache, de louve. Le mot *mamma* est plus usité.

(2) La monnaie pl. A III est copiée d'après la planche III, 1, de l'article de M. de Koehne. L'histoire mythique y est représentée au grand complet. La louve *Ilia* s'intéressant aux jumeaux placés sous elle et les nourrissant. Derrière elle, le pasteur du roi d'Albe, Amulius, dit *Fostlvs*, qui enlèvera les jumeaux pour les élever. Il porte le pileus et la tunique. Au fond, le figuier ruminale à trois branches, sur lesquelles sont perchés deux étourneaux, oiseaux consacrés à Mars, le père des jumeaux. La légende SEX. POM. FOSTLVS peut indiquer le consul du même nom de l'an 767 de Rome, DE KOEHNE, *l. l.*, p. 72-73.

(3) J. VAILLANT, *Nummi Antiqui familiarum Romanarum*. Amst. 1703. Vol. II, tab. CXXXVII, n° 5 et 8; p. 403 et p. 466-467 « ad Terentiorum familiam sub Romulo Romam venisse, indicandum.

(4) COHEN, I, p. 390, n° 24.

4° Sous Antonin, Tr. Pot. Cos. III (de l'an 140-143 de J.-C.) (1).

a. La louve indifférente, à droite, dans une grotte. (Argent) (2).

b. La louve indifférente, à gauche. (Argent) (3).

c. Sur le grand bronze d'Antonin, de l'an 148, gravé chez Cohen, pl. XIII, t. III, p. 342, n° 450.

d. Sur les médailles de grand et moyen bronze du même empereur, année 140-143. Cohen, II, p. 367, n°s 627, 628, 629, la dernière de l'an 158. On trouve encore chez Cohen, t. III, p. 367, n° 630, une médaille moyen bronze de l'an 140-143, avec :

e. Une truie accroupie à droite, *allaitant quatre petits,* devant elle deux autres. Gravée chez Cohen, t. II, pl. XII, n° 630, et reproduite par nous, pl. A II, puisque sur les sceattas on trouve très-rarement deux, plusieurs fois trois, et ordinairement quatre figures sous la louve défigurée.

5° Sous Septime-Sevère (année 193-211), sur une monnaie de bronze d'Éphèse (4).

(1) Cohen, I, p. 390, n° 24.

(2) Cohen, I, p. 315, n° 292, gravée planche III et reproduite sur notre planche A n° V.

(3) Cohen, t. II, p. 315, n° 293.

(4) *Num. Chron.*, IV, 1841, p. 106-107. M. J.-Y Akerman y observe : « The type of the founders of Rome is probably intended as a compliment to Geta and Caracalla, the sons of Severus; but it may merely signify the respect which the Ephesians affected to feel for their Roman masters; for imperial Greek coins of other emperors bear the type of the wolf and twins, a type which was revived in the days of Constantin the Great, as is shewn by innumerable examples preserved

Remarquons surtout la fréquence de ce type sur les monnaies de :

6° Carausius (287-293), ce fondateur du *Litus Saxonicum*, figurées dans les *Monumenta*, I, pl. V, 1 (or), pl. V, n°s 30-33, p. CLVIII (petit bronze), pl. XII, n° 15, p. CLXVI, et indiquées et taxées par M. Cohen, t. V, p. 507, comme, n° 31-36.

N° 31. RENOVAT. ROMA — RSR. Arg. fr. 300.

N° 32. RENOVAT. ROMANO. — RSR =

N° 33. ROMANO RENOV. — RSR =

N° 34. *Droit* VIRTVS CARAVSI.
Rev. = n° 33, fr. 350.

N° 35 *Droit* = n° 34, mais le bouclier est orné d'un griffon.
Rev. = (Or). fr. 1200. Gravée, pl. XIV, et reproduite pl. A. IV (Musée Hunter).

N° 36. IMP. CARAVSIV. AVG.
Rev : VORIVIVA (*sic*). Arg. fr. 250.

Ces mots ou ce mot sans signification indique déjà une copie dégradée (1) : c'est la première dégradation, qui devient ensuite si forte, qu'on peut à peine, à la longue, y reconnaitre le type primitif.

to our times. We learn from Livy (Lib. X) that these images were erected over the public buildings at Rome and we known that they are figured on the divisions of the Roman As, as well as on the coins of Campania (*).

(1) Le n° 34 des *Monumenta* est aussi une semblable contre-façon.

(*) JOBERT dans son ouvrage connu (texte holl. Leiden 1728 p. 203) y trouve un signe des droits civiques obtenus par les villes devenues colonies romaines. Cf. *ibid.*, p. 82 et 248, et OUDAEN, *Roomsche Mogentheyt*. Leiden, 1722, pl. XXXIII, 2.

Ce type se renouvela sous Constantin le Grand (années 306-337).

M. Cohen, *l. l.*, t. VI, p. 178, indique trois médailles de grand bronze, n°s 4-6.

Droit. Buste casqué de Rome, à gauche. VRBS ROMA.

Rev. Sans legende. La louve à gauche, allaitant Romulus et Remus, et les regardant; en haut, deux étoiles.

Le n° 7, grand bronze, aussi sans légende, représente la louve dans un antre, à droite, allaitant Romulus et Remus, et les regardant; en dehors de l'antre, de chaque côté, un berger tenant une houlette; en haut, deux étoiles [1].

Le type des n°s 4-6 se retrouve aussi en petit bronze du même empereur, chez Cohen VI, p. 179, n° 73. Cette monnaie était très-commune [2], et le numéro excédant (16) des signes monétaires énumérés p. 180, indique quelle immense quantité de ces monnaies au type de la louve doivent avoir été frappées. Ce type était à peu près ce que les armoiries sont maintenant sur les monnaies, et indiquait spécialement la ville de Rome [3].

Ces monnaies avec ce type abondaient aussi en Angle-

(1) Gravée chez COHEN, t. VI, pl. IV.

(2) COHEN, *l. l.*, p. 180, n° 314, indique une variété évaluée à fr. 2.

(3) DE KOEHNE, *l. l.*, t. V, p. 74 : « Die Darstellung der Zwillinge unter die Wolfin, *ohne den Feigenbaum und den Hirten*, ist eine so häufige gewesen dass sie gewissermassen *als Wappen der Weltstadt angesehen werden darf* und wird so als solches auch heute noch vielfach angewendet.

Urbem fecisti, quod prius orbis erat. RUTIL. NUM. *Itin.* chez AM. THIERRY, *Récits de l'hist. Romaine au Ve siècle*, 1860, p. XVIII.

terre (¹). On en a retrouvé encore beaucoup dans ces derniers temps (²).

Ce type se voit aussi sous Constantin le Jeune, année 337-340 (³), et sous Valens, année 364-378 (⁴).

Nous voilà déjà assez rapprochés du commencement des invasions jutes dans la Bretagne, à l'an 429, et suivies de celles des Saxons, et plus tard des grandes invasions des Angles. La lacune entre le type romain *louve* de Valens, année 378, et celui du type *louve*, dégénéré Saxon, vers 550, se rétrécit encore par la copie du revers de ces sceattas *l'étendard*, pris de monnaies d'Arcadius (année 383-408) et d'Honorius (année 390-423), comme nous verrons plus tard.

Mais le type *louve* se retrouve encore dans l'intervalle indiqué sur de petites monnaies aussi en argent (sceattas), les nos VI et VII de notre planche A.

(¹) *Num. Chron.*, 1841, IV. p. 32. *This coin is constantly found in England, and there is no doubt that in the time of the lower empire immense numbers were in circulation in Gaul and Britannia* » C'est-à-dire, tant sur *le litus Saxonicum Gallicum* que sur *le litus Saxonicum Brittannicum*. Les habitants de ces contrées connaissaient donc ce type.

(²) Le *Num. Chron.*, 1844, IV, p. 192, indique 10 pièces de ce type trouvées dans le lit de la Tamise, et p. 163, *un demi-denier* remarquable au même type. L'exergue a L. C. M. COHEN, VI, p. 592 l'indique L. LN. *Londinium?* Ces très-petits deniers (pesant 0.34) sont décrits dans le *Wiener Numismatische Monathefte;* 1867; III, p. 31. *Rev.* La louve aux deux jumeaux : en haut deux étoiles et un rameau. Dans l'exergue, CONS.

(³) A SENCKLER. *Die Darstellungen auf römischen Münzen zur Zeit und unter dem Einflüsse der Einführung des Christenthums.—Jahrbücher des Vereins von Alterthums Freunden im Rheinlande,* 1851, p. 94, pl. III.

(⁴) *Num. Chron.*, IV, 1841, p. 163 (argent) du lit de la Tamise.

La première, le n° VI, se trouve dans le cabinet royal à la Haye, placée à la tête des sceattas à la louve.

La pauvre bête, qui subit plus tard encore tant de déformations, y est déjà bien défigurée. Elle a la tête lourde de chagrin (?), et prend un air indifférent; mais les jumeaux se distinguent très-bien.

La seconde pièce, pl. A VII (aussi un sceatta), est copiée d'après le *Num. Chron.*, 1841, IV, n° 3 (¹).

La représentation des jumeaux y est encore parfaite, mais le corps de la louve devient déjà très-mince, s'allonge, ainsi que le poil, *et touche précisement, comme sur les seeattas suivants* (pl. A, 1 et suivants), *le bord supérieur de la pièce.*

Les globules se voyant entre les jumeaux sont des gouttes de lait qui découlent de la *ruma, mamma* ou téton. Nous retrouverons l'un et l'autre sur les défigurations. — Nous voyons dans ces sceattas une preuve évidente que des graveurs ont imité, selon leurs moyens, le type romain à la louve aux jumeaux (²), après l'évacuation de la Bretagne par les Romains, A° 410. Ce type original (³) va en se

(¹) Aussi varié chez Ruding, pl. I, n° 25. Hawkins, n° 41 (varié), comme revers. Il y en a plusieurs dans le Musée Britannique. L'exemplaire du *Num. Chronicle* fut trouvé à Richborough, *l. l.*, p. 32. Cf. Wright, *l. l.*, p. 431. « The origin of the figure on the reverse of this sceatta is not so easy to discover. » Il rappelle les profils d'oiseaux chez Lelewel, *Type gaulois*, pl. VII, n° 3, 57-58, pages 146 et 178.

(²) Akerman, *Num. Chron.*, IV, 1841, p. 32. « The Saxon moneyers would have imitated the Roman coins had they possessed sufficient skill. » Hawkins, *l. l.*, p 17. « The wolf suckling the founders of Rome is clearly copied from a common coin of Constantin. »

(³) On le trouve aussi maintefois gravé sur des pierres précieuses, par exemple, *Lupa con Romulo et Remo in corniola*, dans l'ouvrage :

dégradant, mais on peut constater que le mythe même n'est pas encore perdu, et qu'il a pénétré jusque chez les Angles de la Northumbrie.

M. Haigh nous informe ([1]) qu'une boite d'os de baleine fut produite dans le congrès de l'Institut archéologique, à Carlisle, avec des figures et des inscriptions en dialecte northumbrien et en runes. Parmi les figures se présente le mythe de Romulus et Remus avec une légende à l'entour ([2]).

Jetons maintenant un coup d'œil sur les planches pour suivre la dégénération du type louve-jumeaux.

Nous retrouvons les deux lignes ou jumeaux encore distinctement pl. E, 3. (Dombourg.) C. 14, louve tournée à gauche, et F 13, louve tournée à droite, toutes deux à tête déjà défigurée.

La monnaie C, 1 présente, à côté des deux lignes ou jumeaux, un œil, reste de la tête de la louve tournée à gauche comme C, 14.

Trois lignes remplacent les deux lignes où les jumeaux se voient, sans accessoires, chez A. 1, 3, 5, C. 6, E. 2, F. 22. Les accessoires commencent déjà à se faire voir,

Gemmæ et sculpturæ antiquæ depictæ ab LEON : AUGUSTINO, etc. Amstol., 1685, in-4°, n° 181.

([2]) La légende se lit ainsi : OTHLÆUN NEG ROMWALUS END REUMWALUS TWOEGENI GIBROTHÆRÆ FOEDDÆ HLÆ WYLIF IN ROMÆ CÆSTRI. Romwalus and Reumwalus, twin brothers, lay out near (together) : a wolf fed them in Rome city, *l. l.*, pp. 42–44.

C. 3-5, en formes de lettres renversées, détachées. C. 3 : ʌʌ, C. 4 : ⊥, C. 5 : ʌ, etc.

Les quatre lignes, sans accessoires, se voient pl. A. 9-10, B. 15-19, F. 15, 19. Les accessoires détachés se font voir dans C. 9, comme ʌ+.

D'où vient cette augmentation jusqu'à quatre des deux figures des jumeaux défigurés?

Il nous semble que cette augmentation prend son origine dans un autre type secondaire, le type *galère renversée*. Une quantité de monnaies romaines, précédant les sceattas et connues dans la Bretagne, ont le type de la *galère*. Les *Monumenta* nous les font voir sur les monnaies de Carausius (287-293), pl. V, 15-19; VII, 9; VIII, 18-21, et surtout sur celles de son successeur Allectus (A° 293-296), pl. XV, 25-30; XVIII, 18-38 (¹).

La louve à jumeaux, augmentés ou doublés, II-III-IIII, renversée, représente assez bien un vaisseau, mais sans mât ni cordages, avec II, III ou IIII rameurs.

Cette figure y fit voir à quelques-uns une galère (²).

(¹) Genebrier, dans son *Histoire de Carausius*, Paris, 1740, in-4°, en expliquant, pp. 66-74, les monnaies de cet empereur, reproduites sur les planches I, 4, III, 1, y voit le vaisseau prétorien. On y distingue aisément quelques rameurs qui tiennent leurs rames abattues et plongées presque à fleur d'eau. La poupe est fort élevée. La proue est en saillie sur la mer. Elle est surmontée (pl III, 1) d'une espèce d'ornement qui s'élève et se recourbe aussi un peu au-dedans du vaisseau.

(²) Comme M. Macaré, dans son deuxième mémoire, 1856, p. 37, où il décrit la monnaie de sa planche I, n° 24, reproduite sur notre planche F, 4, et par Van der Chijs, IV, 21. Celui-ci trouva la figure d'une signification incertaine, *l. l.*, p. 32. Le demi-sceatta de la pl. I, n° 25. (Macaré, *Verh.*, II), présente aussi la forme galère; mais son voisin dit

Pour mieux faire voir l'origine de cette méprise, de ce trompe-l'œil, nous avons fait graver, en forme type *galère,* le sceatta superbe et remarquable de Dombourg, F. 4. Renversez la figure (la galère), et vous avez la louve à jumeaux doublés. Ce sceatta au profil et à légende est certainement postérieur aux sceattas sans légendes.

Voici encore des observations pour prouver que la figure courbée représente une louve défigurée.

En premier lieu, on voit sur la planche A, I-II-IV, très-distinctement la *ruma-mamma* ou le téton. Sur la monnaie pl. A, n° V, les tétins prennent la forme de globules très-petits qu'on retrouve comme des perles très-fines, détachées en demi-cercle double sous le ventre, pl. A 1, A 6, B 15-20, C 13, E 1, F 15. Les sceattas, B 15-20, sont très-bien gravés, comme presque tous les sceattas de la trouvaille de Franeker, à fleur de coin, et y sont représentés en grande quantité. Les tétins manquent d'abord, dès que la louve commence à prendre la forme oiseau, pl. A 7, etc.

un *quart,* pl. I, n° 26) reprend la figure à demi renversée, comme les autres sceattas de ce type chez M. Macaré, I, 1835, pl. II, 24-40.

M. Van der Chijs, en 1866, pl. III, 1-17, IV, 18-20, les a fait graver *a demi renversés.* Seulement la louve, transformée en oiseau, a chez lui, pl. IV, 22-23, la pose *courbée.* M. de Haan (1866), pl I, 9, 12-14, pl. II, 15-23, les a fait graver en forme de galère; mais il commença à douter, en disant, pp. 6-7, « cette figure qu'on prend pour une galère. » — La louve-oiseau, pl. I, 10-11, chez lui, est recourbée. Ruding (1840), pl. I, n°s 15-16, Hawkins (1841), pl. III, n° 42, ont la pose *louve courbée.* Combrouse, 1841, pl. 28 et pl. 136, la pose latérale. Cartier, *Revue de Blois,* 1839, pl. XVII, n° 2, à la pose latérale, n° 3, la pose *galère,* n° 4, la pose *louve courbée.*

En second lieu, les gouttes de lait tombant se voyant, pl. A VII, sur ce sceatta très-rapproché de ceux qui suivent, se retrouvent, pl. A 6, B 18, sur des coins à têtins.

De même, nous les croyons retrouver plusieurs fois comme des souvenirs là où la *mamma* manque déjà; par exemple, A 7, 11, 12, B 13-14, 20-23, et même là où la louve commence déjà à se changer en oiseau, comme chez B 24-27, ou même quand l'oiseau est déjà très-distinct, C 12, les globules se voient encore.

La déformation graduelle, la transfiguration successive d'une louve en un oiseau se laisse aussi voir sur des sceattas mis en certain ordre. Les jumeaux dessous la louve sont remplacés peu à peu par d'autres figures; par exemple, A 2 et C 2, par une figure têtante et une petite croix : +, ou par trois lignes réunies transversalement, pl. A 4, 8. Bientôt paraît la figure Δ, un triangle ou delta, détaché, placé sous les figures à trois : pl. A 7, 11-12, B 13-14, B 22 (Franeker). (Les cinq derniers sceattas montrent dans leurs revers, dans les étendards, une croix longue †.) Le Δ s'attache ensuite à la tête disparue de la louve et la remplace, B 24-27, C 10-11, 13, E *a*, *g*, F 24. Il se complète au sceatta F. 7, au droit au profil lettré. Là, le revers ne peut pas bien représenter une face humaine, puisque le droit en montre déjà une de belle laideur, mais la louve-oiseau au grand œil commence à paraître F. 7. L'œil se revoit détaché C 15, F 21; mais il manque C 12. Surtout la figure, F 21, réunit les figures *louve-jumeaux, oiseau-œil, gouttes de lait.* Ce n'est pas un *loup-garou,* mais un *loup-griffon.*

C'est ainsi que nous expliquons l'extrême variété du type *louve-jumeaux* au droit de tant de sceattas. Sur nos planches et aussi chez Ruding, Combrouse, etc., ils présentent quelquefois des figures ne rentrant pas dans les cadres tracés jusqu'ici, par exemple, F. 14, avec la figure d'un trèfle ou d'un pignon.

Quelquefois les cheveux ou le poil de la louve semblent s'attacher à quelque chose qui laisse percer un profil humain (¹), C, 37, D, 16, *b;* toujours au revers aux quatre lettres V, ou quelques figures semblables, qui, D, 17, prennent la forme de quatre *boucliers* joints ensemble, avec le droit au profil humain complet, perlé et ayant devant lui la croix d'autorité. Ce droit n'est pas copié d'après celui qui le précède, D, 16, mais les cheveux grossiers, de D, 16, se retrouvent encore sur les profils D, 18-21, de la même trouvaille (Hallum).

Pour terminer nos observations sur le type *louve,* nous ferons encore mention d'une chose très-remarquable. C'est la réapparition de ce type, après que le règne des véritables sceattas vient à finir et que les *pence* apparaissent. On n'a qu'à regarder les pièces VIII et IX en bas de la planche D. La première est encore un véritable sceatta copié d'après

(¹) Peut-être le graveur inhabile a-t-il voulu, de son propre élan, graver un profil royal. Il y a parmi les autres pièces des essais assez barbares, par exemple, G., 25-26, 30-31-33-34, 37-39, 42-43, où des profils (s'il y en a) sont à peine à reconnaître. Mais la gravure des coins de ces pièces paraît avoir été très-légère et peu profonde, tandis que pour les pièces C 37 (Franeker), D. 16 (Hallum), E. 6 (Dorestate), les coins doivent tous avoir été gravés profondément, comme notre habile graveur, M. Calfsbeek, l'a fait très-bien voir. Le droit du D. 17 avait beaucoup souffert.

Ruding, pl. 3, et Hawkins, pl. IV, n° 50, et attribué par ces numismates ([1]) au roi de Kent, jute, Ethilbert I, (A° 568-615), puisque le nom et le titre de ce roi s'y voient, selon eux, en runes : On y lit en deux lignes :

ETHILID REX.

C'est une bonne fortune, pour l'interprétation du type des sceattas à la louve, que quelques exemplaires de cette petite pièce précieuse se soient conservés.

La seconde pièce (pl. D, IX) est un penny, copié d'après Ruding, pl, 3, et Hawkins, pl. IV, n° 51. Le droit au profil droit du roi de Kent (Jute) Ethilbert II, (A° 725-760), comme l'indique son nom ETHILBERHT, suivi de trois Runes ᛚᚢᛚ, *lul*. Le revers nous offre les jumeaux sous la louve dans un carré perlé et le mot REX. Hawkins, *l. l.*, p. 19-20, dit que le prix faible (L. 1.8) donné pour cette pièce par le musée britannique, à la vente de Barker, en l'an 1803, serait une preuve suffisante de ce que les numismates d'alors doutaient de l'authenticité de cette

([1]) M. Hawkins (1841) continua encore à attribuer ce sceatta à Ethilbert, quoique M. Barclay V. Head cite le *Num. Chron.*, de l'an 1840. (first series, vol. II, p. 155), où M. Haigh (V. *Num. Chron.*, 1868, p. 75 (1), l'a attribué à Aethelraed, roi de Mercie, A° 675-704. M. Head donne, pl. IV; n° 11-13, trois des revers de ce sceatta, dont l'un à l'inscription rétrograde et le TH de forme spéciale : Il dit de l'attribution « *Now* (1868) *universally admitted that they should be attribed to Aethelraed, king of Mercia* (A. D. 675-704).

([2]) Les Jutes avaient donc adopté, comme les Saxons, le type *louve* et n'avaient pas de type original séparé, jusqu'à *Ethilbert I*, (568-615).

pièce. Il ne peut pas se faire une idée pourquoi ce roi Jute aurait copié un coin romain. — Mais, si tant de sceattas, représentant encore la louve défigurée, avaient alors cours; si son prédécesseur, Ethilbert Ier (568-615), copia encore ce type, pourquoi le second Ethelbert n'aurait-il pas fait figurer de nouveau la louve à jumeaux, restituée sur la monnaie nouvelle (le penny), pour la faire d'autant plus facilement accepter par le peuple, connaissant à peu près ce type défiguré, mais maintenant restitué d'après des monnaies de Carausius, Allectus ou Constantin-le-Grand, et ayant encore cours? Le contraire ferait plutôt naître des doutes (1).

N'oublions pas que cet Aethelberht II de Kent était un Bretwalda, et que les jumeaux sous la louve, comme nous l'avons déjà dit, étaient à peu près les armoiries de la ville de Rome, la ville d'autorité par excellence (*urbs=orbis*).

Il ne fit que copier de loin la monnaie de ses collègues despotes, Carausius, Allectus *e tutti quanti* (2).

(1) Ruding, p. 116, dit seulement : « Its genuineness has been suspected, chiefly on account of this imitation of a Roman device ; but it is by no means singular in that respect as will appear on examination of no 25 in the first plate of sceattas. » (notre planche A. no VII). — M. D. H. Haigh. *Num. Chron.*, vol. IV, p. 35, en dit : « That the genuineness of this piece now before us should have been questioned merely from the occurrence of the wolf and twins on its reverse appears strange, when we consider not only the different imitations of Roman types upon Saxon coins, but the frequent finding in this island of the small bras money of the lower empire impressed with the same device. »

(2) Lappenberg *l. l.*, I, p. 46 (1) dit : « That the coins of Carausius, bearing the impress of the wolf and twins, were copied by the Bretwalda

Observons encore que les Anglo-Saxons étaient grands admirateurs du loup. Il était l'animal le plus brave, le plus fort, le plus agile, le plus vagabond de l'Angleterre; qualités que les rudes Anglo-Saxons appréciaient hautement. *Etre comme un loup,* était alors censé être *honorable,* comme, deux siècles plus tard, être *terrible.*

On donna des noms empruntés du loup aux enfants nouveau-nés, et même plus tard, quoique devenus chrétiens, les Saxons les leur donnaient comme noms de baptême : *Ulph,* le loup; *Ethelwolf,* le noble loup; *Berntwolf,* le loup splendide; *Edwulf,* le loup heureux; *Ealdwulf,* le loup ancien; *Sigwulf,* le loup victorieux; *Weallendewulf,* le loup errant (1).

La louve romaine mythique *Ilia* se rencontre en Angleterre avec le loup mythique *Fenris* de l'Edda (2).

Le revers des sceattas au type de la louve représente ordinairement (3) un carré perlé, rempli de figures diffé-

(Potentat) Aethalberht of Kent, *can hardly be placed to the account of mere caprice.* Cf. Palsgrave, *l. l.*, I, p. 376.

(1) Thrupp, *l. l.*, p. 89-90. Les loups étaient alors très-abondants en Angleterre. Palsgrave, *l. l.*, vol. I, p. 459, parle encore d'un tribut de têtes de loups, en l'an 1063.

(2) Voyez au mot *Loup* de l'article l'*Edda*, de M. Maurin comte Nahuys, dans *le Héraut des armes.* Bruxelles et Utrecht, 1869, I, p. 24-25.

(3) Exceptions sur nos planches 1° C. 13. *Rev.* deux personnes (rois,

rentes, globules, croix à branches égales, +, croix longues, †, clous, bâtons, demi-cercles ou fers de cheval (E, 1), ou figures prenant la forme de lettres, T, I, V, L, etc., mais, sur les sceattas avec le droit *la louve*, toujours placées autour d'un œil ou cercle, avec ou quelquefois (¹) sans un point au milieu.

Cet œil se voit encore quand la louve devient oiseau, C. 12. Il se retrouve sur le droit des sceattas-oiseau, C. 15, F. 21, une fois, et sur leurs revers cinq fois dans le carré. Le carré est quelquefois entouré de globules ou de fragments de lettres dont nous nous occuperons plus tard.

On a voulu voir dans ce carré un fort, et spécialement le

guerriers, évêques, missionnaires?) tenant ensemble une croix longue †; à côté d'eux, une petite croix à branches égales +.

2° C. 14. Droit, profil tourné à gauche, couvert d'un bonnet royal ou diadème. Légende.

DONIM (*sic*), pour DOMINVS?

Le commencement de la légende manque : il aura contenu le nom d'un *Bretwalda, Cæsar* ou *Dominus* du septième siècle ou du premier quart du huitième siècle, si le dépôt de Hallum (où cette monnaie curieuse se trouva en un exemplaire) fut confié à la terre en l'an 734.

Chez Ruding, pl. 1, n° 15-16, on trouve aussi deux sceattas au revers *louve* et, au droit, au profil royal, diadème ou bonnet perlé.

3° n° 15. Légende † LΘV.

4° n° 16. Légende plus complète † LΘVNG.

5° Le sceatta déjà indiqué dit d'Ethelbert I, roi de Kent, A 560-615, au revers en runes, Pl. D, en bas ou n° VIII.

(¹) Le gros point du milieu manque quelquefois, quand ce n'est pas la louve, mais un profil qui se présente sur le droit, par exemple, pl. E. *e*, F. 6 et 10.

fort que les frères Hengist ([1]) et Horsa auraient érigé ensemble sur l'île de Thanet ([2]).

Mais il faut y voir un étendard ([3]) carré, plus ou moins défiguré, une allusion en même temps par sa forme à la *Roma quadrata,* la Rome quarrée, du temps de Romulus et Rémus, les héros du droit ([4]). Les *fondateurs* et la *fondation* sont représentés.—Pour indiquer ostensiblement cette conjecture, nous avons fait graver, à la planche G, n° X, un sceatta anglo-saxon trouvé à Richborough en Angleterre, ainsi que le sceatta, pl. A, n° VII, et publiés par

([1]) *Hengist* « It may be observed that, whilst the Latin chroniclers invariably write the name of *Hencgest* with a final *t,* the Geographer of Ravenna (Venantius Fortunatus), in the seventh century, gives the form *Anschis;* Layamon (in the earlier version), *Hœnges* and *Henges*, as well as *Hœngest,* and Gaimar, uniformly *Henges* and *Hengis*. (Observation de M. D. H. Haigh, dans *the Num. chron.,* 1869, p. 172 (1)).

([2]) Comme M. Rethaan Macaré, I, p. 35, Van der Chijs, *l. l.,* p. 27, dit que certains numismates y trouvent un camp. M. de Haan, *l. l.* p. 7, le nomme un *carré*. On a même vu, dans ce point de milieu, le O, la citadelle, dernière retraite, ou le puits du fort ou château.

([3]) M. Maurin comte Nahuys a déjà dit (*Revue de la Numismatique belge*, 1868, p. 69) : « Peut-être est-ce un étendard. » Il cite un passage de l'ouvrage de Joseph Strutt, pour indiquer que les étendards anglo-saxons petits étaient carrés, non flexibles, attachés au haut d'un long bâton. *Tableau complet des costumes et vêtements des Anglais*. Éd. de *Londres,* 1797, vol. I, p. 84. Strutt dit aussi, *Angleterre ancienne,* éd. de Paris, 1789, p. 15, que la bannière des Anglo-Saxons était nommée par les Romains *tufan*, et par les Saxons, *tpha*(?) tufa. Lappenberg, *l. l.,* I, p. 154, en parle aussi.

([4]) Romulus, pour tracer l'enceinte sacrée du *pomœrium* de la capitale future, attela à la charrue une génisse avec un taureau sans taches; puis il établit sa muraille sur les sillons que le soc avait creusés entre le lever et le coucher du soleil. Bien que ces lignes avaient décrit

Wright ([1]). Le profil du droit est copié sur une monnaie byzantine, peut-être d'Arcadius (A° 383-408). Le revers représente distinctement un étendard attaché d'en bas à sa perche et surmonté d'une croix grande à branches égales +. Ces deux attaches se distinguent aussi sur un autre sceatta, dont nous avons mis le revers à côté du précédent, pl. G, n° XI ([2]), et de même le revers d'un sceatta inédit de Hallum ([3]), G 32, qui nous montre très-distinctement une grande croix à branches égales + ([4]). On voit cette croix, détachée plus ou moins, aussi C 3, C 7, 9, 12, F 23, et les attaches E *g* (renversé) au-dessous et F 23 des quatre côtés ([5]).

Il faut observer encore que des monnaies de Carausius

un trapèze allongé, avec une brisure à l'est, la ville de Romulus est redevable à cette enceinte de la qualification de *Roma quadrata*. *Voy.* le plan de Francis Wey, *Rome* dans *le Tour du monde*, X, n° 482, p. 239, et la citation, p. 225.

(1) *L. l.*, p. 431.

(2) Le seul sceatta que Lelewel, pl. X, 1, attribue à l'Angleterre, et spécialement à Kent.

(3) Collection de M Santée, à Leeuwarden.

(4) Ce sceatta, pl. G, 32, à la louve, a dans l'étendard aussi les mêmes lettres TTII que le sceatta G n° X.

(5) Uu étendard plus grand, ayant la forme d'un trapèze, à quatre compartiments, ⊓⊓⊓ rempli des lettres VVX, surmonté d'une grande croix et attaché, se voit sur le sceatta du *Num. Chron.*, IV., 1846, pl. n° 1, décrit, p. 33. A l'avers « A galeated head which appear to be a rude though spirited copy of the roman small brass coin of Constantine », comme dit M. Akerman. — Un guidon chargé seulement d'une croix × se voit sur la monnaie du roi des Est Angles, *Beonna*, d'environ l'an 750. Hawkins, pl. VII, n° 88. Comparez M. Maurin Nahuys, *in voce étendard*, *l. l.*

(A° 287-293) (1), de Crispe († 326) (2) et surtout de Constantin le Grand († 337) (3), représentent des autels assez carrés portant des inscriptions.

Dans l'ordre des idées développées jusqu'ici, le peuple n'accepte de la monnaie qu'à figures connues. Le carré ou revers des sceattas pouvait ainsi passer pour le type *étendard* et le type *autel,* tous deux connus et ayant cours.

Il serait fastidieux d'indiquer, en les décrivant, toutes les variétés que l'*étendard* nous présente. Sont-ce des marques secrètes pour désigner les lieux et les monétaires, ou employées par ceux-ci pour pouvoir distinguer leurs monnaies des autres?

Cette conjecture fondée sur ce que nous avons déjà dit, ne nous semble pas entièrement à rejetter.

La plus grande partie des étendards manque totalement de signes chrétiens dont certainement les empereurs byzantins ornaient les leurs. Nous n'osons pas encore, sans hésiter, les voir dans les petites croix + d'autorité des très-jolis sceattas, à fleur de coin, B, n° 15-19, etc. Mais les croix longues † des sceattas de la même trouvaille,

(1) *Monumenta,* pl V, nos 42-43. GENEBRIER, pl. III, no 10. On y lit :
MVL TIS XX, IMP.

(2) COHEN, VI, pl. V, nos 37-48. On y lit :
VO TA XX.

(3) J. SABATIER, *Iconographie d'une collection de 5,000 médailles,* pl. XCIII, nos 1, 4, 5 et 6. COHEN, VI, p. 123, nos 190-200.

A 11-12, B 13, 14, 22. etc., sont des signes chrétiens véritables.

Il faut pourtant se rappeler que ces revers étaient copiés d'après des revers de monnaies chrétiennes représentant des étendards chrétiens. Il n'était donc pas absolument nécessaire que le graveur ou son chef, roi ou monétaire fussent des chrétiens.

Quelquefois les figures dans l'étendard prennent la forme de lettres. Surtout les I, les L, les T, les V s'y voient, la forme TT y domine.

M. Barclay V. Head, dans son article très-intéressant du *Num. Chron.*, 1868, intitulé : *Anglo-Saxon coins with rune legends,* indiqua déjà, *l. l.*, p. 81, l'identité de ces revers avec les revers des pièces de Constantin II (337-340), et de Crispe (316-326) frappées à Londres (pl. IV, n° 4-5). Il dit que sur les pièces les mieux gravées on voit ces lettres :

TT TT
/°\ X°X

copiées de l'inscription de l'étendard de Constantin II, ou de l'autel sur les monnaies de Crispe, où l'on voit :

VOT
XX

(Comp. Sabatier, *l. l.*, pl. XCII, n° 8, XCIII, n° 3 (*étendard*), n° 4 (*autel*) de Crispe.

Quelquefois ces figures prennent la forme de clous ou plutôt de boulons, B 26-27, F 18, etc. ; de demi-cercles ou fers de cheval ; E 1, de points, E 2, etc.

L'étendard du sceatta F 19 contient huit lettres très-distinctes; posées en forme de croix à branches égales : VIVTVIVI ou TVIVTVIV, répétition du mot TVIV, VIVT, VTVI ou IVTV. — Mais nous ne nous occupons pas encore des légendes et nous abandonnons momentanément les recherches de ces spécialités pour reprendre les indications générales.

Schaumann, par exemple ([1]), dit que l'on a déjà, depuis Stukeley ([2]), fait l'observation que chez les bretwaldas anglais existait l'amour d'imiter les monnaies de leur précurseur *Carausius.* Deux choses me paraissent avoir conduit ces bretwaldas et leurs monétaires saxons à copier ces monnaies ([3]). La première (nous l'avons déjà plusieurs indiquée) que leur type était connu chez les Bretons envahis et vaincus; la seconde, que le type était également connu aux Saxons, envahisseurs vainqueurs, venant du *Litus Saxonicum Gallicum* fondé par *Carausius*.

([1]) *L. l.*, p. 45 ; Die Sache erklärt sich aus einer Anhänglichkeit der Sachsen an Carausius als Stifter des Gebietes ihres neuen Vaterlandes, das litus Saxonicum in England und Frankreich. Er gehörte zu gleichzeitig der sächischen und der britschen Nationalität an.

([2]) L'auteur du *Medallic history of Carausius.*

([3]) Nous retrouvons ces imitations encore plus tard en Angleterre. Voy. *Num. chron.*, 1867, p. 72, où l'on dit d'une monnaie d'Eadwerdus : « The obverse of this type is probably imitated from the last silver roman coins current in England, those of Valentinian II (376-392), Theodosius I (379-395), Arcadius (383-408), and Eugenius (392-394), numbers of which must have remained and been in circulation long after the departure of the Romans; and though of course they could not have circulated largerly after a lapse of centuries, they would have been probably well known, and formed a good model for an entirely new style of type. » (Barclay V. Head.)



Tout ceci nous conduit à ces conclusions : 1° *que les sceattas au type louve-étendard sont frappés dans les royaumes saxons de l'Angleterre, y compris le petit royaume jute (Kent) entouré, par terre, de royaumes saxons; 2° que ces sceattas sont des imitations de monnaies romaines; 3° qu'ils ont été frappés pendant la seconde moitié du sixième, pendant le septième et au commencement du huitième siècle* (1).

(1) Lelewel, *Moyen âge*, t. I, p. 1 : « A la chute de l'empire romain en occident, 460-480 (en Bretagne 410), les barbares érigèrent des états organisés. Cependant leur monnaie ne s'affranchit de la dépendance de la monnaie romaine que vers 550 (en Bretagne vers 670). — M. Head, *Num. chron.*, 1868, p. 77 : « Rude imitations of well known roman types. » Il penche, *l. l.*, vers l'origine continentale, puisqu'on trouve des sceattas aussi dans la Frise.

LES ANGLO-SAXONS

ET

LEURS PETITS DENIERS DITS SCEATTAS.



ESSAI HISTORIQUE ET NUMISMATIQUE.

TROISIÈME ARTICLE.

§ 6. *Type du sceau de David ou sigillum Davidis* ([1]).

Deux des trouvailles de la Frise nous offrent, mêlées au type louve-étendard, des pièces d'un type tout à fait différent de celui qui nous a occupé si longtemps. Il est représenté sur nos planches B, 28-33 (Franeker), D, 22-23 (Hallum). Duurstede en offre aussi des spécimens, pl. E, *c*, ainsi que Domburg ([2]).

Dans les quatre cent dix pièces environ de Franeker, ce type est représenté par 36 ou un onzième, dans les 250 de Hallum, par 25 ou un dixième.

Il est assez difficile de dire quel est le droit ou le revers de ce type, puisque les légendes y manquent totalement.

([1]) Aussi « das sogenannte Siegel Salomonis. » *Wiener Numismatische Monatshefte*, III, p. 37.

([2]) Chez Rethaan Macaré, I, pl. III, n° 54; Van der Chijs, pl. IV, n° 28, p. 35.

D'un côté, ces pièces nous présentent au centre une croix entourée de quelques bâtons entremêlés de points ou de boules en nombre différent ([1]), et d'une seconde croix (B, 28-32, D, 22-23). Sur quelques-unes, la croix du milieu et les bâtons se rangent en étoile difforme, à feuilles entrecoupées de points, pl. B, 33 (Franeker), E, *c* (Duurstede).

Le revers nous offre « deux triangles équilatéraux, superposés en sens contraire, formant une étoile à six pointes » ([2]). Au centre, une croix et à l'entour quelques points.

Lelewel trouva déjà cette figure sur les monnaies gauloises ([3]). On la voit aussi sur certaines pièces d'*Offa*, roi de Mercie (737-796 ([4]), et Lelewel observa déjà que quelques pièces de Pépin (752-768) et de Charles le Simple (896-922) la présentent aussi ([5]). On la retrouve au moyen âge sur des monnaies de Déols, du roi Philippe-Auguste (1187-1195 ([6]). A la première vue, on les prendrait même pour des monnaies du Maroc, de nos jours, qui ont ce type déjà en usage chez les Arabes du IXe siècle ([7]).

([1]) M. DE HAAN, *l. l.*, p. 5, assure que toutes les vingt-quatre pièces de son cabinet diffèrent.

([2]) La *Revue de Blois*, 1839, p. 134. Lelewel dit : une étoile formée de deux triangles ou angles cléchés à six pointes. *Réapparition du type Gaulois*, p. 20.

([3]) *L. l.*, p. 20 (31).

([4]) RUDING, pl. V, no 39 (4).

([5]) *L. l.*, p. 20.

([6]) *Revue de Blois*, 1839, pl. VIII, nos 3-4, pp. 133-134; 1841, pl. XV, nos 9-10, p. 283.

([7]) Dans le *Wiener Numismatische Monatshefte*, III, p. 37, on trouve une monnaie arabe (813-833) avec le triangle enlacé.

Nous retrouvons aussi *à peu près* ce *sigillum Davidis*, mais à *cinq* pointes sur la pièce intéressante, unique dans la trouvaille de Franeker, pl. C, 35, au revers à légende où se voient des lettres, dont nous nous occuperons plus tard.

A ce type se rattachent les petites monnaies, pl. C, 34 (Franeker) et pl. D, 24 (Hallum), dont seulement deux exemplaires se sont rencontrés dans chacune de ces deux trouvailles (¹).

M. de Coster, dans ses intéressantes *Considérations à propos de quelques deniers inédits de Pépin le Bref et de*

(¹) Le poids de ces pièces est le suivant : le nombre est celui de la collection de la Société frisonne.

B 28 (1)		1,325	
B 29 (3)	(*a*)	1,140	
—	(*b*)	1,200	
—	(*c*)	1,210	
B 30 (2)	(*a*)	1,250	
—	(*b*)	1,270	
B 31 (3)	(*a*)	0,935	
—	(*b*)	1,080	
—	(*c*)	1,110	
B 32 (5)	à	5,790	
			un à 1,235
Poids moyen		1,160	
B 33 (1)		1,210	
C 34 (1)		1,115	usé.
C 35 (1)		1,025	
E c. (1)		0,942	

Dans l'ouvrage de M. Van der Chijs, I, p. 35, sont indiqués trois poids.

a. 0,950 de Duurstede.

b. 0,300 —

c. 0,300 mutilé, que l'auteur prend pour une obole.

Charlemagne, nous donne sur ses planches, VII, nos 1-4 [1] une série de monnaies qui offrent déjà à la première vue de la ressemblance avec les nôtres. Les figures de ces pièces sont si simples que la description donnée par M. de Coster suffit et qu'on n'a presque pas besoin de confronter sa planche VII. Les voici : n° I (de Coster) :

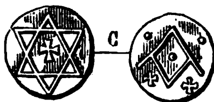
Deux triangles enlacés : au milieu une croix ressemblant plus ou moins à B, 30 et 33 et E, *c*. Mais les globules ou points manquent.

Rev. B, 31. Mais les bâtons sont plus courts, ils ne s'approchent pas autant de la croix du milieu.

M. de Coster dit, *l. l.*, p. 213, que ce *saiga* [2] est trouvé fréquemment le long de la Meuse *et en Hollande.*

M. Van der Chijs n'a pourtant pas ce type varié et il manque aussi chez Macaré.

Le n° II de M. de Coster, déterré à Maestricht, a, d'un côté, le *sigillum Davidis,* mais un peu oblique ; de l'autre côté, un grand A avec deux petites croix + — + entre les jambes, et trois points comme la pièce chez Van der Chijs, pl. IV, n° 26, p. 34, provenant de Duurstede.



Cet A se revoit sur le denier (de Coster, n° III) trouvé dans les environs de Liége, mais placé au lieu de la petite croix dans le *sigillum Davidis* : et ce qui est très-remar-

[1] *Revue belge,* 3e série, t. III, 1859, pp. 213-217.

[2] La *Revue de Blois* indique ce que c'est, I, 336 ; II, 194.

quable, le droit de ce denier nous donne par les lettres initiales connues R P, l'indication du roi Pépin le Bref, le premier roi de la race carlovingienne, 752-768, qui non-seulement changea entièrement le type monétaire mais même le système monétaire mérovingien en remplaçant l'or par l'argent. — Suit un denier trouvé à Duurstede (de Coster, n° 4), qui nous offre, au droit, les mêmes initiales R P, mais auxquels se joignent, au revers, les initiales du lieu de monnayage AR joints, précédés d'une longue croix d'autorité. M. de Coster pense que cet A sur les n°s 2 et 3 et surtout les initiales AR sur le n° 4, indiquent suffisamment le lieu Aristal ou Herstal, où se trouvait un *palatium regium* ou palais royal, un des lieux où la monnaie palatine était frappée (1).

Par la comparaison de nos monnaies B, 28-33, D, 22-23 et E, *c*, avec la monnaie de M. de Coster, pl. VII, 1, l'identité du type nous paraît certaine et non pas fortuite. Pour leur origine continentale, quoique trouvées mêlées, en Frise, avec des sceattas anglo-saxons, plaide une circonstance très-remarquable, savoir celle *qu'on ne les trouve pas en Angleterre*, à notre connaissance, et surtout pas mêlées avec des sceattas. Ruding, Hawkins, etc., ne les ont pas représentées sur leurs planches et n'en font aucune mention. — Les lieux le long de la Meuse, Liége, Maestricht, où ont été trouvés les n^{os} I-III, à peu de distance d'*Aristallium, Herstal*, confirment cette origine dans le nord-

(1) Dans la *Revue, l. l*, 1859, p. 215, se trouvent une quantité de citations tirées de diplômes, pour indiquer que l'on écrivit dans ces siècles *Aristalium* et *Heristalium*, etc., par exemple : A° 752. Actum *Aristalio palatio publico* (Dom BOUQUET, t. VI, p. 698, etc.).

est de la Gaule. Le commerce aura porté nos monnaies en Frise, comme le n° IV (de Coster), d'origine postérieure, à Duurstede, si riche en monnaies carlovingiennes. Elles sont des témoins, selon nous, des relations commerciales des Frisons, dans la première moitié du VIII[e] siècle, avec les Francs leurs voisins, car Domburg et Duurstede étaient compris alors dans le territoire frison. Leur petit nombre dans les trouvailles de Franeker et de Hallum s'explique suffisamment par l'observation de M. de Coster, *l. l.*, p. 218-219 : « C'est qu'à ces époques, nous n'avions pas » nos routes et canaux, en un mot, il nous manquait les » moyens de communication nécessaires au développe» ment du commerce et des relations internationales; *le* » *numéraire franchissait lentement les limites de sa con*» *trée originaire.* »

Ajoutons-y que ces triangles enlacés se voient sur les monnaies anciennes de la Gaule, sur celles de Pépin, de Charles le Simple et de Philippe-Auguste, et leur origine franque nous paraît assez constatée. Comme les sceattas muets précèdent les penee anglo-saxons, à légendes ou inscriptions, ainsi ces *saigas* ou petits deniers muets précèdent les deniers carlovingiens à légendes ou inscriptions. Un examen attentif de nos pièces l'indiquera encore, quand on compare le n° 1 de la pl. VII de M. de Coster avec nos pièces *B*, 33, E, *c*, et aussi les autres indiquées. On verra dans la première déjà une gravure plus nette, moins rude. Il en est de même des n[os] suivants 2-4 où l'A se montre premièrement détaché, puis uni, au droit, R(*ex*) P(*ipinus*); recevant par cette conjonction (style notaire) une date certaine (752-768). Enfin, l'A, au droit RP, s'accroche avec un R, pour indi-

quer par AR, le lieu de monnayage, selon nous, aussi *Aristallium, Herstal* ([3]). (752-768.)

Notre date posée conjecturalement (l'an 734) pour l'enfouissement des dépôts de Hallum et de Franeker s'accorde avec une telle origine dans la première moitié du VIIIe siècle. En soustrayant une cinquantaine d'années de la date 752, année de l'avénement du roi Pépin le Bref *où le type*, pl. VII, n° 3-4 (de Coster) au droit R(*ex*) P(*ipinus*) *doit commencer*, nous pouvons fixer approximativement le monnayage des pièces B, 33, E, c, les plus rudes, au commencement du VIIIe siècle; celles de B, 28-32, D 22-23 un peu plus tard. Rappelons-nous encore que le majordomus Pépin de Herstal mourut l'an 714. — Mais nous devons encore fixer notre attention sur les pièces C, 34 (Franeker), D, 24 et le n° 27, pl. IV, Van der Chijs.

Nous y trouverons des arguments pour corroborer la thèse avancée dernièrement. La formation de l'A (ristallium) se séparant ou plutôt se délaçant des deux triangles entrelacés Δ s'y voit distinctement. Les deux triangles Δ ne sont plus fermés : ils deviennent des A entrelacés. Cet A entrelacé, mais se combinant, se voit aussi sur la pièce D, n° 24 (Hallum). A l'A s'accrochent deux demi-cercles qui en forment deux P : ce monogramme du n° 24, pl. D, contient donc les premières lettres d'un nom commençant par A P, en monogramme double AP ([4]).

([3]) M. NAHUIJS, *l. l.*, p. 5, *Revue*, 1868, p. 69, y voit aussi un monogramme composé des lettres : ARVI, « peut-être *Arverni*. » Il aura suivi les traces de LELEWEL (*Moyen âge*, I, pp. 40-41), disant : « AR(*vernis*), pl. IV, n° 52. AR(*les*). » Une monnaie d'argent, pl. IV, n° 55, chez lui a d'un côté CLA, et de l'autre AR, ce qui, selon lui, veut dire tout sim–

En décomposant tout le monogramme double on aurait même les lettres I P A ou I A P ; I(n) A(*ristallio*) P(*alatio*. Si l'on voit dans ce P accroché le R (grec) ou un R, comme M. de Coster le donne, pl. VII, n° 4, ce serait alors le monogramme A R.

Mais assez de conjectures, grâce encore pour une sur le droit de la pièce C, 34, et les *revers retournés* de D, 24, et Van der Chijs, IV, 27. Le droit du n° 34, pl. C, nous semble offrir une charpente ou toit d'édifice. Est-ce le *palatium*, indiqué aussi par l'A du revers, d'*Aristallium?* Sept globules, étoiles, l'entourent en haut. Qu'on doive y voir des étoiles, le globule plus grand de D, 24, où les commencements des rayons sont encore perceptibles, l'indique.

Quand on retourne le n° 24, pl. D, la charpente défigurée avec trois étoiles à droite, une croix et un fragment de la lettre F(*ranciæ?*), à gauche, s'y voient. La pièce de M. Van der Chijs, pl. IV, 27 (trouvée le 8 février 1776 au rivage de Domburg, et ayant beaucoup souffert), retournée comme le D, n° 24, laisse aussi voir des restes du toit (charpente) et d'une croix.

Quoi qu'il en soit, les trois pièces indiquées nous semblent être des transitions du type *sigillum Davidis* au type pur de Herstal avec le monogramme comme M. de Coster, pl. VII, n° 3-4, les donne.

plement *Clarus mons Arvernis* (Clermont), p. 32. Il observe encore que l'usage de l'A (*alpha*), combiné avec l'Ω (*oméga*) en figure monogramme s'unissant à la croix haussée, forme la croix ancrée (*Cf.* notre pl. C, 36, *Franeker*), qui naquit à Paris, vers l'an 630, p. 56. Dans sa table, XXI, il fixe la croix ancrée à l'an 600-700.

§ 7. *Type Wodan-Monstre.*

Nous passons maintenant (laissant encore intactes les quelques pièces isolées dans les trouvailles de Franeker et de Hallum) à la troisième catégorie des trouvailles Terwispel et Hallum, aux sceattas du type Wodan-Monstre.

Comme nous l'avons déjà dit, toute la trouvaille de Terwispel en était composée et celle de Hallum pour les deux tiers, tandis que ce type manquait totalement dans celle de Franeker.

Nous répétons encore notre explication conjecturale de cette circonstance remarquable, en supposant que celui qui perdit la vie à Terwispel sera venu directement d'un royaume nord-angle, par exemple, Bernicie aux confins de l'Ecosse ([1]), où la monnaie Wodan-Monstre était le numéraire ordinaire. Au contraire, celui de Hallum avait eu des relations avec un royaume angle situé plus au sud, par exemple, Mercie ([2]), aux confins d'Essex, où les monnaies angles (Wodan-Monstre) et saxonnes (Louve-Étendard) avaient cours toutes les deux. Dans ce dépôt, on trouva aussi quel-

([1]) Nous n'avons pas rencontré sur les cent trente-huit planches magnifiques de l'ouvrage rare et précieux (hors de commerce), *Sculptured stones of Scotland* (publié par le *Spalding club*), Aberdeen, 1856, in-folio; le *monstre* du revers de nos sceattas parmi la grande quantité de monstres qui se présentent sur les pierres très-antiques, payennes, sémi-payennes et chrétiennes de l'Écosse. Pourtant une figure très-bizarre, signe royal ou de chef de clan, et se rapprochant un peu de notre monstre, s'y fait voir fréquemment, par exemple pl. LXVII, LXXI, etc.

([2]) Macaré, *l. l.*, II, p. 42, les attribue à la Mercie, puisque ces sceattas étaient mêlés en si grand nombre à des sceattas de Kent. Comparez *Num. chron.*, 1864, IV, p. 24.

ques sceattas solitaires des bretwaldas, pl. D, 17-21, et des pièces au type de Herstal.

Celui de Franeker avait reçu la plupart de ses pièces du Wessex, où la monnaie Louve-Étendard, ayant aussi plus de poids spécifique (1), avait cours. Mais, comme celui de Hallum, il avait eu des relations avec le nord-est de la Gaule, et même le type pur mérovingien paraît se présenter, pl. C, 36, 38 et 39, dans son pécule.

La trouvaille de Hallum nous donna six variétés du type Wodan-Monstre.

Celle de Terwispel deux, mais l'état assez fruste des exemplaires de cette trouvaille pourrait bien cacher aussi d'autres variétés (2).

Pour constater que Duurstede, Domburg et Bolswerd les fournissent aussi, nous renvoyons nos lecteurs à notre planche E, *d*, et E, *h* (superbe exemplaire), et aux planches IV, 29 (Duurstede), IV, 30 (Bolswerd), IV, 31-32 (3 pièces) (Domburg), chez Van der Chijs (3).

(1) M. Macaré, *l. l.*, II, p. 42, donne le poids de son nº 65, comme 0.8985 l'alloi, 0.8475 argent, 0.0100 or, 0.1425 cuivre et un peu d'étain. Onze pièces de Terwispel pèsent 11,350 = 1,135.

Le poids varie de : *a.* 1,200
b. 1,170
jusqu'à *c.* 0,905 usé.

Celui de Dorestate, pl. E, *d*, pèse 0,950.

(2) Après la découverte, on les a frottés, probablement avec du sable, pour voir si c'était de l'argent. Quelques pièces sont aussi brisées ou rognées par la même cause.

(3) Le nº 32, pl. IV, est indiqué par M. Van der Chijs comme un *demi-sceatta*, p. 36, ne pesant que 0,600. Comparez M. Macaré, I, pl. III, nº 65, p. 30; II, pl. II, nºˢ 5-6, p. 42. Ruding n'en donne qu'un seul très-petit, pl. II (7). *Voy.* aussi Hawkins, pl. III, nº 44; Lelewel, pl I,

Observons encore que, dans la trouvaille de Hallum, le type Wodan-monstre ne se combine pas avec le type louve-étendard ou avec le type Herstal. Il n'y a dans cette trouvaille qu'une pièce unique, pl. D, 31 (de Haan, n° 26), qui présente, au droit, un profil royal à diadème, et, au revers, le monstre prenant la forme *dragon*.

Puisque ce roi a devant lui une croix grande en signe d'autorité et que des pièces avec des droits indubitablement chrétiens aux revers dragons se voyent aussi, la pièce pl. D, 31 est une pièce de transition.

En décrivant la trouvaille de Terwispel, dans la *Revue de la numismatique belge*, 4e série, t. Ier, pp. 392-399, 1863, nous avons demandé si la tête en face des pièces de cette trouvaille ne pouvait pas indiquer le fameux héros-dieu Wodan ou Odin. — En examinant depuis des livres traitant des Anglo-Saxons, nous y avons vu que tous les rois anglo-saxons et ceux du Nord tirent leur origine de ce personnage mystérieux (1), en ligne directe, qu'on peut

n° 11, *de la Réapp.*, 1841, et pl. XII, n° 11, p. 426, du *Type gaulois*. Il ne l'a pas fait figurer dans son *Moyen âge*, pl. III, 1835. Combrouse, pl. XXVIII, n° 23, a ce type. Il plaça le revers de côté.

(1) Turner. *l. l.*, I, p. 218. « Wodan was the great ancestor from « whom they deduced their genealogies. » *Voy.* chez lui, t. I, pp. 277-280, les généalogies saxonnes, par exemple, *Wodan-Wecta-Witta-Wihtgils-Hengist-Horsa*, etc., et chez Lappenberg, *l. l.*, I, pp. 285-292, les tables généalogiques intéressantes des rois de Kent, Wessex, Essex, East-Anglia, Bernicia, Deira et Mercia. Toutes ces généalogies commencent avec *Wodan*. — *Voy.* aussi Haigh, *l. l.*, pp. 127-134, à son chap. III, *The Anglo-Saxons genealogies*, pp. 115-148, et Palsgrave, *l. l.*, I, p. 10, qui dit : « It may be admitted, that their proud genealogies had no « foundation in truth. »

poursuivre jusqu'à la reine Victoria régnante et remonter jusqu'à Noé ! !

Wodan ou Odin était la souche, le héros déifié ([1]) sous la protection duquel la monnaie, en acceptant son buste, était placée.

Ce type nous paraît appartenir à quelque type primordial, un *ur-type*. C'est un visage de face, barbu, aux grands yeux, renfermé dans un cercle de grènetis. Le buste de Wodan offre des variétés. Il a, par exemple, la moustache très-prononcée (D, 25-27), où celle-ci se rattache à la barbe et s'y unit, formant un tout (pl. D, 28-30, Terwispel, D, *a-b*, Duurstede pl. E, *d*). — On voit distinctement la transition sur le sceatta (fleur de coin) à visage très-prononcé (E, *h*). Une autre variété se voit dans les cheveux prenant quelquefois la forme de rayons d'auréole partant ou se rapprochant de la tête. Comme des cheveux hérissés, ils partent immédiatement de la tête (pl. D, 26-29); en forme presque horizontale (pl. D, 28, Terwispel, D, *a-b*); se terminant en globules, on les voit, pl. D, 27 ; détachés, à globules, ou en auréole (E, *h*); en auréole renversée (D, 30, E *d*).

Quelques-unes des pièces de la trouvaille de Terwispel présentent à peine la forme d'un visage humain (pl. D, *a*).

([1]) Moll, *l. l.*, I, p. 31, le nomme le père d'une multitude de dieux et des plus anciens rois et familles. *La grande ourse* aux cieux s'appelle *Woenswagen*, le chariot de Wodan et le *Woensdag*, est le mercredi. Haigh, *l. l.*, p. 88, rappelle l'identité de Mercure et de Wodan indiquée par Tacite. Il était présumé être l'inventeur des *runes*. Haigh, pp. 122-123, fixe l'existence du Wodan, conquérant, *comme personnage historique*, au IIIe (?) siècle et le commencement du IVe.

Probablement ces pièces sont les plus anciennes, les premiers essais de formation du type. L'isolement dé la trouvaille, composée seulement de ces pièces mal formées, peut aussi confirmer notre conjecture que le propriétaire venait des provinces les plus barbares, ou du moins les moins civilisées de la Bretagne, situées au Nord aux confins de l'Écosse.

Quel est le type primordial de cette face sur les monnaies angles? Nous retrouvons (pour ne pas remonter dans la haute antiquité grecque) cette tête humaine, vue de face, à grands yeux et à moustaches, déjà sur les monnaies celtiques (¹) que M. André Jeuffrain a publiées; elles forment le commencement, la 1re division de la 1re classe de ses monnaies celtiques. Elles se transforment sans cesse sur ses planches, tant qu'à la fin le type primitif devient peu à peu méconnaissable.

Les monnaies anciennes britanniques et gauloises ne nous offrent pas ce visage *de face*, très-prononcé. Le buste ou visage y est toujours tourné à gauche ou à droite. — Il nous semble que l'on a copié ou pris ce visage de face d'après l'image rubiconde du soleil. Nous voyons au moins sur nos sceattas l'auréole, les rayons de ce corps céleste, et il est toujours accompagné de deux + +, qui ne peuvent être des signes chrétiens, mais bien des signes d'autorité

(¹) *L. l.*, p. 1. Comparez *Revue num. de Blois*, 1840, pl. XVII, n° 5. M. Jeuffrain décrit ainsi la première de ses pièces, p. 13. « Tête humaine, vue de face... Les moustaches sont figurées par un arc... La « lèvre supérieure de la bouche a pour signe un petit arc concentrique « à l'arc des moustaches... Ce type est renfermé dans un cercle de « grènetis. »

ou des étoiles. Ces + + se présentent aussi sur les monnaies gauloises et sur d'autres avant l'introduction du christianisme (¹). Le revers tout païen de nos sceattas s'oppose aussi positivement à y voir des signes chrétiens.

Le revers de ces sceattas nous représente un animal difforme, mythologique ou fantastique, en un mot, un monstre. Les variétés de ce revers consistent dans la pose du monstre, tourné à gauche ou à droite. Les monnaies de Terwispel sont toutes tournées à gauche, pl. D, *a-b*. L'orbite de l'œil présente quelquefois très-distinctement la prunelle, planches D, 25, 27, pl. E, *h*. La pointe de la queue se termine très-différemment, ordinairement en forme de trèfle (²), D, 26, 29, pl. E, *d*, *h*; en carré ou guidon à la gauloise, pl. D, 25; en croix longue †, pl. D, 30. Les pattes sont bifurquées ou à trois griffes. Que faut-il voir dans cette figure?

Dans la *Revue de la numismatique belge*, 1863, p. 397, nous avons proposé d'y voir un *cheval couché* et nous avons allégué, pour corroborer cette opinion, l'indication tirée de la *Germania* de Tacite (cap. 10) sur le cheval comme objet sacré chez les Germains, puis les noms chevaleresques de Hengist et Horsa, etc.

(¹) Lelewel les nomme « Emblème druidique » *Réapparition du type gaulois*, p. 26, et l'index alphabétique des *Études num.*, I, à l'article *Croix* : « Devant le sanglier est une croix à branches égales. On « aurait tort de voir dans cette croix un indice de christianisme, » comme dit Jeuffrain, *l. l.*, p. 25. Les *Jahrbücher des Vereins von Alterthums Freunden im Rheinlande*, 1866, pp. 116-145, contiennent un article intéressant de M. le Dr E. Rapp, intitulé : *Das Labarum und der Sonnencultus*, où la croix est aussi discutée comme un symbole pré-chrétien.

M. John Evans, dans la *Num. Chron.*, 1864, t. IV, pp. 22-27, après avoir donné un aperçu de notre article, dit n'y pouvoir voir un cheval puisque la figure a des pieds trifurqués ou à trois griffes. Il dit que son ami M.-C. Roach Smith y voit un *chien*, et comme ce chien se retrouve sur des ouvrages saxons très-primitifs, M. Smith conjecture que ces sceattas ne sont point frappés dans la Frise mais dans l'Angleterre. Son ami pense que ces pièces datent au moins du VII[e] ou du VIII[e] siècle, ou de plus tôt, à cause de la monnaie avec l'inscription Edild rex (568-615), pl. D, VIII.

En finissant notre article cité, p. 399, nous avons dit « que du choc des opinions jaillit la vérité » et que nous laissions aux numismates allemands et anglais à décider la question si, avec Lelewel, ce type nous montre un *bouc* (t. I, p. 426), ou s'il faut y voir, selon M. Van der Chijs, un *dragon*, etc.— Maintenant après avoir étudié plus à fond cette question grave (!), et aidé depuis par la trouvaille de Terwispel (1863), par la trouvaille de Hallum (1866), etc., notre opinion émise en 1863 s'est modifiée. S'il faut décider entre Rome et Carthage, entre chien et bouc, ou entre cheval et dragon, le mieux sera de suivre la règle : « dans le doute abstiens-toi, » et de nommer cette figure un *monstre*, un animal mythologique se rapprochant du *dragon* connu du moyen âge ([1]).

Avec de telles figures monstrueuses, les Anglo-Saxons

([1]) M. Evans, *l. l.*, p. 25, assure lui-même : « It seem beyond the « power of either naturalist or palaeontologist to refer it with certainty « from the form shown on these coins, to any known genus. »

payens ornaient les proues de leurs vaisseaux pour effraier leurs ennemis en haute mer et les habitants des contrées où ils débarquaient. Les Chinois-Japonnais-Siamois le font encore. Au lieu de batteries, les habitants du Céleste-Empire avaient munis les bords du fleuve de Canton de figures grotesques, de dragons énormes à bouches béantes, lorsque la première attaque de la Chine par les Anglais eut lieu dans ce siècle.

Rien de leurs possessions n'était aussi plus sacré aux pirates Anglo-Saxons que leurs vaisseaux. Le navire était leur hameau, leur forteresse, leur asile, leur tout, aussi longtemps qu'ils n'avaient pas obtenu une possession fixe dans la Bretagne. Quoi de plus naturel, après avoir fait figurer leur dieu Wodan au droit, que d'emprunter à la proue du vaisseau le revers de leurs monnaies primitives.

Quoi qu'il en soit, nous disons avec Lelewel (*Réapp.*, p. 16) : « Les adorateurs du dieu Odin façonnaient des » quadrupèdes, croix, serpents ou dragons, même dans » des siècles postérieurs aux sceattas. »

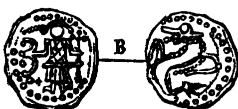
Le *dragon* un peu réformé de la pièce unique de la trouvaille de Hallum, pl. D, 31, sera une pièce postérieure aux autres sceattas, type monstre de quelque bretwalda ou roi angle.

En conservant le revers modifié mais restant encore payen, quoique l'associant à son buste chrétien, ces pièces pouvaient encore avoir cours partout où les sceattas au type Wodan-Monstre étaient jusque-là connus et acceptés.

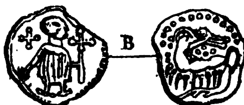
On retrouve ces dragons sur des petites monnaies en billon trouvées en Angleterre ([1]) associés à des types chré-

([1]) *Num. chron.*, 1841-1842, nos 4 et 11.

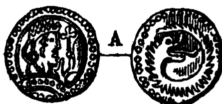
tiens. L'une de ces pièces remarquables nous présente un guerrier vu de face, couvert d'un heaume et cuirassé. Il tient dans la main gauche une longue croix et dans la main droite un arc.



L'autre nous fait voir, au droit, un prélat ou ecclésiastique tourné à droite, à tête découverte, tenant dans sa main gauche une croix longue ✝ ; derrière lui se voit une petite croix (¹).



Sur des sceattas trouvés à Dombourg (²) le dragon se roule en serpent de mer à la gueule béante, au revers du *profil-brethwalda*.



Mais partout le monstre de mer primitif est encore reconnaissable (³).

(¹) Comparez Ruding, *l. l.*, pl. I, nos 27, 32-34. Lelewel, *Réapp.*, pl. I, n° 5.

(²) Macaré, *l. l.*, I, pl. III, n° 53. Comparez Ruding, *l. l.*, pl. I, nos 35-36. Lelewel, pl. I, n° 6. Van der Chijs, pl. IV, n° 33.

(³) M. Nahuijs, *Revue belge*, 1868, p. 67, paraît y voir aussi un dragon ou monstre de mer. Un dragon d'or était, selon lui (citant Strutt),

Le peuple, quoique déjà un peu christianisé, aimait encore ce type payen, comme il aima encore longtemps ses idoles. Il le connaissait depuis trop longtemps pour vouloir accepter tout de suite, d'un seul coup, un autre type purement chrétien. La transition devait durer nombre d'années. Elle se voit distinctement sur d'autres sceattas publiés par M. Hawkins, par exemple, n° 45 : Wodan, à auréole retournée, mais au cou allongé ; revers : deux personnages dont l'un tient un bâton et l'autre une croix. Ils portent des chapeaux à larges bords; n° 46, Wodan, à peu près comme le sceatta pl. E, *h;* au revers, à peu près celui de la pl. C, 13 (*Louve-guerriers*), mais les deux personnes, tenant la croix longue ┼, placée entre eux, sont en capuchon.

Au contraire, le n° 49, chez Hawkins, combine le dragon avec un personnage portant deux croix longues ([1]).

C'est assez pour prouver que Lelewel avait raison de dire ([2]) « que les sceattas jusqu'au dernier jour de leur « existence ne se sont pas débarrassés de marques singu-

l'étendard de *Cuthred*, roi des East-Saxons (*), et l'Edda nous parle, dit-il, d'un serpent embrassant le monde entier dans les replis de son corps ; il était procréé par *Loke*, l'opprobre des dieux et des hommes, chez la géante *Angerbode*. M. Nahuijs ne trouve pas étonnant de voir Wodan ou Odin, le père, le dieu suprême, le génie du bien, représenté sur le droit de ces sceattas, et le génie du mal sur le revers « dans le « but d'apaiser sa colère et de conjurer ainsi le mal. »

([1]) Chez Lelewel, *Réapp.*, pl. II, n° 38 *a*, avec le revers à peu près égal à celui de Hawkins, n° 45, à deux personnes.

([2]) *Réapparition*, p. 13.

(*) The golden dragon was the royal standard of Wessex. Lappenberg, *l. l.*, I, p. 92 (4).

« lières provenant du paganisme. » Même quand le règne des sceattas païens est déjà passé, on en trouve encore des restes, par exemple, sur les sceattas de Kent d'Egberht (794-798) selon Ruding, pl. III, n° 3-10, à la bête marchant (comparez Lelewel, *Réapp.*, pl. I, n° 9-10), mais que M. Hawkins attribue (*tout conforme à nos résultats de n'y voir pas des sceattas saxons-jutes, mais des sceattas angles*), non à Kent, mais à un roi de Northumberland, Eadberht (737-758), et d'autres au même type, n° 100-101, à son prédécesseur Aldfrid (685-705) ou à ses successeurs, Alchred (765-774), pl. VIII, n° 105, et Elfwald (779-788), n° 106-108.

Ce n'est qu'à la fin du VIIIe siècle que le monstre réformé prend congé de la monnaie de Northumberland.

Parmi les sceattas exhumés à Franeker et à Hallum, il y a encore un type, trouvé dans les deux dépôts, chacun à deux exemplaires. Ce sont les pièces C, 37 (1), D, 16. On la rencontra aussi à Duurstede (E, *b*) et à Domburg. (Van der Chijs, pl. IV, 24).

Le droit, très-prononcé et fortement gravé (à fleur de coin), paraît indiquer le commencement d'un profil humain tourné à gauche. Les quatre sceattas superbes au même revers de Macaré, *l. l.*, I, pl. III, n° 66, et II, p. 43, ont un profil aussi tourné à gauche, mais beaucoup plus achevé. La croix d'autorité (2) est placée devant le buste,

(1) Poids de C, 34 et E, 6, chacun 1,200.

(2) LELEWEL, *Réapp.*, p. 39. Les anciens sceattas ont devant le buste une croix en signe d'autorité. Comparez *ibidem*, pp. 25-26. On les voit chez STRUTT, pl. XXV, nos 17-18. Il les déclare, p. 14 du *Détail des planches*, être des *sceptres*.

qui se voit de même, mais sur un exemplaire usé, planche D, 17 (Hallum); profil à gauche, diadème perlé, mais la croix y est beaucoup plus grande.

Le revers paraît composé de quatre *boucliers*, se distinguant le mieux sur la planche D, 17. Macaré y voit (II, p. 43) un type de Northumberland (1). On n'y peut voir un nœud gordien, comme sur d'autres monnaies postérieures de l'Angleterre, puisque le nœud manque (2).

Un autre revers intéressant se voit sur la sceatta de Hallum, D, 18 (2 exemplaires), au profil très-prononcé, à droite, à diadème perlé (3). Revers : un oiseau perché sur une croix longue, ayant à gauche un œil de bœuf et trois points (.·.) et à droite un œil de bœuf et deux groupes de points (·:·) (.·.). Il se montre de même sur les sceattas de Domburg, F, 12; Macaré, I, pl. III, nos 49-51, *ibid.*, Van der Chijs, V, 57-58, VI, 59; Ruding, pl. 2, nos 27-37; Hawkins, nos 32 et 34; M. Cartier dans la *Revue de Blois*, 1839, pl. XVII (4), n° 6; Lelewel, *Réappar.*, pl. I, n° 4;

(1) Il cite les monnaies de *Reinald* ou *Beynald* (912-944), Hawkins, n° 126. On trouve ces boucliers aussi sur les monnaies d'*Anluf*, roi de Northumberland (941-945), chez Ruding, *l. l.*, pl. XI, n° 2. Hawkins, *l. l.*, pp. 44-45, les nomme pourtant « a *trefoil* formed ornament. » En vérité, ces monnaies n'ont que *trois* boucliers très-distincts. On les voit aussi sur les monnaies de *Harold* (1047-1066), roi de Norwége, dans le *Zeitschrift* de M. de Koehne, VI, pl. III, n° 5.

(2) On le voit sur les monnaies de *Harthacnut* (1040-1042), Hawkins, n° 216.

(3) Lelewel, table XX, fixe ce diadème en France jusqu'à *Clovis II* (638-656). En Angleterre les bretwaldas et rois le portent beaucoup plus longtemps.

(4) Dans la *Revue* citée, *l. l.*, le profil a le même air brut que pl. D, 18, et est sans légende.

Combrouse, pl. 28, n° 10, etc., avec plus ou moins de variétés.

Ce revers, oiseau perché sur une croix, a attiré l'attention des numismates. Lelewel (*Réappar.*, p. 14; *Études*, p. 426), en dit : « M. Rigollot (d'Amiens), en la faisant « connaître, la rapportait au règne de Clovis I[er] (481-511) « et y voyait l'oiseau, la colombe apportant la sainte « ampoule pour le sacre. Cartier, (*Revue numismatique « de Blois*, 1839, t. IV, p. 420) n'ose y croire, mais la « pièce lui paraît plus mérovingienne que les autres « publiées par lui (*Revue* citée, 1839, pl. XVII). » Mais notre maître en numismatique y ajoute cette observation importante : « *Cette pièce* (pl. XVII, n° 6) *se retrouve aussi « fréquemment en Angleterre que les autres* (pl. XVII, 2-4, « *type louve-étendard*), *quoiqu'on n'y trouve pas des tiers « de sol mérovingiens : or, cette pièce appartient au sol « bretano-saxon* (à un des royaumes saxon-jutes, Kent, « Sussex, Essex, Wessex). Si même cette pièce était « mérovingienne, la fable de l'ampoule ne pourrait se « rapporter à une pièce aussi ancienne. Pendant les trois « siècles qui ont suivi la conversion de Clovis, aucun « auteur n'a rapporté cette fable. Hincmar et quelques « auteurs du IX[e] et du X[e] siècle, parlent les premiers de « la fiole d'huile céleste. Or, la fable est postérieure à la « monnaie, il serait difficile même de lui assigner une « existence contemporaine (1). »

(1) M. Macaré, *l. l.*, II, p. 46, indique l'opinion de M. le D[r] Voillemier, *Revue de Blois*, 1841, p. 110. Celui-ci disait déjà : « L'opinion de « M. Rigollot est ingénieuse, mais elle aurait peut-être besoin de quel- « ques faits à l'appui pour les confirmer. » Macaré la défend encore, en

Le droit de ces pièces est une imitation de monnaies romaines du v[e] siècle et suivant (1). On serait aussi tenté de retrouver dans cet oiseau posé sur une croix une imitation de l'*aigle* (2), l'étendard connu des armées romaines. Mais comme M. Nahuys (3) dit tout justement : « L'oiseau « est un symbole qu'on retrouve souvent chez les Saxons. « Pharaon recevant Jacob porte un sceptre surmonté d'une « colombe, dans un manuscrit saxon du VIII[e] siècle (4). » Des rois postérieurs d'Angleterre sont aussi représentés tenant dans la main gauche le globe avec la croix surmontée d'un oiseau.

Le revers de ces monnaies nous présente donc le sceptre royal postérieur, à la *colombe-perchée* sur une croix, D, 18, suivant le sceptre royal simple, D, 17 au revers *bouclier*, D, 19-21, ou au revers *étendard*. La colombe, symbole du Saint-Esprit, chassa les corbeaux de Wodan : si elle n'en

observant que, si des auteurs précédant Hincmar n'en ont pas fait mention, le peuple aura su et cru le fait, et que la sainte ampoule était à Reims. Il produit, II, pl. II, n° 10, une obole trouvée à Dombourg, où se voit un prince en buste en costume très-riche, perlé, levant de sa main gauche une ampoule, comme s'il avait l'intention de la verser sur sa tête. Le revers le présente de nouveau sur pied, tenant dans la main droite une croix ornée et dans la main gauche une colombe (?) : au-dessus, la lettre T. Il l'attribue à *Theodebert I*, A° 534, ou *Theodebald*, A° 548. Comparez pourtant le T sur la pl. D, 21.

(1) Hawkins, p 17. « The heads are clearly roman from the peculiar « form of the diadem. »

(2) *Voy.* les monnaies chez Cohen, t. I, pl. XIII, n° 5, et 101, pp. 216 et 228. Oudaen, *l. l.*, pl. CX, n° 5, p. 525.

(3) *Revue de la Num. belge*, 1868, p. 71.

(4) *Voy.* Strutt, *Angleterre ancienne*, Paris, 1789, pl. VIII, fig. 4, et pl. XXII, n° 21, le sceptre tout seul surmonté d'un oiseau.

est pas encore un souvenir païen, et le symbole du revers une figure semi-chrétienne-païenne ([1]). Pourtant, nous aimons à y voir un symbole purement chrétien.

([1]) M. le comte NAHUIJS, *l. l.*, dit : « Il se pourrait aussi que l'oiseau sur « le sceptre royal fasse allusion aux corbeaux d'Odin, qui, tous les soirs « après avoir parcouru le monde se perchaient sur ses épaules pour lui « conter les événements. »

LES ANGLO-SAXONS

ET

LEURS PETITS DENIERS DITS SCEATTAS.

ESSAI HISTORIQUE ET NUMISMATIQUE.

QUATRIÈME ARTICLE.

Die *sprechenden* Münzen haben für die *stummen* Zeugenschaft abzulegen.

C.-W. Huber, *Wiener Numismatische Monatshefte*. 1867, p. 99.

Dans les trois articles précédents de notre *Essai*, nous avons donné en premier lieu une introduction historique sur les Anglo-Saxons, pour éclaircir les trouvailles de sceattas, etc., faites en Frise dans les dernières années.

Trois des types principaux qui s'y présentent en grand nombre d'exemplaires nous ont occupé successivement, savoir le type *saxon-jute* (*Louve-étendard*), le type *franc d'Herstal* (*Sceau de David*) et le type *angle* (*Wodan-Monstre*). Il nous reste à dire encore quelques mots des pièces isolées des trouvailles frisonnes susdites, et à nous occuper de quelques pièces figurées aux pl. E-G, et provenant de Duurstede et de Domburg.

§ 8. *Pièces isolées des trouvailles de Hallum et de Franeker.*

Il serait superflu de nous occuper de nouveau de quelques pièces isolées au type royal, comprises dans les trouvailles de Hallum et de Francker, mais déjà indiquées dans le deuxième et le troisième article de notre travail.

Dans ce cadre rentrent :

a) Les sceattas à physionomie-monstre, pl. C, 37; D, 16 et E, *b*, aux revers aux *boucliers*, plus ou moins décrits p. 90.

b) Le sceatta au profil humain, tourné à gauche, complet, perlé et au revers aux *boucliers*, pl. D, 17, décrit à la même page.

c) Les sceattas intéressants au profil très-prononcé, à droite, à diadème perlé, et au revers à l'*oiseau perché*, pl. D, 18, et F, 12, dans lequel nous avons reconnu le *sceptre royal*, pp. 120-123.

Un de ces derniers sceattas nous présente, pl. F, 12, des lettres que feu M. Vander Chijs, auquel nous empruntions cette pièce assez jolie, trouvée à Dombourg ([1]), déclare illisibles.

C'est un essai, d'un graveur inhabile, cherchant à copier la légende de quelque pièce originale, probablement romaine ([2]).

Quelques lettres s'y voient assez distinctement, mais ce

([1]) *L. l*, t. IX, p. 48.

([2]) The struggling letters appears to be attempts to copy legends. *Num. chron.*, IV, p. 33.

ne sont que celles que l'on grave le plus facilement comme composées de lignes droites, le I, V, A ou A défiguré, et il serait trop hardi d'en former un nom, par exemple ***Justinianus, Justinus,*** etc.

Observons les règles sages posées par un numismate anglais : « Soyons des numismates prudents et critiques (*critical*). Mettons le frein à notre imagination et ne nous hâtons pas d'attribuer chaque pièce sujette à caution, de laquelle deux ou trois lettres sont lisibles, à quelque personnage historique connu. Lisons seulement ce que nous voyons sur une pièce, non ce que nous désirions y voir. Si nous-mêmes nous ne pouvons pas les expliquer, un autre, muni de plus de moyens ou mieux inspiré, le fera peut-être (1).

La trouvaille de Hallum contenait encore trois sceattas isolés :

a) Pl. D, 19 = de Haan, n° 29. *Droit.* Buste à diadème (duquel dépendent des houppes) (2), tourné à droite, ayant devant soi la croix longue d'autorité. *Rev.* L'étendard ayant dans son champ trois petites croix et trois

(1) We must, however, be cautious and critical; we must keep our imaginations in check, and not be too eager to ascribe every doubtful coin on which a letter or two only may be legible to same known historical personage. Let us read what we see upon a coin, and only what we see, not what we would wish to see; if we ourselves cannot explain it, some one else, with better means of doing so at his disposal, may. BARCLAY V. HEAD, *Anglo-Saxon coins with runic legends. — Num. chron.*, 1868, p. 76.

(2) Les monnaies du roi de Kent, *Cuthred* (798-805), ont encore ce diadème. « Costume copied from those of the later Roman Emperors, who held rule in Britain. » HAWKINS, *l. l.*, p. 21.

globules (.·.) autour d'un gros point central, et deux globules isolés.

b) Pl. D, n° 20 (= n° 28, de Haan). *Droit* = pl. D, n° 19, mais la croix d'autorité est plus petite. *Rev.* L'étendard = n° 19, mais à quatre petites croix et quatre globules dans le champ et au-dessus un cinquième.

c) Pl. D, n° 21 (= n° 27, de Haan). *Droit* = n° 19, mais au-dessus de la croix d'autorité, on voit un T renversé, et, à gauche d'elle, trois perles ou globules. *Rev.* = pl. D, 20, mais sans la croix au-dessus de l'étendard.

Le T renversé est remarquable puisqu'il ne se trouve pas dans le carré perlé du revers, comme sur d'autres sceattas trouvés aussi à Hallum (pl. C, 2, 3, 6, 7-11), mais tout isolé sur le droit de la pièce. On sait que les noms commençant par *Thor*, par exemple *Thorolf, Thorstein*, etc., étaient chéris des Anglo-Saxons (¹). Ou faut-il plutôt y voir le signe du dieu scandinave *Thor*, vénéré par les Anglo-Saxons (²)? La longue croix n'est pas un obstacle, étant un signe d'autorité.

(¹) THRUPP, *l. l.*, p. 92. One of their favorite names beginning with *Thor* was *Thorolf*, and whose father was *Thorstein*, would be called *Thorolf Thorsteinson*, etc. Parmi les rois de Bernicie, de la fin du VIe siècle, nous trouvons un *Theodric*; un peu plus tard un *Theodbald*, mais la monnaie pl. D, 21, n'est pas si ancienne. Les généalogies de Lappenberg des rois de Kent, Wessex, East Anglia, Essex, Bernicia et Deira ne nous offrent pas des noms de rois commençant par un T, ayant vécu dans le VIIIe siècle. Celle de Mercie contient un *Thingferth*, qui précéda *Offa* (757-796).

(²) TAYLOR, *Words and places*, p. 323, dit : « The Scandinavian Thor = T was worshipped by the Anglo-Saxons under the name of *Thunor*. » Comparez ce que dit M. le professeur W. Moll, *l. l.*, I, p. 43,

Parmi les pièces trouvées à Dombourg, que M. A. H. G. Fokker a eu la bonté de nous envoyer, se trouve aussi un sceatta rentrant dans la classe des trois pièces précédentes. On le voit pl. G, 40. *Droit* = D, 20. *Rev.* = D, 19, tous deux de Hallum.

Remarquons qu'excepté les pièces au type de Herstal, pl. D, 22-24, la trouvaille de Hallum ne nous offre pas des monnaies d'origine franque ni des saigas mérovingiens.

Enfin, la trouvaille de Franeker nous offre quatre pièces, pl. C, 35-36, 38-39, qui doivent séparément fixer notre attention.

a) Pl. C, 35. *Droit.* Point central entouré de douze globules ou un grènetis. Légende, de droite à gauche, en lettres plus ou moins défigurées : ✠ IOTDODV, ou TOTDODV, si la première lettre est le *tir* ou ↑ (T) anglo-saxon renversé.

et ce que contiennent les *Berliner Blätter*, t. III, p. 155, où l'on trouve, *l. l.*, p. 154, l'opinion de M. Knahl, qui voit tout simplement dans le T sur des monnaies, etc., un marteau d'un ouvrier travaillant dans les mines. Mais l'un n'empêche pas l'autre, et cet ustensile placé dans la main d'un Dieu devient sacré ou honoré, comme plus tard la *jarretière*. M. Jonathan Rasleigh, dans son article intéressant, « *Coins of Northumbria* » (*Num. chron.*, 1869), le voit encore sur des monnaies northumbriennes du commencement du xe siècle (pl. II, n° 19), de York de Saint-Pierre. Il en dit, *l. l*, p. 79 : « I may well explain the device which appears on some of the coins of *Sitric* (914-926), *Regnald* (I, 919) (923? comparez *l. l.*, p. 81), St Peter and St Martin, and which has been called sometimes a *tau*, and sometimes a hammer. I believe that it represents *the hammer of the god Thor*, the chief God of the old Teutonic race. » Remarquons pourtant que ces monnaies étaient des pièces frappées après l'invasion des Danois dans la Northumbrie, et que le sceatta, pl. D. 21, est une pièce purement anglo-saxonne.

Rev. Dans un grènetis, un pentagone formé de deux boucliers de formes différentes, ou représentant une étoile à cinq pointes ([1]). Au milieu, un globule : des fragments de lettres non lisibles au bord.

Le cercle perlé du droit se voit sur les sceattas du roi de Northumbrie, *Aldfrid* (685-705) ([2]). Plus tard, *Beonna,* roi des Est-Angles (750) ([3]), le fait voir sur son sceatta. Il se voit aussi sur un saiga ([4]) mérovingien, avec la légende IOHTNT, mais le revers de ce saiga diffère entièrement de celui de la pièce figurée à la pl. C, 35.

M. Benjamin Fillon, dans ses *Lettres sur quelques monnaies françaises inédites,* Paris, 1853, nous donne deux pièces d'argent de Poitiers « *de la fin du premier* « *tiers du VIII*e *siècle* ([5]) », dont les figures, pl. III, n°s 10-11, *des deux côtés* (*Voy.* n° 10) s'accordent assez bien avec notre pièce C, 35. Il les décrit ainsi, *l. l.*, p. 71 :
« *a*) Légende : PECTAVO, globe entouré d'un cercle perlé.
« *Rev.* Grande étoile à six branches cantonnée de points « et ayant un globe au centre. Poids : 11 gr. ([6]). Denier « de la ville de Poitiers, cuivre recouvert d'une feuille « d'argent. *b*) ···· CTA. Même type que le denier précé- « dent, mais bractéate en argent, ouvrant la série des

([1]) Comp. pl. D, 17, et p. 120 en haut.

([2]) Chez Hawkins, *l. l.*, pl. VIII, n°s 100 et 101, et *Num. journal.*, I, pp. 18 et 78.

([3]) Hawkins, *l. l.*, pl. VII, n° 89.

([4]) *Monétaires des rois mérovingiens.* Paris, 1843, pl. XXVI, n° 13

([5]) Cette date (725-730) s'accorde parfaitement aussi avec notre conjecture de l'enfouissement du saiga, C. 35, avec les autres pièces de la trouvaille de Franeker, à l'an 734.

([6]) La pièce C. 35 pèse 1.025, mais elle est rognée.

« nombreuses pièces de ce genre, fabriquées dans la cité
« poitevine et ayant donné naissance aux demi-deniers
« ou oboles. »

La légende PECTAVO ne se trouve pas sur la pièce C, 35, mais remarquons que la légende du revers n'y est guère lisible, et que celle du droit peut être un nom tronqué d'un monétaire.

Pour nous résumer, il ne nous paraît pas invraisemblable que cette pièce soit un saiga du nord ou du milieu de la France.

b) Pl. C, 36 (Franeker). *Droit*. Buste couronné, perlé, tourné à droite. La croix d'autorité semble posée en haut, devant lui. Ce côté de la pièce ayant beaucoup souffert, quelques lettres lisibles seulement s'y présentent, parmi lesquelles, sous la croix, les lettres H V .....

Rev. Croix ancrée et cramponnée, comme elle se voit à peu près sur les saigas de Leudeville ([1]) et que Lelewel ([2]) décrit ainsi : « Croix ancrée, son croison (*sic*) cramponné » en bas, entouré et cantonné de perles et de boules, sans » aucune légende. » Lelewel dit : ([3]) que l'usage de cette figure de la croix unie avec l'oméga, faiblement éparse au loin, s'est multipliée et concentrée près de Paris.

Nous avons donc ici probablement un saiga du nord de la France ou des environs de Paris, égaré parmi les pièces de

([1]) Lelewel, *Moyen âge*, vol. I, p. 77, pl. III, n° 16. *Monétaires des rois mérovingiens*, pl. XXVIII, n° 12, et B. Fillon, *Lettres sur quelques monnaies françaises inédites*. Paris, 1853, pl. V, n°s 16 et 17, pp. 102-103.

([2]) *L. l.*, I, p. 54.

([3]) *L. l.*, pp. 32 et 77.

Herstal. Il date, comme la précédente pièce, du premier tiers du VIII[e] siècle (700-733), où la croix ancrée, dégénérée, se présente ([1]) sous cette forme singulière.

c) Pl. C, n° 38 (Franeker). *Droit.* Au champ, quelques lettres majuscules, parmi lesquelles on distingue un B uni à un R allongé, en forme de monogramme, avec des fragments d'autres lettres à côté. Le sens nous en échappe. — *Rev.* Un pentagone rempli de sept globules. Nous renonçons à déterminer les signes indéchiffrables pour nous qui l'entourent.

Est-ce un saiga bourguignon lettré, précurseur des deniers lettrés postérieurs de Pepin et de Charlemagne?

d) Pl. C, 39 (Franeker). Pièce tronquée ou frappée sur un flan carré et trop petit. *Droit.* Profil tourné à droite, à diadème. De la légende ne se distingue qu'un M majuscule. — *Rev.* Croix pattée à branches égales, avec deux globules au-dessus des branches supérieures, entourée d'un grènetis.

Légende très-tronquée, on n'en voit que les lettres M. I.

Lelewel, *Moyen âge,* table XXI, fixe l'emploi de la croix à branches égales à l'an 650-700 et 700-752. Notre date conjecturale 734 de l'enfouissement s'accorde aussi avec la date 700-752.

Nous n'avons rencontré ce saiga franc mutilé, plus au complet, dans aucun ouvrage consulté ([2]).

([1]) B. Fillon, *Considérations historiques et artistiques sur les monnaies de France.* Fontenay-Vendée, 1851, pp. 37 et 39, et *Lettres* du même, p. 102.

([2]) Comparez pourtant chez les *Monétaires mérovingiens* (pl. XXI, n° 18), un triens de Sens et un autre (pl. XLIII, n° 6) de la Lorraine, tous

Il nous reste encore à dire quelques mots des pièces trouvées à Dombourg et à Duurstede, figurées, comme des appendices aux pièces provenant des trouvailles de Terwispel, Hallum et Franeker, aux planches E.-G.

Avant de nous en occuper, nous devons faire observer que toutes les pièces ne proviennent pas d'une ou de plusieurs trouvailles proprement dites; c'est-à-dire des trouvailles séparées et compactes. Ce sont des pièces isolées, trouvées au fur et à mesure qu'elles se présentaient. On ne peut donc pas en tirer les mêmes conclusions que celles qu'on peut tirer de l'ensemble d'une trouvaille, telles que nous avons taché de les déduire de l'ensemble des trouvailles frisonnes. Le temps de leur enfouissement nous échappe donc totalement; celui de leur découverte est pour plusieurs pièces incertain ou inconnu, surtout pour celles tirées du cabinet royal de la Haye, pl. E.

Pour y mettre pourtant un peu d'ordre, nous les rangeons ainsi :

a) Sceattas *Louve-Étendard,* E. *a. g. r. s.*, E. 1-3, F. 13-19, 21, 22, 24.

b) Au *droit:* Lettres autour d'une croix. *Rev.* Étendard, E. *q*, F. 20, F. 8, (comparez pl. G. XI.)

c) Au buste royal à diadème, tourné à droite, sans légende. *Rev.* Étendard, pl. G, 40.

d) Au buste royal couronné, tourné à droite, à légende

deux de *Theodeberciaco*, et surtout le revers des pièces de *Trajectum*, pl. XLV, nos 1, 9 et 10. Des saigas au type des triens du même lieu existent, par exemple, le triens connu de DORESTAT-FIT. *Rev.* MADELINVS M, se trouve aussi *en argent.* *Voy.* FILLON, *Lettres*, p. 90.

runique et au revers étendard, pl. E. *e*=F. 6, E. *o*, F. 11, et peut-être aussi F. 23 (défiguré).

e) Au buste royal, tourné à droite, à légende runique et au revers Louve très-défigurée, F. 7.

f) Au buste royal, couronné, tourné à droite, à légende aux lettres latines et au revers étendard. E. f., F. 9, 10.

g) Au buste royal, tourné à droite, à légende en lettres latines et au revers Louve. F. 4.

h) Au buste royal, tourné à *droite*, à légende aux lettres runiques, passant en légendes aux lettres latines. Au revers ⸭, entourée de lettres latines, pl. G. 29, E. *k*. G. 28, 35, 30, 37. — G. 25, E. *l. i. n.*, G. 33, 27, 34, F. *m.*, G. 36 (défiguré), G. 31 (très-défiguré), F. 5, 26, G. 41, 42.

i) Au buste royal, tourné à *gauche*, à légende aux lettres semi-runiques-latines, au revers ⸭, entourée de lettres latines. G. 32 et 39.

k) Au type breton-gaulois, pl. E. *p*.

Nous ne ferons que quelques observations sur ces pièces. Les voici :

a) Droit. *Louve*. Revers. *Étendard*.

1) Pl. E. *a*., bien conservé. Poids 1,10. L'étendard porte les lettres VIVI.

2) Pl. E. *g*. Les lettres ILT se voient assez distinctes autour de l'étendard.

3/4) Pl. E., *r*. et *s*. La louve est devenue à peu près une mouche. L'étendard présente quatre I ou clous.

5) Pl. E. 1. Le cercle perlé sous la louve et les fers de cheval dans et hors de l'étendard sont à observer.

6) Pl. E. 2. Avec trois bâtons de maréchal sous la louve.

7) Pl. E. 3. Demi-sceatta à jumeaux. Dans l'étendard TITI.

8) Pl. F. 13. Probablement aussi un demi-sceatta comme plusieurs des suivants, p. e. F. 14, 16, etc.

Dans l'étendard VIVV.

9) Pl. F. 14. La figure à pinacle sous la louve est à observer.

10) Pl. F. 15. Les lettres VLCT (*Victoria?*) dans l'étendard et les lettres VIVI à l'entour sont distinctes.

11) Pl. F. 16. L'étendard carré a fait place à une figure radiée, soleil ou étoile à quatre flammes, brodée probablement autrefois sur l'étendard.

12) Pl. F. 17. A observer les lettres TVL ou TLV, sous la louve.

13) Pl. F. 18. La louve prend l'air d'une grande mouche ou écrevisse à pattes longues, s'il n'y faut voir des runes. Si notre conjecture est juste, on pourrait y voir transmis en lettres latines le mot ou nom : OSEV.

14) Pl. F. 19. Huit lettres distinctes dans le carré de l'étendard VIVTVIVT, restes, à ce qu'il nous semble, des mots répétés VIVAT (1).

(1) M. Théoph. Friedlaender, dans sa brochure *Numismata medii aevi inedita*, part. I. Berolini, 1835, 4to, pl. I, 7-8, nous donne des monnaies de Pise du IXe siècle dont les revers contiennent le syllabe VI dix ou huit fois répété. Lucques et Pise paraissent déjà avoir frappé de telles monnaies dans le VIIIe siècle. Friedlaender, *l. l.*, pp. 18-19, cite divers auteurs qui y voient VIVAT ou le nombre *six* (VI) répété.

15) Pl. F. 21. Louve-oiseau à l'œil détaché et aux gouttes de lait. Fleur de coin. Très-joli sceatta.

16) Pl. F. 22. Joli sceatta, à deux figures < > et quatre globules dans l'étendard.

17) Pl. F. 24. Les lettres ILI se voient assez distinctes hors de l'étendard, puisque le coin a glissé.

b) Il y a des sceattas où le droit louve défigurée est remplacé par un droit à lettres, mais dont le revers étendard reste. Les voici :

1) Pl. E. *q*. Croix à branches égales, pommetées, entourée de quatre globules et les lettres VH-LV : .. ou VH.LV.. ou rétrograde.. VL:NV. Remarquons que ces lettres sont aussi pommetées. Les attaches de l'étendard méritent aussi notre attention.

2) Pl. F. 20. Cinq globules autour de la croix. Légende VH.OV... ou VO. HV. La première lettre avant le H peut aussi être un L.

3) Pl. F. 8. Une seconde petite croix est placée sous la croix du milieu, s'il faut commencer à lire la légende, par là on obtient le mot : ✠ VYΩOAZ. Rev. Étendard autour duquel : VO. (?) (1).

c) La trouvaille de Hallum, pl. D, 19-21, nous a fourni quelques sceattas au buste royal à diadème, tourné à droite, sans légende et au revers étendard. Le sceatta plus rude, inédit, pl. G, 40, de Dombourg, les aura devancés. On y remarquera la croix très-petite devant le buste.

d) Les trouvailles frisonnes manquent totalement des

(1) Comparez avec ce type la pièce publiée par Lelewel et d'autres, et reproduite à notre planche G. XI.

sceattas rares au buste royal, à légendes runiques et au revers étendard. Duurstede et Dombourg en ont fourni quelques pièces. Elles sont aussi rares en Angleterre ([1]).

Les runes qui s'y voient prouvent que ces pièces ne sont pas frappées sur le continent. Elles ont aussi une plus grande valeur pour l'interprétation de la légende que les lettres latines qui se trouvent sur la plupart des sceattas à l'étendard. Celles-ci ne sont que des lettres prises au hasard par le graveur du coin ; copies défigurées, tronquées de figures se voyant sur des monnaies romaines et probablement inconnues à celui qui mania le burin.

Les runes, au contraire, sont des lettres positives, d'indication certaine et ainsi capables d'être interprétées ([2]).

Dans cette interprétation, il faut pourtant ne pas perdre de vue une observation faite par M. Francis Palsgrave, et corroborée par M. Barclay V. Head, qu'elle ne doit être faite que par celui qui a la pièce en mains, qui déchiffre lettre par lettre soi-même, de vue, les signes ou runes. Une copie faite par un dessinateur qui n'entend pas la signification de chaque rune est toujours sujet à caution. Celui qui veut

([1]) The collection of sceattas with Runic legends in the British Museum is, unfortunately, a very poor one. Barclay V. Head, *Anglo-Saxon coins with runic legends.* (*Num. chron.*, 1868, p. 79.)

([2]) A very slight knowledge of the common Roman types will suffice to convince the student that the majority of these sceattas are only imitations, and that the Latin letters legible upon them are also imitations, and have no distinct meaning of their own. — Not so the Runes. The old Northern Futhorc was the native alphabet of the people who struck these coins. *Every Runic legend must therefore be capable of interpretation. Every letter hats its meaning, if we could but discover it.* Barclay V. Head, *l. l.*, pp. 78-79.

solidement interpréter les runes ne peut s'y fier tout à fait. Un trait simple ajouté ou omis, par ci par là, suffit pour changer totalement la signification de la légende ([1]).

Donc, quoique nous ayons mis tous les soins à faire copier les sceattas à légendes runiques, figurées sur nos planches, nous nous abstiendrons de tâcher de les interpréter positivement, d'autant plus que nous n'avons plus en mains une partie des pièces mêmes, rentrées dans les divers cabinets auxquels elles avaient été empruntées, et que les autres sont copiées d'après les planches de MM. Rethaan Macaré et Van der Chijs.

Mais même lorsque notre translation des runes en lettres latines serait parfaite, il serait téméraire pour nous d'en donner ici, tout de suite, l'attribution à quelque personnage anglo-saxon, ou le sens du nom ou mot. Laissons-en plutôt le soin à MM. les numismates anglais, plus versés dans les généalogies de ces princes et mieux munis de livres imprimés ou manuscrits où il faut les chercher.

([1]) M. Barclay V. Head, *l. l.*, p. 79, transcrit un passage de l'ouvrage de M. Francis Palsgrave, *History of the Anglo-Saxons* (London, 1867, p. 123). Nous en empruntons ce qui suit : « I doubt whether in those and similar instances any true reading can ever be obtained, unless the object itself (or a cast from it) be inspected by those who undertake the task of interpretation. No draughtsmann's copy, however skilful he may be, will ever be accurate, unless he can read the inscription and his mind guides the pencil. If he be ignorant of its meaning, he may mistake an accidental indentation or flaw for a letter; — he will omit the line nearly effaced by time which joined the parts; he will lengthen a curve that has been broken, and shorten a limb which has been partly filled up; and the aggregate of these errors, though each may be triffling in itself, will cast an impenetrable veil over features which, under the most favourable circumstances, were sufficiently obscure. »

Sous ces réserves, nous dirons un mot de cette catégorie intéressante de sceattas, en indiquant les pièces trouvées dans les Pays-Bas et connues de nous.

1) Pl. E, *e* (de Duurstede). *Droit.* Buste royal, tourné à droite, en habit riche, perlé, posé sur un bouclier rond ou ovale, ou porté par ce guerrier. Légende de haut en bas, traduite en lettres latines, probablement APO, mais la lettre du milieu n'est pas un *peorth* ou *p* anglo-saxon complet.

Rev. Étendard, portant croix avec les lettres LL JJ et à l'entour I (défiguré), L et T, et six globules.

2) Pl. F, 6 (de Dombourg). Ces pièces 1-2, quoique provenant de deux lieux différents, sont à peu près identiques.

3) Pl. E, *o*. *Droit.* Buste tourné à droite, portant une couronne perlée, en habit riche, perlé. En bas, le bord du bouclier rond ou ovale qu'il porte. Légende de haut en bas EPA (1).

Rev. Étendard à croix, rempli des lettres TITI, surmonté de perles en forme de couronne et entouré des lettres VITVVT, plus ou moins visibles.

4) Pl. F, 11. Buste à droite avec couronne perlée : une partie de la cuirasse est visible. Devant le buste les quatre

(1) *Num. chron.*, 1868, pp. 80-81. p. IV, nos 1-3. Ruding, *l. l.*, pl. II, no 9. Il nous est agréable de retrouver notre interprétation *Epa* chez M. Barclay V. Head, qui nous communique, *l. l.*, un on dit, selon lequel cet *Epa* aurait été un frère du roi mercien *Peada*, tué dans la bataille de Maserfield, en l'année 642. Mais il fait observer qu'on n'indique pas l'autorité sur laquelle se fonde cette assertion. Il paraît préférer de les attribuer à Eba « dux Merciorum. »

runes : *taka*. Derrière le buste, un ᛣ = un *Yr* anglo-saxon (y) et le fragment d'une seconde rune.

Rev. Étendard aux lettres TITI.

Peut-être faut-il encore ajouter à cette catégorie :

δ) Pl. F, 23, un sceatta inédit de Dombourg. *Droit.* Buste très-difforme tourné à droite : en bas, restes d'un bouclier moins ovale que celui de E, *e* et F, 6, 9 et 10, etc. Légende : quelques traits de runes ou lettres latines.

Rev. Étendard, LLII, entouré de quatre petites croix.

e) Pl. F, 7. Buste royal, tourné à droite; au cou long, cuirassé, posé sur un bouclier ou par ce guerrier porté. Devant le buste les lettres : *pa*, derrière le buste, ᛣ ou *Y*, avec un annelet.

Rev. Louve à grand œil ou à demi tournée, visage difforme.

M. Head attribue (¹) tous les sceattas de ce type, avec légendes runiques ou latines, à la Mercie et à la fin du VIIᵉ siècle.

f) Des lettres latines autour d'un buste royal à couronne perlée, tourné à droite, et avec bouclier rond ou ovale, se font voir sur :

1) Pl. F, 9, où quelques lettres tronquées devant le buste se montrent. Derrière le buste, un grand V. Des deux côtés, un globule. — *Rev.* Sur l'étendard attaché, à

(¹) We may attribute to Mercia, if not with absolute certainty, assuredly with a high degree of probability, all the coins of this type, be their legends Latin or Runic. *Num. chron.*, 1868, p. 82. M. Haigh, *l. l.*, p. 192 (*Notes on the Old English Coinage*), dit aussi : « I do not remember a Runic legend of any piece of West Saxon mintage. »

ce qu'il paraît, un M (ƩΩ) allongé, qu'on voit aussi sur les monnaies de la Mercie. Au champ, TITI (¹).

2 et 3) Pl. E, *f* et F, 10. Bustes à couronnes perlées, à droite, posés sur ou portant des boucliers ronds; ayant devant soi les lettres latines TIC, et, derrière le buste, comme le précédent, un V et un annelet. Le buste de F, 10 est assez barbare.

Les revers de E, *f* et F, 10 diffèrent, quoique tous les deux à l'étendard. E, *f* est mieux gravé, les lettres :

T T
°
I I

s'y font voir distinctement, ainsi que l'attache et la touffe perlée en haut de l'étendard où se voit, F, 10, une croix et des lettres.

L'apparition des lettres TIC sur ces deux pièces est remarquable (²). M. Head, *l. l.*, p. 77, nous indique que M. Lindsay, dans son livre *the Coinage of the Heptarchy*, a trouvé dans ce TIC, les initiales de la sentence : *Teneo*

(¹) On the best examples these letters are usualy

TT · TT
/°\ X°X

Now I take this device to be simply a copy of the roman legend

VOT
XX

which we frequently find written on the square military standard. The similarity in the arrangement of the letters is very striking. HEAD, *Num. chron.*, 1868, p. 82.

(²) Il faut comparer le F. 10, avec le sceatta de Hawkins, pl. III, 37; on y lit aussi TIC, précédé d'un annelet. L'A dans le buste paraît être un A(y) entre deux annelets.

Jesu Christo Avec lui, nous trouvons cette explication extrêmement « fanciful. » Il faut nous abstenir de donner la reprise du père Harduin.

g) Pour prouver qu'il n'y a pas de règle sans exception, aussi au type buste-étendard, on peut voir les sceattas pl. F, 4, et C, 14, aux droits *buste* à légendes, revers *louve*.

Le C, 14 (Hallum) a un buste à diadème parfaitement conservé La légende, comme nous l'avons déjà dit, nous paraît être DONIM(*vs*) pour DOMINVS, traduction de *Bretwalda* (¹).

M. Rathaan Macaré, qui a produit le sceatta F, 4 (²), lisait autour du buste tourné à droite le mot TANVM, syncope, selon lui, pour *Tanetum*, l'île connue où abordaient Hengist et Horsa. — Nous devons confesser que le commencement du nom TAN (dont tout dépend) ne se fait pas voir distinctement ; s'il y a des lettres, elles sont étrangement formées de perles. Ne serait-ce pas plutôt une agglomération de perles posées sur la tête du prince représenté ?

h) Il y a encore une catégorie de sceattas au buste royal, tourné à droite ou à gauche, avec légende runique et au revers une ou deux croix entourées de globules et lettres latines.

La légende plus ou moins runique de ces pièces nous

(¹) Sur une monnaie d'argent du roi ostrogoth Theia (552), on lit, au lieu de DN, DOMNVS. J. Friedlaender, *Die Münzen der Ostgothen*, p. 15.

(²) *Tweede verhandeling*, pl. I, nº 24, p. 37. Le revers *louve* n'est pas retourné, mais on l'a laissé à la pose *galère*, pour mieux faire comprendre la méprise de précurseurs qui y voyaient cette figure.

indique indubitablement que nous avons affaire à des *sceattas* et non à des *saigas*, quoique ces légendes runiques se changent peu à peu en légendes latines.

Remarquons encore que les légendes latines des revers contiennent tous à peu près les mêmes lettres que les sceattas *b*, au droit, à lettres et au revers étendard.

1) Pl. G, 29. Buste royal, tourné à droite, posé sur un bouclier énorme ou le portant. Devant le buste, trois ou quatre runes. On y voit, à ce qu'il nous semble, le mot ou le nom *apa*. Derrière le buste, VO ou une figure. *Rev.* Croix entourée de quatre globules : · · · · VVNO.

2) Pl. E, *k*. Buste couronné, tourné à droite. On y voit en-dessous le bout du bouclier. Devant le buste, en trois runes, *apa*, un fragment d'un quatrième rune précède *apa*. Derrière le buste, un V. Revers comme le précédent. Légende à peu près VIOVVL⅃I, en lettres mutilées.

3) Pl. G, 28. Buste probablement couronné, tourné à droite, au bouclier. Devant le buste, trois runes fragmentaires mais indiquant probablement le nom *apa*. Les restes d'un V se voient aussi derrière le buste. Revers comme nº 1-2, mais, en haut, une seconde petite croix. Légende : · · · VTA.

4) Pl. G, 35. Buste à couronne énorme, tourné à droite, et à bouclier. Au devant du buste des fragments de runes *paa ?* Derrière le buste un V. Revers comme le nº 3, avec les lettres MOL ou MOA.

5) Pl. G, 30. Buste à couronne élancée, tourné à droite. Devant le buste, trois lettres runiques ou latines, défigurées. *Rev.* = 1-3 à une croix. Légende : VLOVAVI.

6) Pl. G, 32. Buste tourné à gauche, très-difforme, au bouclier, ayant devant soi des lettres difformes runiques ou latines. Derrière le buste, un V. *Rev.* = 1-3. Légende : VAVL.

7) G, 39. Buste tourné à gauche, très-difforme, soit au bouclier, soit posé sur un treillis. Un ᴀ runique = Y est placé derrière le buste : de petits fragments de lettres se voient devant le buste. *Rev.* A deux croix non pattées mais tressées. Légende : ✠ · VAO.

Ces dernières pièces prennent le type ou l'air de saigas. La dégradation successive de la légende runique, G, 29 et suivantes (nos 1-7), nous prouve pourtant que ce sont encore tous des sceattas.

k) Il nous reste encore à indiquer la pièce argent au type gaulois que nous avons rencontré parmi les sceattas dans le cabinet royal de la Haye, pl. E, *p*; et que M. Hawkins, pl. III, 59, range aussi sans la décrire, parmi les sceattas. Est-ce un souvenir d'un ancien type breton ou gaulois du nord de la Gaule? Beaucoup plus tard, la ville d'Arras nous fait voir sur ses monnaies des bêtes ressemblant à celles du revers.

Ayant fini la tâche que nous nous étions proposé d'élaborer, il nous reste encore à implorer l'indulgence surtout de messieurs les numismates anglais et français. Nous les prions de vouloir prendre en considération que l'auteur, résidant dans la Frise, a écrit cet *Essai*, dépourvu de beaucoup de livres ou d'écrits qu'il n'a pu se procurer et dont il ne connaît que les titres. Sans doute, s'il les eût eus sous la main, ces documents l'auraient aidé dans son tra-

vail et lui auraient permis de combler les lacunes qui s'y trouvent, ou de réparer des erreurs que d'autres y découvriront, sans doute.

Rien, dans tous les cas, ne lui serait plus agréable que de voir signaler les erreurs qu'il peut avoir commises, et ce qu'il désire davantage encore, c'est qu'elles soient redressées.

Amicus Socrates, amicus Plato, sed magis amica veritas.

J. Dirks.
de l'Académie royale des sciences des Pays-Bas, etc.

Leeuwarde, 5 août 1870.

ERRATA ET ADDENDA.

P. 4. « La numismatique est une science trop réelle. » Le *Num. Zeitschrift*, Wien, 1869, dit tout justement : « Die Numismatik ist eine reale Wissenschaft. Wo sie spricht und wo ihre Leuchte, zum Durchbruck kommt, wird es helle Tag im Verständniss der Geschichte und der Culturzustände vergangener Zeiten. Die auf numismatischen Wege festgestellten historischen Daten und die auf demselben Wege erlangten geogr. etnogr. und kunstgeschichlichen Erklärungen bleiben der Gedächtnisse tief eingepragt. »

P. 17. Monnaie I(*n*)CURTI SASONIEN. *Voy.* LE BLANC, édit. Amst., 1692, dit, p. 126-127, « Curtisson dans l'Hyemois. Ce pays s'appelait anciennement la Saxe. » *Lisez* ses citations remarquables qui suivent, *l. l.* LELEWEL, = I, p. 111, mais M. CHARVET, dans la *Revue num. belge*, 1870, p. 423, l'indique comme une pièce d'Auxonne. *Courtsessin* (Normandie) nous parait pourtant plus conforme à HCVRTISASONIEN qu'AVSSONA (Auxonne).

P. 4, ligne 13, an 68, *lisez* 55.

P. 7, » 10, an 68, » 55.

P. 11, » 11, l'Escaut, » la Seine.

P. 23, A° 451. THIERRY, *Histoire d'Attila* (Paris, 1856), t. I., p. 170, nous dit, sur l'autorité de JORNANDES, *Rerum Geticarum* 36 ([1]), qu'*Aetius* fut aidé dans sa campagne contre

([1]) Liciani-Sarmatae-*Saxones*.

Attila, l'an 431, par des détachements de colons saxons fixés entre l'embouchure de la Seine et celle de la Loire.

P. 24, ligne 4 d'en bas : dulty attended to followed, *lisez* duly attended to, followed, etc.

P. 30, ligne 9 d'en bas, MARCK, *lisez :* MACK.

P. 37, » 4 et 7 » MARCK, » MACK.

P. 38, » 6 » MARCK, » MACK.

P. 47, » 3/8 d'en haut, sous son, » à son.

P. 49. *Motto's*. The whole class of sceattas requires to be taken in hand by some competent numismatist, before we shall be able to assign a definite home and parentage to the various types comprised under the general name of sceattas. *Num. Chron.*, 1867, p. 53.

L'étude de la numismatique est appelée à éclaircir bien des faits peu connus et c'est surtout pour les premiers temps de nos annales, qu'on doit la considérer comme une source précieuse de découvertes historiques. C. A. SERRURE. *Les monnaies de Canut et de Sifroid*, p. 23.

P. 52. *Simple règle* (des dégénérations successives). « Durch die Zusammenstellung ähnlicher Gepräge wurdt oft einzig und allein die Bestimmung der schwierigen Mittelaltermünzen ermöghlicht. Es ist ja eben ein Vorzug der neueren Zeit die vergleichende Forschung u. s. w. *Wiener Num. Monathefte*, 1867, f. 133. »

P. 56, ligne 11, « urne simple. » M. Evans, dans le *Num. Chron.*, 1867, dit de cette urne de Hallum : « The « urn is much like those found in *Saxon cemeteries in the* « *eastern counties*, though devoid of ornament. »

P. 59. *Causes des variétés infinies*. Bei den Art der alten Münzpragung muss die Abnützung und der Ver-

brauch der Stempel sehr stark gewesen sein. Hieraus erklärt sich auch die unendlich grosse Mannigfaltigkeit der alten Münzen, bei der es schwer fallen dürfte, zwei in allen Einzelheiten vollkommen überein stimmende Exemplare herauszu finden. *Wiener Num. Monathefte,* 1867, p. 167.

P. 69. *Au temps d'Éthilberth.* M. Head, *Num. Chron.*, 1868, p. 86, pense aux temps d'*Offa* (757-796), roi de Mercie.

P. 81, ligne 3 d'en bas. « Imperial greek coins bear the type of the wolf and twins. » Très-remarquables sont des médaillons et monnaies avec ce type d'*Aelia Capitolina* (Jérusalem). Le *Numismat. Zeitschrift*, 1869, indique p. 84-85, un médaillon d'*Heliogabale* (A° 218-222), Tab. III, 7, et une petite monnaie du même empereur au même type. On y observe que, sous *Lucius Verus,* ce type se présente la première fois (160-169) sur les monnaies de cette ville, etc.

P. 84, pl. A, ajoutez (s) Eckhel, *Doctrina,* VIII, 216, cité par Friedlaender, *die Münzen der Ostgothen,* Berlin, 1844, pp. 37-59, où il décrit des monnaies autonomes de Rome et de Ravenne (493-553). Celles de Rome montrent au revers la louve avec les jumeaux (Rome) ou l'aigle (l'empire) selon Eckhel. Comp. notre monnaie pl. A, VII, qui réunit ces deux figures au droit et au revers.

Dans les *Wiener Num. Monathefte,* 1867, p. 30 et suivantes, on trouve un article, *Roma und Constantinopolis, Denare kleinster Form aus dem Ende des funften Jahrhunderts.* Elles nous présentent aussi encore la louve avec les jumeaux. « Die Pragung dieser Stücke wurde vielleicht

noch durch ganse zwei Jahrhunderte bis zu die Zeiten Justinians I (527-563) fortgesetzt. Comp. aussi *Jahrbucher*, etc. Bonn, 1851, p. 94, pl. III, n° 5 et 7.

P. 90, ligne 9 d'en haut, *au lieu de* D, 16, *b*, *lisez* D, 16, E *b*.

P. 90. *Dégénérations*. M. Fillon, *Lettres*, p. 89, dit : « Lorsqu'une légende, une figure quelconque, est souvent « recopiée, elle perd chaque fois de son type originel, « jusqu'à ce que, étant arrivée à une altération complète, les « lettres ou les autres caractères soient remplacés par de « simples traits ou par des points systématiquement répé- « tés. Exemples : MVNVS DIVINUM : Statères de Philippe de « Macédoine. L'esprit de l'homme aime l'ordre, même « dans la barbarie et son œil lui dit de tout harmoniser. »

P. 97. « *Le peuple n'accepte de la monnaie qu'à figures* « *connues*. FILLON, *Les monnaies de France*, p. 22. Voilà « pourquoi les monnaies des rois francs ne les représen- « tent pas avec les longs cheveux que l'histoire leur donne. « Les artistes peu habiles, copièrent seulement les têtes « impériales. Ils faisaient en cela acte de bonne politique ; « car le peuple, habitué de longue main aux espèces « romaines, eût éprouvé de la défiance pour les nouvelles « pièces, par suite de ce respect.... On n'a pas tenu assez « compte de ces traditions populaires. »

Wiener Num. Monatberichte, 1867, p. 133 : « Dênn es ist bekannt, wie sehr Handel und Wandel unter halb civilisirten Völkern die einmal beliebt gewordene Münze festhalt, wer erinnert sich nicht da die Levantinerthaler? »

P. 101. *Motto*.

« Beaucoup de personnes paraissent croire que le sys-

« tème carlovingien remplaça brusquement celui des « Mérovingiens. Elles méconnaissent de la sorte la règle « des transitions qui existe en toutes choses. A partir de « 700 environ, l'or commence à être abandonné; l'usage « de l'argent devient plus fréquent, les flans s'élargissent, « les têtes disparaissent, les légendes se simplifient et « cèdent là place aux monogrammes et aux initiales qui « apparaissent sur les pièces de Pépin. » FILLON, *Les monnaies de France*, p. 29.

P. 105. « *On ne les trouve pas en Angleterre.* »

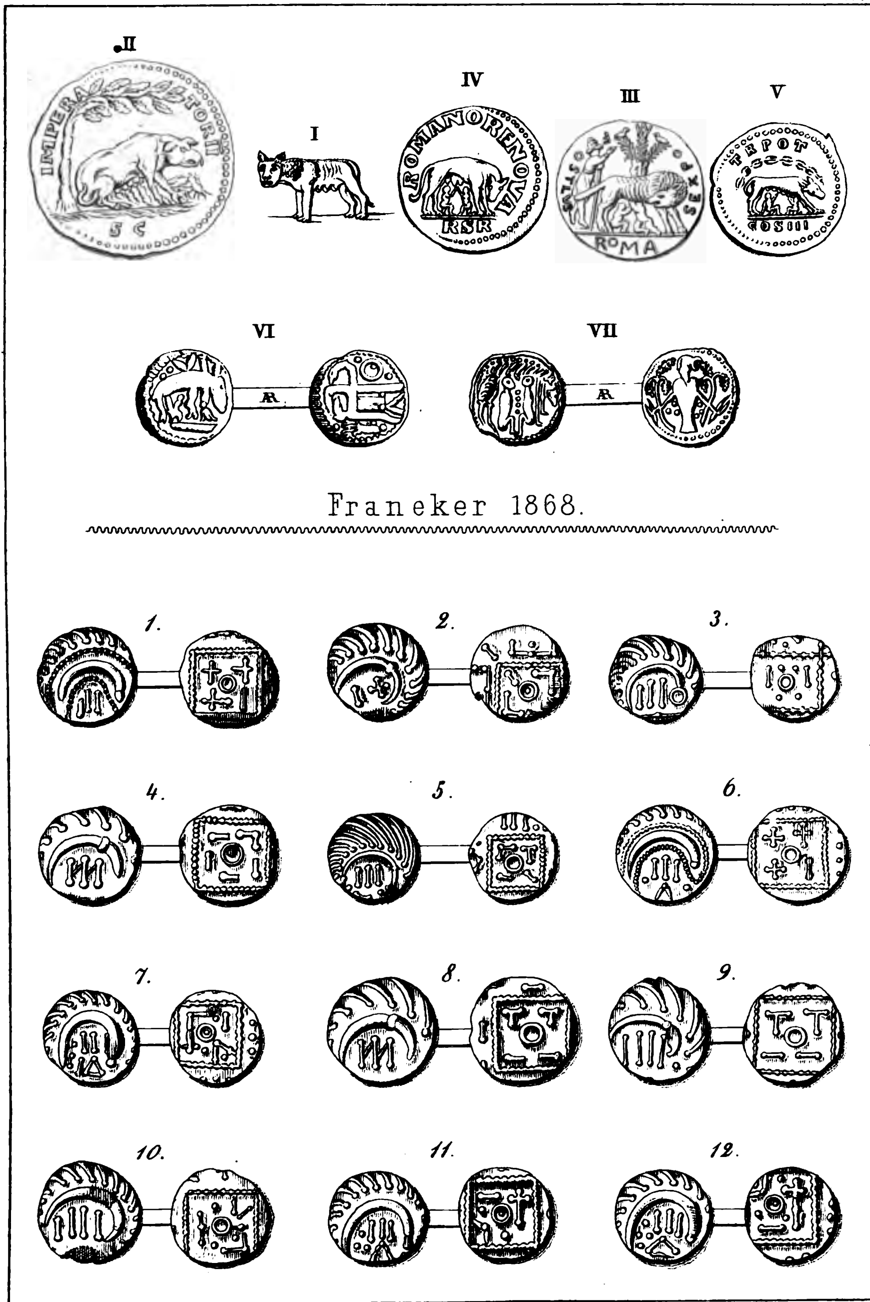
M. EVANS, *Num. Chron.*, 1867, p. 53, dit de la trouvaille de Hallum qu'il y avait « 3 or 4 types which do not « appear in English numismatic works, *and may possibly « be continental.* »

P. 105 (1). FILLON, *Lettres*, p. 61. « Le monogramme « des monnaies de Rhodez (pl. II, 12) prouve que des « noms de lieux ont été souvent, à cette époque, inscrits « sous cette forme graphique, ainsi que l'avaient déjà fait « pressentir ceux des petites monnaies bourguignonnes. »

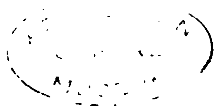
P. 113. « *Accompagné de deux* ✠ ✠. » *Wiener Num. Monathefte*, 1866, p. 151. « Das Zeichen ✠ stellt die beiden Pfeilen des Belus dar, wie es auf die Münze n° 5 und auf einer andern Goldmünze ersichtlich ist, die den keltischen Gott laufend in einer Zickzackeinfassung (die Sonnenstrahlen bezeichnend) diese Pfeile haltend zeigt. Ich weise diese Münze dem herkynischen Bojern des 3ten Jahrhunderts vor Chr. G. zu. »

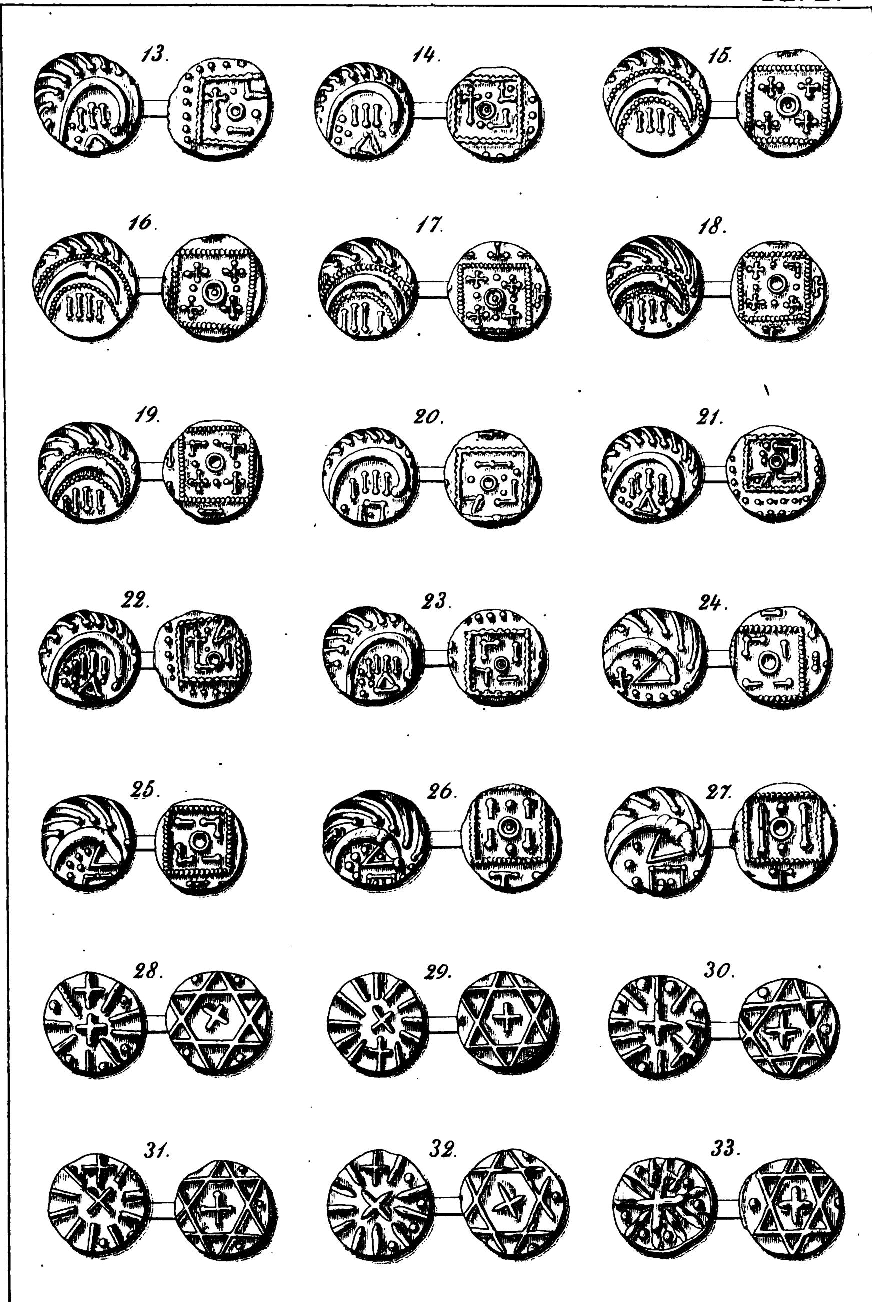
P. 122. « Souvenir païen. » « Die Enstehungszeit (des Beowulfs) nicht allzu lange nach die Bekehrung der Angelsachsen zum christenthum brachte es naturgemäss

mit sich, dass neben das vorwiegen der Christlichen Welt- und Lebensanschauung die heidnische auch noch gar oft durch blickt und beide oftmals in wunderlichem Contrast unvermittell neben einander erscheinen. » Ces mots tirés du journal supérieur « *Germania* (Neue Reihe), I, p. 129, de l'article de M. ARTHUR KÖHLER, *Germanische Alterthumer im Beorulf* », s'adaptent parfaitement à plusieurs sceattas payens-chrétiens.

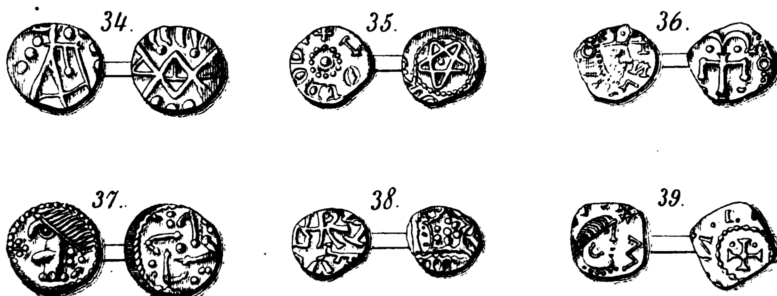


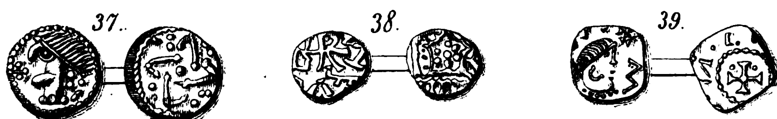
Lith. van A. van Calsbeek te Leeuwarden.



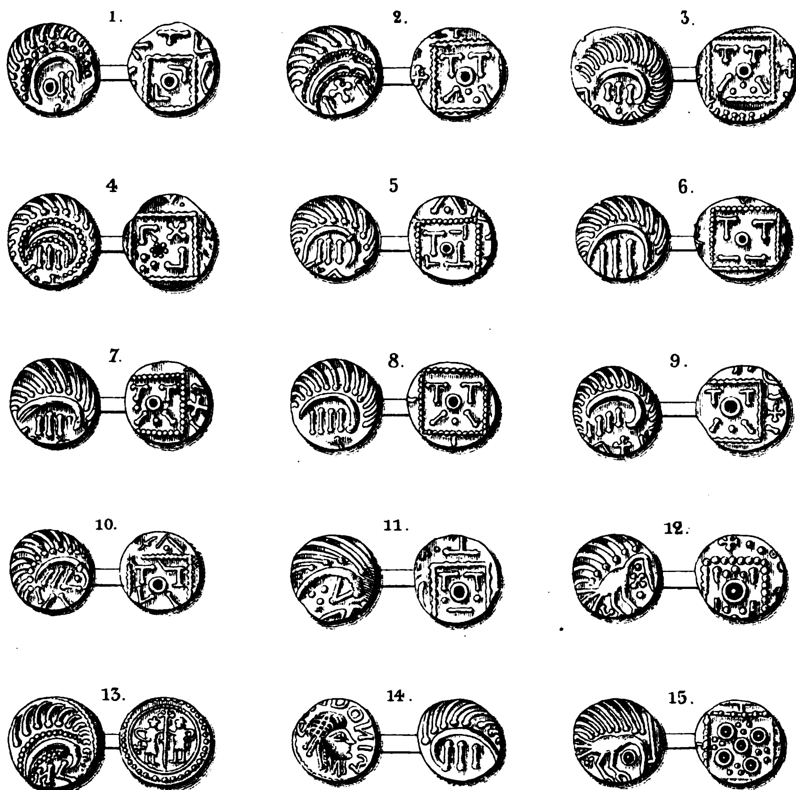


Lith. van A. van Calsbeek te Leeuwarden.



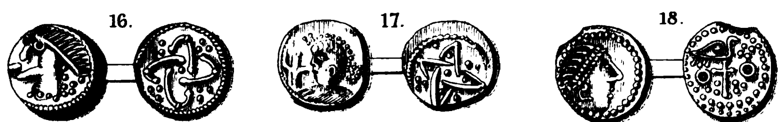


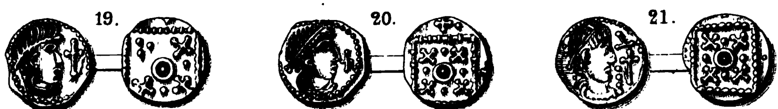
Hallum 1866.

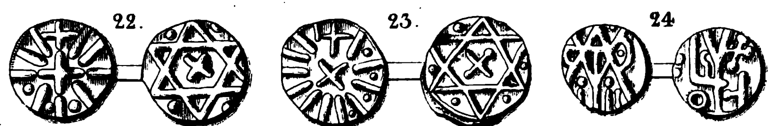


Lith. van A. v. Calsbeek te Leeuwarden

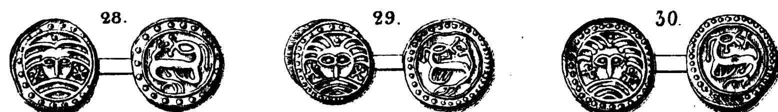
PL. D.







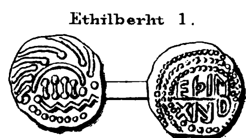




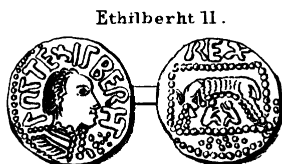
Terwispel 1863.



Ethilberht 1.

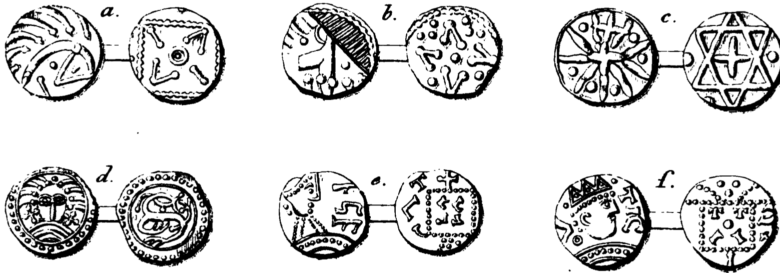


Ethilberht 11.

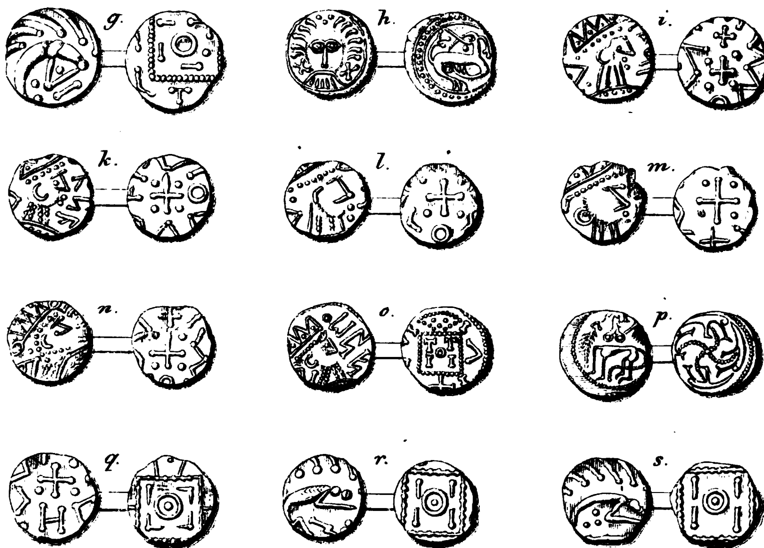


Lith. van A. v. Calsbeek te Leeuwarden.

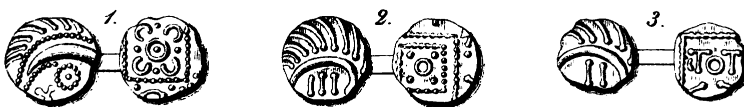
Dorestate. – Duurstede.



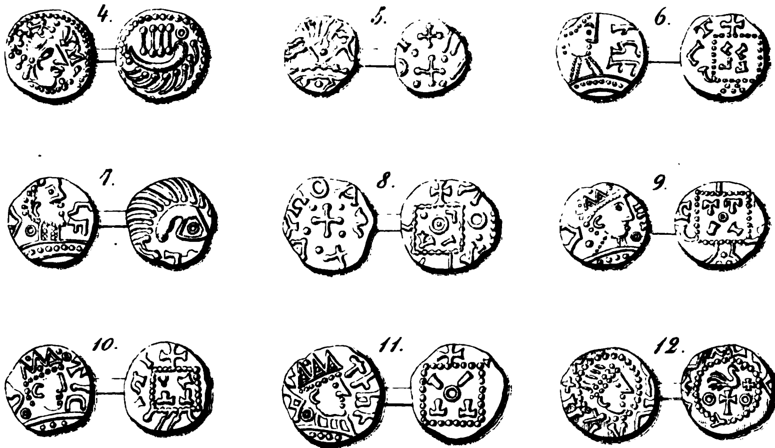
Cabinet Roijal de la Haije.



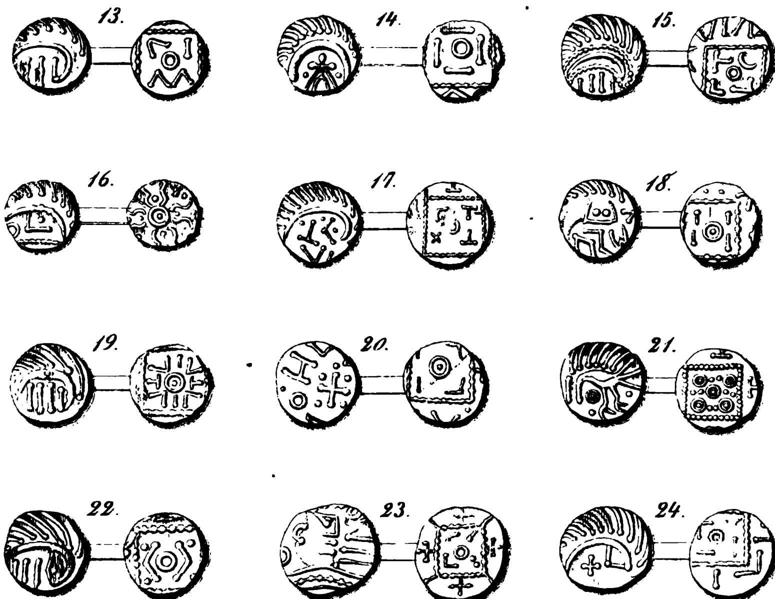
Domburg.



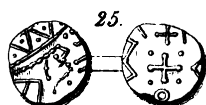
Lith. van A. v. Calsbeek te Leeuwarden.

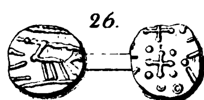


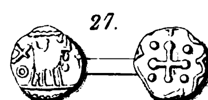
Domburg Inédits.

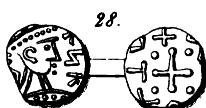


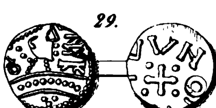
Lith. van A. v. Calsbeek te Leeuwarden

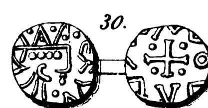


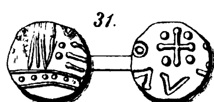


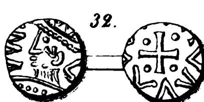


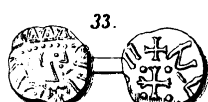


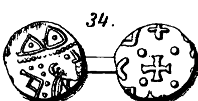


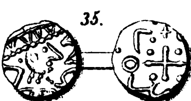


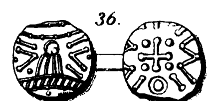


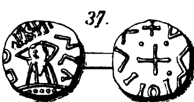


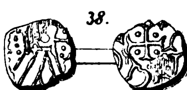


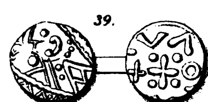


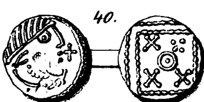


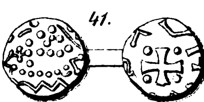


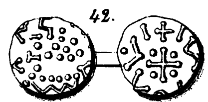




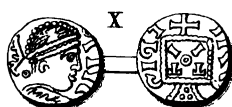


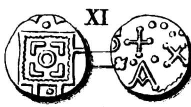


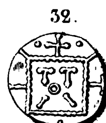


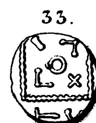












Hallum Inédits.

Lith. van A. v. Calsbeek te Leeuwarden.


ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

